

# Hockey sur glace: Gaston Pelletier hors de combat pour six semaines

(Page 12)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

# L'emploi dans l'horlogerie: Berne surveille

## Il s'agit d'éviter tout fléchissement

De notre correspondant à Berne:

Parmi les divers objets à l'ordre du jour de sa séance de mercredi, le Conseil fédéral s'est notamment occupé de l'évolution conjoncturelle et de la situation sur le marché de l'emploi. L'une des décisions qu'il a prises à ce sujet concerne l'industrie horlogère, même si elle n'est pas de nature à entraîner des effets immédiats, comme on va le voir.

En effet, selon les communications reçues lors de la conférence de presse sur le déroulement de la réunion du gouvernement, le conseiller fédéral Brugger a présenté à ses collègues un rapport sur les travaux préparatoires entrepris dans l'hypothèse où des mesures supplémentaires se révéleraient nécessaires pour lutter contre les effets de la récession et créer de nouvelles possibilités de travail.

### LENTEMENT

Le rapport du chef du département de l'économie publique, nous a-t-on dit, part de l'idée que la reprise économique prévue pour le printemps 1976, se manifesterait en réalité plus lentement qu'on ne l'a envisagé. En ce qui concerne l'économie suisse en particulier, le redressement conjoncturel interviendrait avec un certain retard.

### LES IDÉES ET LES FAITS

## Dialogue avec l'Afrique du Sud

Au cours du 6<sup>me</sup> Congrès du parti démocratique de Côte d'Ivoire, qui vient de se tenir à Abidjan, le président Houphouët-Boigny a longuement insisté sur la nécessité qu'il y avait à poursuivre et à développer le « dialogue » avec l'Afrique du Sud, entamé depuis bientôt cinq ans. Pour le chef de l'Etat ivoirien, il ne fait aucun doute que seule cette politique permettra d'éviter un conflit armé qui, à partir de l'Afrique australe, embraserait tout le continent noir africain.

Traçant un parallèle avec la situation au Proche-Orient, M. Houphouët-Boigny a mis en garde tous les « rêveurs », « illusionnistes », et autres « commentateurs politiques », qui, sans avoir à s'engager eux-mêmes, cherchent à déterminer une action qui précéderait la plupart des pays africains dans une catastrophe, semblable à celle que connaissent depuis des années les pays arabes et Israël. Ce qui aurait pour conséquence non seulement de jeter les Africains dans une guerre sanglante, mais aussi de provoquer tôt ou tard une intervention internationale.

Ces propos si sages du chef de l'Etat ivoirien sont aujourd'hui très largement entendus par toute la population de la Côte d'Ivoire qui a été fort impressionnée par le récent voyage effectué par le ministre ivoirien de l'information, M. Laurent Dona-Fologo. En compagnie de sa femme — une Blanche! — et de plusieurs de ses collaborateurs, parmi lesquels un métais, M. Dona Fologo a eu l'occasion de s'exprimer très ouvertement en Afrique du Sud. A Soweto, ville située près de Johannesburg et qui compte plus de 1,5 million de Noirs, le jeune ministre de l'information n'a pas hésité à condamner publiquement et en termes très sévères le « racisme » et la doctrine de l'apartheid qui sont encore en vigueur en Afrique du Sud, mais dont la pratique s'atténue sans cesse.

Car il ne fait aucun doute que si la Côte d'Ivoire, ainsi que d'autres pays africains (Malawi, Zambie, Lesotho, Swaziland, Centre Afrique, etc), est favorable au « dialogue » avec l'Afrique du Sud, pour le président Houphouët-Boigny cette politique doit nécessairement s'accompagner de profonds changements dans la société sud-africaine. C'est grâce au « dialogue », estime à juste titre le chef de l'Etat ivoirien, que s'opèrera et s'opère déjà un rapprochement entre les différentes communautés (Blancs, Noirs, métais, Indiens) d'Afrique du Sud. Il ne faut donc pas que M. Vorster, premier ministre, et les membres de son gouvernement trahissent la confiance que des Africains, de plus en plus nombreux placent dans le « dialogue ». Sinon ce ne pourrait être que la guerre désastreuse pour tout le monde. I. P. S.

C'est la raison pour laquelle, a déclaré M. Brugger, six groupes de travail interdépartementaux ont été créés il y a un certain temps déjà, avec mandat de s'occuper de diverses catégories de problèmes, à savoir: programme d'investissements, possibilités de travail, législation sur la conjoncture, recherche et développement, aide aux exportations et mesures concernant le commerce extérieur, assurance-chômage et chômage touchant la jeunesse.

En outre, trois nouveaux groupes de travail vont être constitués, a annoncé le ministre de l'économie à ses collègues du gouvernement: les questions dont ces groupes auront à s'occuper sont celles de l'endettement et des mesures spécifiques envisagées, des mesures à prendre dans le secteur de la construction, enfin des fléchissements régionaux de l'emploi et de l'industrie horlogère — qui représente évidemment le secteur économique le plus touché à cet égard.

Etienne JEANNERET

## REMOUS DANS LES BOUTEILLES

PARIS (AFP). — Un an après le fameux procès qui secoua le vignoble bordelais et ébranla la confiance de centaines de milliers d'amateurs de par le monde, l'honneur du vin français est menacé d'un nouveau scandale, ainsi que nous l'avons déjà relaté dans notre précédente édition.

La fraude qui a été découverte cette fois encore à Bordeaux consiste à « doper » le vin destiné à l'exportation et à le stabiliser à l'aide d'un produit qui lui assure un voyage sans histoire mais

qui est interdit en raison de sa toxicité: le nitrate de sodium.

Le parquet de Bordeaux, qui a ouvert une information, observe une discrétion rigoureuse et aucune inculpation n'a encore été prononcée. Mais, on a appris qu'une quarantaine d'hectolitres — des chablis, des macon, des alsace et aussi des bordeaux — en instance de départ pour les Etats-Unis avaient été saisis le mois dernier par la douane. Ces vins provenaient des entrepôts d'une maison centenaire récemment rachetée par un groupe britannique.

## Le dimanche gallois

CARDIFF, (AP). — En vertu de la loi, un référendum, pour ou contre l'ouverture dominicale des débits de boisson, doit avoir lieu tous les sept ans, au Pays-de-Galles, si 500 personnes au moins le réclament.

La consultation a eu lieu dans 18 des 37 districts gallois dont la moitié sont « secs », la moitié « humides ». Les 19 autres districts sont « humides » et ne prennent pas part au vote.

Sept cent mille électeurs sont appelés à se prononcer et les résultats seront connus aujourd'hui.

Les Eglises ont pris position contre l'ouverture des pubs le dimanche. Les négociants en boissons, et spiritueux, on s'en doutait, réclament l'ouverture sept jours sur sept.

## TÉLÉPHONE, TÉLEX, COURRIER AVEC L'ÉTRANGER AUGMENTÉS DE 15% À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER

BERNE, (ATS). — Les nombreuses mesures d'économie et de rationalisation déjà réalisées, préparées ou projetées ne suffisent pas à l'entreprise des PTT pour s'en tirer par ses propres moyens, ainsi que cela est exigé d'elle. Au contraire, des recettes plus élevées sont indispensables. C'est pourquoi, la direction générale des PTT a décidé de majorer avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1976, les taxes dans le trafic téléphonique et télex avec un certain nombre de pays européens.

L'augmentation moyenne sera d'environ 15%. Cette mesure rapportera à l'entreprise des PTT des recettes supplémentaires annuelles estimées de 50 à 60 millions de francs.

Grâce à la taxation par impulsion périodique, réalisée en corrélation avec la sélection automatique internationale, il est toujours possible d'échanger des communications de courte durée pour peu d'argent. En outre, l'emploi de moyens modernes a permis de réduire

ces dernières années de façon sensible — malgré des prestations améliorées — différentes taxes dans le trafic des télécommunications avec l'étranger.

L'augmentation des taxes affecte les conversations téléphoniques échangées avec les abonnés de 19 pays européens (Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Suède) ainsi que les communications télex avec 26 pays (Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Suède, Tchécoslovaquie, Turquie, URSS, Yougoslavie). Les taxes sont inchangées dans le trafic avec tous les autres pays. (Lire la suite en page 9).

## Echec des féministes américaines

NEW-YORK, (AP). — Les féministes qui espéraient faire voter un projet d'amendement sur l'égalité des droits entre les deux sexes dans les états libéraux de New-York et du New-Jersey, ont subi une défaite mercredi.

Par une faible marge, les électeurs des deux Etats se sont prononcés contre cet amendement qui, pour être inscrit dans la constitution des Etats-Unis doit être approuvé au préalable par 38 Etats américains avant 1979.

Les assemblées locales de 34 Etats, dont New-York et le New-Jersey, ont ratifié l'amendement national mais le vote de mardi représentait la première consultation populaire. L'opinion publique américaine, contrairement à ce que pensaient les féministes, n'est donc pas encore prête à accepter cette égalité.

Les amendements sur l'égalité des droits auraient dans l'immédiat peu de résultats pratiques car l'Etat de New-York et le New-Jersey ont déjà des lois réprimant la discrimination envers les femmes. Mais les partisans de l'amendement estimaient que le vote était nécessaire parce que ces lois seraient conformes à l'esprit de la constitution et ne pourraient être abrogées selon l'humeur des assemblées locales.

La consultation avait pour objet de modifier la constitution locale de chacun des deux Etats.

Un amendement à la constitution nationale aurait une grande répercussion dans les Etats conservateurs qui ne possèdent pas encore de lois locales réprimant la discrimination envers les femmes dans des domaines tels que l'emploi les salaires et l'attribution de crédits.



Quand les femmes manifestent devant la Maison-Blanche (Téléphoto AP)



## La bague aux 72 diamants

JOHANNESBOURG, (AP). — Le séjour des Burton en Afrique du Sud touche à sa fin. L'un et l'autre en ont profité pour faire d'ultimes achats.

Richard Burton, notamment, a acheté pour sa femme, une bague ornée de 72 diamants. On en ignore le prix.

Selon un porte-parole, les Burton ont aussi fait l'acquisition d'un terrain d'un peu plus d'un hectare, dans le Nord du Botswana, sur les rives de la rivière Chobe, près de Kasane, où ils se sont mariés le 10 octobre dernier. Ils au-

raient l'intention d'y construire une maison.

Pour ce qui est des projets d'avenir, a dit le porte-parole, Elisabeth Taylor doit tourner dans quatre ou cinq mois avec Bette Davis dans un film tiré de la comédie musicale « A little night music ».

Burton, lui, va jouer dans une pièce « Murderer », à Broadway, et il est question que le couple tourne ensemble dans un film. (Telephoto AP)

## A Moscou c'est l'escalade nucléaire

WASHINGTON, (AP). — Les Soviétiques ont procédé récemment au lancement de ce qui pourrait bien être leur premier missile à ogives multiples MIRV tiré à partir d'un sous-marin.

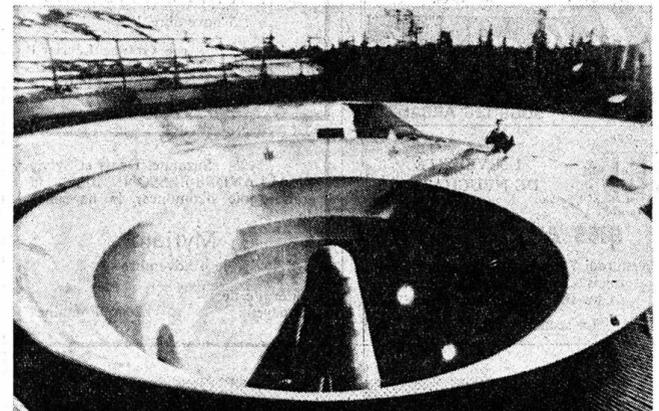
De source proche des services de renseignements américains, on indique, en effet, que le 25 octobre dernier, au centre d'essais de Nenoska, en mer Blanche, a été tiré un missile de type nouveau, dont la trajectoire s'est achevée à 5600 km de là, dans la péninsule du Kamtchatka, dans le Pacifique.

Cet engin était équipé d'ogives multiples. Cependant, le doute subsiste sur la nature exacte de ces ogives: s'agissait-il de MRVS (ogives multiples groupées) ou de MIRVS (ogives multiples indépendamment orientables les unes des autres)?

La différence est importante, les secondes étant beaucoup plus dangereuses. Les services de renseignements américains estiment d'autre part que ce missile doit équiper à l'avenir les sous-marins soviétiques de type « delta », qui, dès aujourd'hui, sont capables de tirer des en-

gins à ogive unique, sur une portée de 7800 km.

S'il était confirmé que les Soviétiques peuvent désormais lancer des MIRVS à partir de leurs sous-marins, ils auraient du même coup rattrapé leur retard dans ce domaine par rapport aux Américains.



Quelque part en URSS, un silo de lancement pour une fusée nucléaire Intercontinentale (Téléphoto AP)

## Quand le courant est coupé

Plus d'un Neuchâtelois a subitement retrouvé hier les bienfaits — ou la corvée — de la marche à pied. Tout le réseau électrique des TN, tramways et trolleys, s'étant trouvé paralysé par une panne de courant aux environs de midi, ce fut un joli remue-ménage. Il faut qu'un grand service d'utilité publique soit défaillant pour que ses usagers se rendent compte des facilités qu'il offre, jour après jour, d'un bout de l'année à l'autre, avec une exactitude et une précision... horlogères. C'est comme la santé ou le bonheur: l'on ne s'en aperçoit généralement que lorsqu'on les a perdus.

Quelques observations non dépourvues d'intérêt ont pu être faites à l'occasion de cet arrêt involontaire et momentané, survenu à l'heure de pointe, pour une cause d'ailleurs imputable à des installations électriques extra-cantonales.

La première a trait au comportement du public retardé dans sa course, quotidiennement chronométrée, vers la table familiale. Dix minutes ou un quart d'heure perdu, quand il faut être de retour à l'heure au bureau, à la fabrique ou à l'école, ou lorsqu'on doit prendre un train qui n'attend pas, c'est bien désagréable.

Reconnaissons que ce fâcheux contretemps a été accueilli généralement avec calme, bonne humeur ou stoïcisme. Le public neuchâtelois — celui pour le moins qui hante les transports électrifiés du chef-lieu et de sa banlieue — est fort paisible, dépourvu de moindre soupçon d'agitation ou d'irritation. C'est une grande qualité, à notre époque de courses folles et d'énervements hystériques. C'est une belle réserve d'énergie pour les tensions susceptibles de nous affliger dans le futur.

Peut-être même ce public est-il un peu trop passif. Car pendant que trams et trolleys s'immobilisaient, des autos en grand nombre sortaient de la ville ou y rentraient, occupées en majorité par une seule personne, le conducteur. On n'a pas vu un seul de ces véhicules s'arrêter en route pour dépanner les voyageurs en carafe. C'est dommage!

Mais on n'a pas remarqué non plus ces derniers héler les autos de passage. L'auto-stop ne semble pas être entré dans les mœurs des foules neuchâteloises. Peut-être aussi les gens en panne se disaient-ils: « Quelle bonne aubaine! On va pouvoir souffler pour une fois, au lieu de courir comme des dératés chaque midi. Et l'on aura le bon motif pour venir en retard partout! »

Réflexe de sagesse, après tout, pourquoi pas?

R. A.

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Vendanges conformes aux prévisions

Le département de l'agriculture communique que les quantités récoltées dans le vignoble neuchâtelois lors des vendanges de cette année sont conformes aux prévisions, sauf pour le rouge.

Le contrôle officiel de la vendange a porté en 1975 sur 32.458 gerles de blanc (en 1974 : 13.589 et en 1973 : 30.408) et sur 6765 gerles de rouge (en 1974 : 4275 et en 1973 : 10.455), soit au total 39.223 gerles (en 1974 : 17.864 et en 1973 : 40.863).

## AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Stade de la Maladière  
Samedi 8 novembre  
à 18 h 15  
NEUCHÂTEL XAMAX-BIENNE

A 18 h 15  
MATCH D'OUVERTURE  
L.N.C.

LOCATION D'AVANCE  
Wagons-Lits - COOK  
Sport Service - DELLEY

Ce soir, dès 20 heures  
**LOTO SNPT**  
au Cercle libéral  
Société neuchâteloise  
des Pêcheurs à la traine  
PREMIER TOUR GRATUIT  
Abonnement : 20 francs  
VOIR ANNONCE

Hôtel de la Gare,  
Auvener  
Vendredi 7 novembre, à 20 h 15  
**MATCH AUX CARTES**

INDIVIDUEL  
Se recommande : Famille J.-P. Brühlhart  
Tél. (038) 31 21 01

CONFÉRENCE  
L'éducation en vue de  
l'activité créatrice

par Mme H. Gerbert, de Dornach,  
demain 7 novembre, Terreaux-Sud,  
20 h 15.

Société anthroposophique

Restaurant BANNERET  
Quinzaine mexicaine  
agrémentée par un duo  
sud-américain

MESDAMES, MESSIEURS

Lisez attentivement notre annonce  
de demain : vous ferez des

**AFFAIRES D'OR**

à la Belette  
SOUS LES ARCADES

UNIVERSITÉ  
DE NEUCHÂTEL

DIES ACADEMICUS

vendredi 7 novembre 1975, à 9 h 30  
précises, à la Cité universitaire,  
Clos-Brochet 10, Neuchâtel  
La séance est publique

## Ecole et marché de l'emploi dans l'enseignement primaire (I)

En septembre 1974 déjà, alors que le climat économique général n'était pas encore déterminé, une étude systématique de l'organisation des classes de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 1975-1976 était entreprise au niveau du service. Les résultats auxquels elle aboutit en novembre 1974 sont très proches de la réalité d'août 1975. (Bulletin du département de l'instruction publique).

Il a été possible de proposer une organisation scolaire ne mettant pas en péril les acquisitions pédagogiques de ces dernières années. Le nombre des classes pour l'ensemble du canton a diminué de 29 unités dont 9 à La Chaux-de-Fonds, 4 au Locle, 4 à Neuchâtel 2 à Colombier et une classe dans chacune de dix autres communes. Ce phénomène est dû avant tout à l'évolution démographique. Les élèves admis en première année à la fin du mois d'août dernier (début de la nouvelle année scolaire) étaient au nombre de 2323 contre 2390 en août 1974. Par ailleurs, il faut tenir compte du départ de nombreuses familles qui ont quitté le canton. Ainsi dans l'ensemble du secteur primaire compte-t-on actuellement 12737 élèves (13266 à fin août 1974).

### INFLUENCE SUR LES EFFECTIFS

La diminution du nombre des classes n'a pas eu une grande importance sur les effectifs. On constate, en effet, que la moyenne générale a passé de 22,50 élèves à 22,86 par classes. L'augmentation relative la plus sensible s'est manifestée en 1re année (21,39 contre 20,04). En 2me année, on obtient 22,46 contre 22,11 ; en 3me 22,89 contre 22,86 ; en 4me 23,28 contre 24,42 ; en 5me 24,23 contre 23,42. (Par suite du jeu des moyennes, il va de soi que dans quelques classes les effectifs sont élevés, approchant 28 à 30 élèves.)

### NOMINATIONS

Lors des mises au concours de ces dernières années, les commissions scolaires ont procédé aux nominations suivantes (y compris les mutations) : 109 nominations, en 1973 ; 104 nominations en 1974 ; 126 en 1974 et 33 en 1975. Pendant les mêmes années, le service de l'enseignement primaire a enregistré 42

démissions en 1973 ; 47 en 1974 et 47 en 1975.

Certaines commissions scolaires, pour diverses raisons, ont préféré procéder à des engagements plutôt qu'à des nominations. Ces décisions ont fait passer de 24 à 43 le nombre des brevets ayant un statut d'auxiliaire.

(A suivre) A. S.

## COMMUNIQUÉ

### Belles vendanges !

Le 8 novembre prochain, à Evionnaz dans le Valais, aura lieu le prochain tirage de la Loterie romande. Les belles vendanges de cette année ne seront pas seulement dans cette vallée du Rhône, si pleine de charme et de poésie. Il y aura, pour tous ceux qui auront eu la sagesse de se munir de billets de la Loterie romande, de belles vendanges en perspective. Les grappes de raisins seront remplacées par des lots gros et petits qui tomberont dans votre escarcelle avec un peu de chance.

### Pierre Chastellain au Centre culturel neuchâtelois

Samedi 8 novembre, le Lausannois Pierre Chastellain, excellentement accompagné à la contrebasse par le virtuose barbu Hartmut Bennewitz, chantera Boris Vian, Yves Sandrier, Bernard Skira et... Pierre Chastellain.

Si le mot « intelligence » est le premier mot qui vient à l'esprit lorsqu'on parle de Chastellain, il faut aussi parler de ce goût du verbe, de ce bon « archaïsme à la Brassens » qui se révèle pourtant toujours neuf, et de la sensibilité particulière de cet ancien ingénieur, sensibilité qui appelle à un certain art de mieux vivre plutôt qu'à une contestation simplifiante.

### La dignité humaine menacée

Troisième conférence dans ce cycle organisé par le groupe de Neuchâtel de la Société anthroposophique, demain vendredi aux Terreaux-Sud. Mme H. Gerbert, professeur au séminaire pédagogique de Dornach, parlera de l'éducation en vue de l'activité créatrice, telle qu'elle est pratiquée dans les Ecoles Rudolf Steiner. Comment maintenir et développer chez l'enfant les dons artistiques et l'imagination ?

### Un coiffeur neuchâtelois à l'honneur

Douze nations ont participé, les 26 et 27 octobre derniers au Festival mondial de la coiffure.

Cette importante manifestation s'est déroulée à Paris, au Théâtre des Champs-Élysées et avait pour principal enjeu la Coupe d'Europe de la coiffure.

A cette occasion, le Neuchâtelois Gunter Stolz, a remporté brillamment la médaille d'or lors de la présentation d'un show d'un quart d'heure mis en scène par M. Walter Christen, directeur du Cercle des arts et techniques suisses de la Coiffure.

Le représentant helvétique, a dû réaliser trois coiffures imposées, l'une de jour, l'autre de cocktail et enfin de gala.

La consécration de M. Stolz honore ses qualités artistiques et défend par ailleurs la renommée de la coiffure neuchâteloise.

Communiqué publicitaire 2494-11

## Les auteurs de deux accidents mortels seront jugés par le tribunal correctionnel de Boudry

Lors d'une de ces prochaines audiences, le tribunal correctionnel de Boudry verra comparaître A.R., prévenu de conduite en état d'ivresse, de circulation à une vitesse inadaptée et de perte de maîtrise. Sa voiture s'était jetée contre un mur, provoquant ainsi la mort de sa passagère. Mmes Madeleine Béguin, de Colombier, et Claudine Soguel, de Corelles, constitueront le jury sous la présidence de M. Philippe Aubert, le siège du ministère public devant être occupé par M. Perret, substitut du procureur général.

### LE 31 JANVIER ENTRE ROCHEFORT ET BOLE...

Un autre cas encore plus grave sera jugé par le même tribunal correctionnel, celui de P.-A. D., responsable du terrible accident qui coûta la vie à deux jeunes Boudryssans dans la nuit du 31 janvier dernier entre Rochefort et Bôle. Plusieurs chefs d'accusations sont retenus contre D. : conduite en état d'ivresse et circulation à une vitesse exagérée ; circulation avec cinq passagers et une voiture n'étant pas en ordre de marche et, enfin, perte de maîtrise et tentative d'escroquerie auprès d'une compagnie d'assurances. En ce qui concerne l'expertise ordonnée par le juge d'instruction sur la question du taux d'alcoolémie, le défenseur de D. estime qu'une irrégularité a été commise et demande qu'une autre expertise soit ordonnée par un autre expert, ce qui sera fait. Le jury constitué pour cette affaire sera composé de Mme Annie Favre, d'Arèuse, et M. Voltaire Boillot, de Peseux. Ces deux affaires pourraient être jugées avant la fin de l'année.

## Au tribunal de police de Boudry

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. L'audience débute par la lecture d'une série de jugements concernant des affaires évoquées lors des dernières séances. M. P. a été finalement condamné à une amende de 70 fr. et paiera autant de frais pour avoir enfreint la loi sur la pêche, car il ne faut pas confondre gambe et traîne. R. F. a été acquitté de la prévention de ne pas avoir remis à qui de droit un certificat pour une pièce de bétail vendu par un marchand qui n'en n'est pas à son premier délit en la matière et dont plusieurs acheteurs furent déjà les victimes. Pour une légère infraction à la LCR, C. T. payera 20 fr. d'amende et autant de frais. Quant à C. B., il fera 8 jours de prison et payera 260 fr. de frais pour avoir circulé en état d'ivresse. Comme il s'agissait de récidive, le sursis n'a pas été accordé à Claude Boillot.

Un curieux accident a amené à la barre M. R., une conductrice prévenue d'avoir renversé un cyclomotoriste de Saint-Aubin. A la suite d'une défectuosité du dispositif correcteur de la boîte automatique de la voiture, celle-ci, au lieu d'un départ progressif, avait fait subitement un bond. Le même inconvénient se reproduisit quelques jours plus tard, alors qu'un réglage venait d'être fait par le garage. Il fallut du reste changer la pièce défectueuse Jugement à huitaine.

Circulant en état d'ivresse, G. M. a provoqué un accident parce qu'il ne tenait pas correctement sa droite. Comme il a déjà été condamné pour le même motif, le tribunal n'a pas accordé de sursis à Giuseppe Massignani qui purgera six jours de prison et paiera 250 francs de frais.

L. B., qui possède un petit chalet près de Rochefort, a fait construire une fosse septique sur sa propriété, améliorant l'évacuation des eaux usées. Elle ignorait qu'il faut pour cela une autorisation officielle de la police sur les constructions et du service des eaux, même si le travail effectué profite à l'environnement... Là aussi, jugement à huitaine.

### ENFANT GRIÈVEMENT BLESSÉ A CORTAILLOD

On se souvient encore de l'accident dont fut victime un enfant de Cortaillod qui avait été renversé par un tram de la ligne Areuse-Cortaillod, tramway conduit par A. N. Venant de démarquer, le conducteur du tram avait bien vu l'enfant à proximité immédiate des rails, à une distance d'environ 25 mètres. Il actionna le signal acoustique à deux ou trois reprises, puis freina, déclenchant même le dispositif de « l'homme mort ». L'enfant resta figé, de peur probablement, alors qu'un simple pas en arrière l'eût mis hors de portée du véhicule. Sa main glissa sous un bogie et fut sectionnée.

Un témoin se trouvant à côté du « wattman » est formel : l'accident ne pouvait être évité, tant était imprévisible l'immobilité de l'enfant réaction due à une cause non déterminée. Le tribunal a donc acquitté A. V., en mettant les frais à la charge de l'Etat. A.-V.F. ne s'est

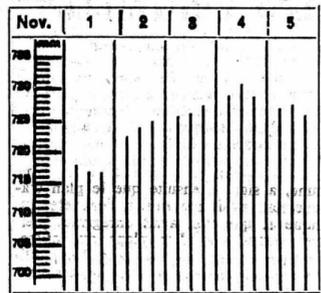
### COLOMBIER

#### Troc de l'école primaire

(c) Le corps enseignant a mis sur pied un troc qui permettra d'acheter ou de vendre au meilleur prix skis, bâtons, souliers, patins et vêtements d'hiver. Les effets à vendre pourront être apportés au sous-sol du collège des Vernes vendredi prochain en fin d'après-midi. La vente se déroulera samedi matin dans ce même sous-sol. Les effets non vendus ou les sommes encaissées pourront être retirés le même jour.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel : 5 novembre 1975. Température : moyenne : 8,6, min. : 7,7, max. : 10,8. Baromètre : moyenne : 727,2. Vent dominant : Direction : est, nord-est. Force : faible matin et soir. Etat du ciel : couvert, petite éclaircie l'après-midi.



Température de l'eau : 12°, le 5 novembre 1975.

Niveau du lac : le 5 novembre 1975 : 428,92.

Prévision météo. — Nord des Alpes : stratus sur le Plateau. Limite supérieure entre 2100 et 1300 m se dissipant en partie l'après-midi. La température sera comprise entre 2 et 7 degrés la nuit, entre 8 et 13 dans la journée. L'isotherme zéro est située vers 2500 m. Jura, Alpes et sud des Alpes : généralement ensoleillé. La température sera comprise entre 0 et 5 degrés la nuit, entre 10 et 15 la journée.

Evolution pour vendredi et samedi : nord des Alpes : couvert, pluies éparées, surtout dans l'est et en montagne. Plus frais. Sud : persistance du beau temps.

## Naissances

Monsieur et Madame Claude GUELAT et Stéphane ont la grande joie d'annoncer la naissance de

**Eveline**  
5 novembre 1975  
Pré-Rond 1  
2022 Bevaix

Monsieur et Madame Bernard-J. ZUMSTEG-GRISEL ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Benoit-Marcel-Frédéric**  
5 novembre 1975  
Clinique rue Grange Lévrier 1  
Monchoisi 1220 Avanchet-  
1000 Lausanne Parc-GE

Suzanne, Denis et Sylvie CHALLANDES-BESSON ont la grande joie d'annoncer la naissance de

**Myriam**  
le 4 novembre  
Maternité de Landeueux  
2046 Fontaines

# FAN

L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

Jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 16.—

Nom :

Prénom :

No et rue :

No postal : Localité :

Signature :

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS  
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

### Economisez sans vous priver !

JERSEY IMPRIMÉ, 100 % polyacril, entretien facile, teintes modes, 150 cm, infroissable 9.50

DÉCOR RIDEAUX, très jolis dessins, 120 cm 8.50

Chez nous, la plupart des tissus arrivent de la fabrique directement dans le magasin. Sans détour coûteux. Plus grand choix à disposition.

## modesa

tissus et rideaux SA, Bienne  
3, rue du Canal  
d'autres magasins à Berne  
Bâle, Lausanne, Thônne et  
La Chaux-de-Fonds

## Coiffurama



Poudrières 135  
NEUCHÂTEL

BRIGITTE  
MICHÈLE  
MARISA  
MARIE-CLAIRE

vous coifferont  
comme vous l'espérez.

Profitez de notre  
rayon parfumerie

## L'AFFAIRE DE L'ANNÉE:

### Ford Taurus, la familiale sûre et confortable au prix d'automne 1975.

Nous la vendons à des conditions meilleures que jamais. Permettez-nous de vous faire une offre de reprise pour votre voiture, sans engagement de votre part naturellement.



La ligne du bon sens

## Garage des 3 Rois

J.-P. et M. Nussbaumer

NEUCHÂTEL  
(038) 25 83 01

LA CHAUX-DE-FONDS  
(039) 26 81 81

LE LOCLE  
(039) 31 24 31

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Madame Maria dos Santos ;  
Monsieur Manuel-Francisco dos Santos ;

Madame Maria Vieira ;  
Monsieur et Madame Bento Vieira-dos Santos et leur fils ;  
Monsieur et Madame Francisco Banderira et leur fils ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur Manuel DOS SANTOS

leur très cher et regretté époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, muni des saints sacrements de l'Eglise, dans sa 48me année, après une courte maladie.

2034 Peseux, le 5 novembre 1975.  
(Carrels 7.)

La messe de requiem sera dite en l'église catholique de Notre-Dame, à Neuchâtel, vendredi 7 novembre, à 11 heures.

L'enterrement aura lieu à Porto (Portugal).

Domicile mortuaire : Chapelle de l'hôpital des Cadolles.

RIP

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Je suis la résurrection et la vie, dit Jésus ; celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort.

Jean 11 : 28

Mademoiselle Germaine Bianchi, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Evelyne BIANCHI

leur chère sœur, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 75me année, après une très longue maladie, supportée avec un grand courage.

2000 Neuchâtel, le 4 novembre 1975.  
(Champrévevres 41)

L'incinération aura lieu vendredi 7 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beuregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'Association des pensions d'étudiants de Neuchâtel et environs a le triste devoir de faire part du décès de

Mademoiselle Evelyne BIANCHI

sa caissière dévouée et compétente.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

Neuchâtel, 5 novembre 1975.

EN SOUVENIR

A mon cher fils

Georges FAWER

Novembre 1970 - 1975

Ta maman

## REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Jean-Pierre BÉGUIN-WALTER et leurs enfants Danielle et Claude

profondément émus par tant de témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur très vive reconnaissance pour la si grande part qu'elles ont prise à leur chagrin, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Le Landeron, novembre 1975.

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les lettres reçues, la famille de

Werner SPALINGER

profondément touchée des nombreuses marques d'affection et de sympathie qui lui sont parvenues lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

Saint-Gingolph, novembre 1975.

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



## Inauguration du Comptoir-Expo de la Côte

Hier mercredi, en fin de matinée, le Comptoir-Expo qui groupe 17 commerçants de la Côte dans les vastes locaux de la salle des spectacles de Pesoux, a été inauguré. M. Francis Berliani, président du CID, a souhaité la bienvenue aux représentants des autorités communales, MM. Bertschy, Vaucher et Weber, ainsi qu'à l'administrateur, M. Banderet. Dans ses propos, M. Berliani s'est félicité de l'étroite collaboration qui règne parmi les exposants, qui ont fait de grands efforts pour

présenter aux consommateurs des produits de haute qualité, et ceci dans un décor magnifique. A son tour, le président de commune, M. René Bertschy, a félicité les exposants de leur dynamisme, et a formé les vœux pour la réussite de ce comptoir subsideux. L'après-midi, ce fut le début du défilé des visiteurs à cette magnifique exposition qui durera jusqu'à dimanche soir.

(Avipress-J.-P. BAILLOD)

## Crédits votés par le législatif de Bôle mais le bruit n'en finit pas...

De notre correspondant :

Le Conseil général de Bôle a siégé lundi soir sous la présidence de M. André Vuillet, vingt-neuf conseillers étaient présents. Le procès-verbal de l'assemblée du 23 juin 1975 a été adopté à l'unanimité. Avant de poursuivre l'ordre du jour, le président a donné connaissance d'une lettre adressée au Conseil général par Mme Monique Monnier qui se plaint que Bôle a été sur pied de guerre de juillet à octobre, le matin à partir de 7 h jusqu'à parfois 22 h, et même le dimanche : tirs dans la forêt, tirs et explosions à Planeyse, et, pendant des heures, le vrombissement des avions militaires. Le dévalèment des souliers cloutés, les chants guerriers, les véhicules militaires. Mme Monnier compare Bôle au Vietnam ou au Sinaï ! Mais le plus

grave, selon elle, c'est de voir les enfants se mettre à rêver de violence et jouer à se tuer avec leurs fusils de bois. La troupe partie, la société de tir a pris la relève, et, avant les vendanges, ce fut le tour de pétards éclatant dans les vignes. La guerre continue ! Mme Monnier demande que les autorités défendent leurs administrés et protestent contre cet abus. Cette lettre a été transmise au Conseil communal pour étude et prise de position.

### CRÉDITS VOTÉS

Le Conseil général a accordé à l'exécutif un crédit de 48.000 fr. destiné à la suppression de la ligne aérienne de la rue de la Solitude et à celle reliant les immeubles 23 et 32 de la rue de la Gare. Cette ligne sera remplacée par un câble.

Deux amendements ont été refusés. Le premier était présenté par le parti socialiste qui demandait de remplacer la conduite d'eau de la rue de la Solitude par une conduite plus grande permettant ainsi de fournir une pression nécessaire à l'intervention du service du feu à l'extrémité de cette rue. Ces travaux nécessitaient un crédit supplémentaire de 47.000 francs. Le second amendement présenté par le parti libéral, demandait qu'un seul tube soit posé dans la fouille creusée rue de la Solitude, ce qui permettrait de poser par la suite le câble ; coût de l'opération 18.000 francs.

L'arrêté concernant une cession du terrain d'une superficie de 21 mètres carrés rue du Comte-de-Wemys à M. Karl Hofstetter prix : 500 fr. a été accepté à l'unanimité.

M. B. Ledermann, président de commune, a signalé ensuite que le plan d'alignement avait été mis à l'enquête publique et que l'on avait enregistré quelques oppositions. Les plans du lotissement de Foutey sont à l'enquête publique jusqu'à ce jour et dans ce cas également, il y a eu des oppositions.

### FERMETURE D'UN MAGASIN

Lors de la dernière assemblée du législatif, il avait été demandé que le Conseil communal intervienne auprès de Coop qui a décidé de fermer sa succursale de Bôle. M. Ledermann a donné connaissance de la réponse de Coop qui explique que les locaux provisoires ne pouvaient donner une satisfaction durable à la population, ni permettre de la servir comme il se doit. La direction de Coop espère dans une meilleure période conjoncturelle, pouvoir ériger un centre commercial régional à Colombier.

M. A. Meyer, directeur des services industriels, a informé l'assemblée de l'état de l'étude en cours concernant la réfection de la station de Foutey. M. D. Bugnon, directeur des forêts, a renseigné l'assistance sur les démarches entreprises par le Conseil communal au sujet de l'implantation d'un lieu d'aisance au vieux stand, le dossier se trouvant pour le moment dans les services compétents de l'Etat. Il a signalé également que l'inspecteur avait marqué une douzaine d'arbres au vieux stand, arbres qui sont creux ou malades. Ces essences seront remplacées.

## La panne générale d'électricité ? Un disjoncteur et un groupe de mesure avaient explosé à Charmey (Lac)

De 11 h 45 à 12 h 20 environ il y a eu une coupure générale d'électricité au chef-lieu et dans l'ensemble du canton.

Cette panne a été provoquée par l'explosion d'un groupe de mesures et d'un disjoncteur à Charmey (FR).

L'ENSA a aussitôt mobilisé tous les moyens à sa disposition ainsi que les équipements de secours pour rétablir le courant. A Neuchâtel, l'électricité a été rétablie au bout de 12 minutes, mais dans certains quartiers de la ville et ça et là dans la région le courant a été de nouveau coupé durant quelques minutes pour des motifs techniques.

Les installations de Charmey sont en cours de réparations mais hier après-midi au siège de l'ENSA, on ignorait encore les causes exactes de l'explosion.

La coupure de courant a provoqué, durant une quinzaine de minutes, l'arrêt des trolleybus et des trams et les TN ont dû organiser un service de dépannage par bus sur la ligne de Boudry. La panne a également provoqué une certaine émotion parmi les ménagères qui préparaient leur repas à cette heure-là.

A La Chaux-de-Fonds, les services industriels ont mis en marche les groupes de secours à moteurs thermiques ce qui a permis, avec l'apport de l'énergie fournie par Cridor de répondre dans la mesure du possible à la demande. Au Locle, plusieurs ascenseurs ont été bloqués. Bref, pas d'incidents sérieux sinon une avalanche d'appels téléphoniques lancés à la police, aux services industriels et à l'usine du Châtelot.

## Inégalité de traitement entre la ligne du Pied du Jura et celle du Plateau : des correctifs demandés par la commission cantonale des horaires

Lors de sa dernière réunion au Château, la commission cantonale des horaires, préparant la « saison » 1977-1979, a demandé aux CFF d'admettre une fois encore qu'il y avait une désagréable disparité entre les deux transversales suisses, c'est-à-dire entre la ligne du Pied du Jura, et celle du Plateau. Et comme le déplore la Fédération des sociétés du Pied du Jura, l'écart a encore été accentué avec l'entrée en vigueur de l'horaire 1975-1977. Il y a les interminables correspondances de Bienne et si la ligne du Plateau en a, des rames III, modernes et climatisées, n'ont pas été attribuées à l'axe Genève-Neuchâtel-Bâle et Zurich.

### LES ARRÊTS DE BIENNE ET LAUSANNE

Les arrêts de Bienne ? Les CFF ont promis d'étudier la question, expliquant cependant que des attentes de 25 minutes ou moins étaient « ferroviairement normales ». Théoriquement, il ne devrait pas y avoir de telles ruptures. Mais comme dans le cas des « directs » à destination du Valais qui lambinent en gare de Lausanne, les CFF ont un peu le couteau sur la gorge. Ces deux gares ne sont plus adaptées aux besoins du trafic : pas de surface disponible pour une extension, donc pas assez de voies. Cette lacune technique ne permet pas d'assurer une exploitation normale et sans contraintes, d'où ces arrêts qui n'en finissent pas, ces transbordements et autres inconvénients infligés aux usagers de la ligne du Pied du Jura.

Si certaines des correspondances sont jugées intolérables par la commission, notamment dans le cas des

trains 328 (attente de 30 minutes...) ou 340 (23 minutes), celle-ci a cependant abandonné la revendication concernant les arrêts de Lausanne, admettant avec les CFF que cette gare ne se prêtait plus à une exploitation normale. Il s'agit entre autres des trains 304 (départ de Neuchâtel à 8 h 10) qui somnole durant 18 minutes à Lausanne et 324 (départ de Neuchâtel à 14 h 12) qui, lui, attend gaillardement près d'une demi-heure sous la verrière... Mais si la gare est à ce point engorgée, qu'attend-on pour alléger son exploitation en utilisant la bretelle de Bussigny pour certains directs se dirigeant sur Genève ?

Les revendications particulières de la Fédération des sociétés du Pied du Jura portaient sur le train 244 (départ de Zurich à 21 h 18, arrêt-terminus à Neuchâtel à 23 h 22) qu'il serait souhaitable de prolonger jusqu'à Yverdon, voire Lausanne. Impossible, ont répondu les CFF arguant de la faible fréquentation de ce train. Même cas pour le 343 (départ de Neuchâtel à 21 h 47 et arrivée à Bâle à 23 h 20) que la Fédération aimerait voir dédoublé à Bienne, une partie des voitures continuant alors sur Zurich. Là aussi, l'argument de la fréquentation a fait abandonner cette revendication. Enfin, la Fédération demandait que des minibus soient attribués aux trains 203 et 334 et, éventuellement, au train 244. Cette revendication s'est transformée en simple vœu. Sera-t-il exaucé ?

### LE CROCHET PAR OLTEN ?

L'exécutif de Saint-Blaise a demandé que l'arrêt à 17 h 54 du train 525, celui des fonctionnaires fédéraux qui quitte Bienne à 17 h 22, soit maintenu dans

cette gare. Il le sera. De plus, on a déploré l'absence presque totale de correspondances à Berne entre Neuchâtel et Lucerne et retour, entre Neuchâtel, le Loetschberg et le Simplon et retour. A quand des compositions directes Neuchâtel-Brigue ou, faute de grives, de meilleures correspondances entre les trains du BN et ceux du BLS, deux sociétés cousines qui dépendent de la même direction ? La commission a constaté que les correspondances visées n'étaient effectivement guère brillantes mais elle a aussi admis que la capacité de la gare de Berne était trop faible et que l'accent était surtout mis sur l'axe Bâle - Olten - Simplon.

### CES TRAINS QUI DORMENT...

De son côté, la Fédération du Transjuralpin souhaite que le caractère international de la ligne Paris-Pontarlier-Berne soit mieux marqué, ainsi en supprimant les trop nombreux arrêts infligés à cette ligne entre Pontarlier et Neuchâtel, entre Neuchâtel et Berne à l'exception de celui d'Anet qui assure la liaison avec Fribourg.

C'est aussi l'avis de la commission qui appuiera cette revendication. Seul l'arrêt de Travers devra être maintenu pour le train 957 (départ de Neuchâtel à 23 h 07, arrivée à Travers à 23 h 27 et à Paris à 6 h 29). Lorsque l'on sait le temps perdu par les « Franco-Suisse » entre Pontarlier et Dijon, une ou deux minutes de plus ou de moins à Travers ne changeront rien à la situation. A propos de cette lenteur, la commission a mis le doigt sur la politique des chemins de fer qui répugnent à faire arriver des trains de nuit trop tôt dans les grandes gares. Un exemple ? Le

## Le tribunal de la 2<sup>me</sup> division a siégé au Château

Témoignage de Jéhovah baptisé et jouant un rôle très actif au sein de cette congrégation, E.B. âgé de 20 ans, domicilié à Bienne, a comparu devant le tribunal pour refus de servir. Son objection est fondée sur des motifs profondément religieux. Elle est sincère et, dira l'accusateur auditeur, digne d'estime. Ce qui n'empêchera pas ce dernier de rappeler à l'accusé quelques passages choisis dans l'Épître de Paul aux Romains sur le devoir de soumission aux autorités supérieures instituées de Dieu, telle que la Confédération

dont la Constitution est placée dans un contexte chrétien. Pour le tribunal, E.B. est en proie à un grave conflit de conscience mais le refus de servir doit être puni. En conséquence, le tribunal a condamné B. au maximum de la peine : six mois de prison à subir sous la forme d'arrêts pressifs, et sans sursis.

### ABSENT DE L'AUDIENCE !

R.D., 27 ans, de Fribourg, est accusé de ne pas avoir répondu à un ordre de marche pour un cours de répétition en avril dernier. C'est un cas difficile et il semble que l'alcoolisme joue un rôle dans l'attitude du prévenu à l'égard de ses obligations militaires. En son absence à l'audience, le tribunal a condamné D. à 3 mois d'emprisonnement sans sursis puisqu'il n'a pas pris la peine de venir au Château.

### LA DERNIÈRE CHANCE

J.-C.V., âgé de 22 ans, de Bascourt, a refusé de faire une école de sous-officier. Il est d'accord de faire son service militaire, mais en tant que soldat seulement. Il ne veut pas commander. Mais l'on s'aperçoit qu'à son refus se mêle un peu d'objection. Néanmoins, c'est la perspective de prendre des responsabilités qui l'effraie.

Ses qualifications militaires sont excellentes ; il fut un bon soldat qui faisait son travail minutieusement :

— C'était surtout pour ne pas avoir d'ennuis !, dira-t-il à ses juges, mais surtout pas pour me faire remarquer de mes supérieurs !

Ce cas a été longuement retenu le tribunal lors de ses délibérations. Finalement, accordant à l'accusé une dernière chance, il a condamné V. à la faible peine de deux mois de prison avec un sursis de trois ans.

### NI DIEU, NI MAÎTRE !

Un Jurassien, A.M., des Reussilles, âgé de 20 ans, a bien mal commencé sa vie d'adulte : il a refusé de faire son école de recrues, il a été condamné pour consommation de haschisch et il fait l'objet d'une instruction pour vol d'explosifs !

Il a voulu se faire un personnage de dur (ni Dieu, ni maître) qui frappe quand on l'énerve ! Il ne veut recevoir d'ordre de personne. Néanmoins, devant ses juges, ce n'est plus du tout l'ours des Reussilles mais l'agneau qui comparait. Il donne l'impression de s'être

ressaisi et ne s'oppose plus à accomplir son devoir militaire, donc son école de recrues qu'il avait refusée de faire pour des raisons de santé (hépatite virale due à la consommation de stupéfiants).

L'auditeur avait requis une peine de huit mois de prison. Le tribunal le condamne à quatre mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans.

### INAPTE AU TIR

Déclaré inapte au tir parce que cet exercice lui occasionne des douleurs dans les oreilles, J.-C.L., âgé de 25 ans, d'Arbon, fusilier à la compagnie de fusiliers II/9, s'est vu retirer son arme. L'armée a changé son incorporation, le mettant dans une troupe de renseignements. Mais avant cette décision, il refusa d'aller faire un cours de répétition en avril passé, ce qui lui valut de comparaître devant ce tribunal pour insoumission intentionnelle.

Le tribunal l'a condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis de deux ans.

G. Mt

### La composition du tribunal

Hier, au Château, à la salle des Etats, le tribunal militaire de la 2<sup>me</sup> division a siégé sous la présidence du grand juge lieutenant-colonel Bertrand Houriet (Neuchâtel) avec les juges suivants : capitaines Thierry Grossen (Berne), Jean-Pierre Amsler (Neuchâtel) et Gilbert Mouron (Genève), fourrier Jacques Haemmerli (Vernier), sergent Michel Henchoz (Genève), auditeur capitaine Jacques Couyoumtzelis (Genève), greffier capitaine Jean-Jacques Hodel (Genève), auditeur M. Francis Rochat (Cugy).

Le défenseur d'office était Me Denis Oswald (Neuchâtel).

### LE LANDERON

#### Voiture contre un bus

Vers 11 h 15, M. L.L., de Bienne, circulait sur la route d'évitement du village du Landeron en direction nord. En s'engageant sur la route nationale, il ne respecta pas le signal « Cédez-le-passage », et sa voiture entra en collision avec un bus conduit par M. E.R., de Lyss. Dégâts. Hôtel Dhairtel Mpl ég.celo.e.âstcéc

## «Duel» de poids lourds sur la N5 à Vaumarcus

Une voiture arrive : deux blessés



La voiture et un des camions ont terminé leur course contre un mur. On devine la violence du choc ! (Avipress - J.-P. Baillo)

Un accident spectaculaire dans lequel trois poids-lourds ont été impliqués, s'est produit, hier matin, à Vaumarcus, perturbant le trafic jusqu'à 13 heures.

Vers 6 h 45, un train routier piloté par M. W.B., de Bullet (VD), circulait sur la RN5 de Vaumarcus en direction de Saint-Aubin. Au lieu dit « Le Châtelot », dans un léger virage à gauche, il dépassa un autre train routier le précédant conduit par M. M.M., d'Yverdon, qui empruntait la piste sud. Au cours du dépassement, le camion B. accrocha au passage une machine de chantier pilotée par M. A.G., de Neuchâtel, et remorquée par le camion conduit par M. G.L., de La Chaux-de-Fonds, qui arrivait en sens inverse. La largeur de cette machine, qui ne peut être remorquée sur une route que dans des conditions bien précises et avec l'autorisation nécessaire, dépassait de 50 cm la ligne de sécurité.

Sous l'effet du choc, les deux essieux de la remorque du train routier B. ont été arrachés. Privée de ses roues, cette dernière « dérapa » sur la chaussée bétonnée et heurta au passage la voiture conduite par M. Jean-Louis Duvanel, âgé de 29 ans, de Pesoux, qui arrivait en sens inverse. Le camion B. s'immobilisa alors à travers de la route à 150 m du point d'accrochage, alors que la voiture et le train routier M. terminaient leur course contre un mur.

Le camion L. et la machine de travail obstruaient la piste nord et il fallut faire appel à un camion-grue de Marin pour dégager la chaussée sur laquelle le trafic fut perturbé jusqu'à environ 13 heures. Blessé, M. Duvanel ainsi que son passager M. Alfred Porret, âgé de 41 ans, d'Auvernier ont été transportés à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

Le conducteur souffre d'une fracture de la jambe gauche, de douleurs à la cage thoracique et d'une commotion. Le passager de la voiture a des coupures sur tout le visage. Les dégâts de cet accident sont évalués à 250.000 francs !



Une autre vue de l'accident : de gauche à droite, l'engin de chantier, la remorque (couchée) du premier train routier puis le camion dépassé et sa propre remorque. (Avipress - J.-P. Baillo)



## Colloque international à l'Institut d'ethnographie

● RÉUNISSANT une cinquantaine de savants, un colloque international intitulé : « Culture sur brûlis et évolution du milieu forestier en Amazonie du nord-ouest » aura lieu durant trois jours, à partir de ce matin, à l'Institut d'ethnographie. Les participants, des chercheurs étrangers et suisses, visiteront l'exposition « Amazonie nord-ouest » organisée au Musée d'ethnographie qui sera ouverte au public jusqu'à fin décembre. Le programme est chargé : exposés scientifiques sur les travaux qui se sont déroulés parmi les populations indiennes de l'Amazonie péruvienne et colombienne grâce aux subsides du Fonds national suisse de la recherche scientifique et de l'institution suédoise française, avec la participation du Pérou et de la Colombie ; débats, projection de films, échange d'expériences, etc...

La recherche vise à sauver la plus grande forêt du monde menacée par l'influence néfaste de la colonisation massive et la pollution apportée par la « civilisation du béton ». Nous souhaitons la bienvenue aux hôtes du colloque en espérant qu'ils remporteront un bon souvenir du chef-lieu et des contacts avec leurs collègues neuchâtois. (P.)

### «Cédez-le-passage» non respecté

● HIER, vers 7 h 15, M. F.B., de Neuchâtel, circulait rue Guillaume-Farel. A l'intersection avec la rue du Clos-de-Serrières, il ne respecta pas le signal « Cédez-le-passage » et sa voiture entra en collision avec celle conduite par M. C.R., de Neuchâtel. Dégâts.

### LA NEUVEVILLE

#### A l'Ecole de commerce

(c) Le Conseil municipal neuvevillois a approuvé les nominations définitives de M. Jean-Paul Steinegger, comme maître principal pour l'enseignement du français, et de Mlle Martha Lehner, comme maîtresse de sténographie, à horaire partiel. Ces décisions devront encore être ratifiées par la direction cantonale de l'instruction publique.

#### Contribution hospitalière

(c) La contribution de la commune aux frais d'entretien des établissements hospitaliers du canton s'élèvera à près de 225.000 fr. pour l'année prochaine. De plus, la part des Neuvevillois aux frais d'exploitation et de construction de l'hôpital régional se montera à quelque 107.000 fr. pour 1976.

#### LES ITALIENS ONT BON DOS !

Enfin, la Fédération du Transjuralpin souhaitait la création d'une nouvelle relation rapide entre Paris et Berne et retour, avec départs tôt le matin de Paris et tard le soir de Berne, relation devant permettre aux voyageurs de passer au moins quatre heures à Berne. Cette relation est notamment demandée par l'ambassade de Suisse à Paris, les chambres de commerce françaises et suisses et le bureau SNCF auprès du ministère des affaires étrangères. Si les « Franco-Suisses » sont mieux fréquentés qu'auparavant, conséquence de la vaste campagne d'information lancée par la fédération, la création d'un nouveau train n'est cependant pas envisagée pour le moment.

Dans l'immédiat, il faudrait donc avancer l'heure de départ du train 950 qui quitte actuellement Paris à 8 h 14. Hélas, ce train comprend des voitures directes à destination de Milan. Négocier avec les FS reviendrait à multiplier par trois les difficultés. Résultat : tout le monde couche sur ses positions. On voit déjà la SNCF et les CFF afficher un air faussement contrit et, lorgnant du côté du Simplon, dire en chœur : — On voudrait bien mais vous comprenez, les Italiens...

Comme ils tombent bien ces Italiens ! Cl.-P. Ch. (à suivre)

**AVIS OFFICIELS**

**UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**  
Faculté des lettres

Vendredi 7 novembre 1975, à 20 h 15  
AULA  
Conférence de Monsieur Jürg GASCHÉ, ethnologue, coordinateur du programme de recherche

Sujet:  
**Un dialogue avec la nature: les indiens witoto de la forêt amazonienne**

Entrée libre Le doyen

**IMMEUBLES**

A vendre, dans bourg médiéval fr-bourgeois en plein développement

**PETIT IMMEUBLE**  
comprenant 2 appartements et locaux commerciaux.  
Situation commerciale de premier ordre.  
Prix de vente: Fr. 250.000.—

Faire offres par écrit ou par téléphone, dès 14 heures au (037) 52 29 02.  
Jean-Robert Page, agence Immobilière, 1680 Romont.

A VENDRE à Gorgier près Saint-Aubin, petite maison de 3 appartements à retaper minuscule jardin. Prix très avantageux: Fr. 65.000.—  
Capital nécessaire: Fr. 25 à 30.000.—  
Libre tout de suite.

AGENCE CLAUDE BUTTY  
Tél. (037) 63 24 24.

**CHALET NEUF**

à vendre à Villars-Burquin s/Grandson. Vue imprenable.

Faire offres à: Gustave Henry Valeyres-sous-Ursins. Tél. (024) 35 11 13.

**économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé**

**SAINT-AUBIN**

**A vendre en propriété par étage au chemin du Motier**

2 appartements résidentiels, tout confort, à proximité du centre du village et des écoles; vue imprenable sur le lac et les Alpes, zone très tranquille. Surface habitable 152 m<sup>2</sup>: 6 pièces avec cheminée de salon, 3 salles d'eau cuisine aménagée avec machine à laver la vaisselle, réduit, balcon.

**A louer**

1 appartement résidentiel au chemin du Motier, situation merveilleuse, vue imprenable, immeuble de 5 appartements: appartement de 6 pièces avec cheminée de salon, 3 salles d'eau, cuisine aménagée, réduit, balcon. Surface habitable 152 m<sup>2</sup>.

Loyer mensuel: Fr. 800.— + charges.  
Garage individuel: Fr. 50.— mensuellement.

Libre tout de suite ou date à convenir.

Pour visiter et traiter: M. Pagani & Cie, Bôle, tél. (038) 41 25 87, ou Fiduciaire F. Anker, Saint-Aubin, tél. (038) 55 16 49.

A LOUER pour date à convenir, rue de l'Écluse 37, Neuchâtel

**1 studio non meublé**

avec cuisinette, douche et W.-C. 290 fr. par mois, chauffage et électricité compris.

**1 studio meublé**

avec cuisinette, douche et W.-C. 370 fr. par mois, chauffage et électricité compris.

**1 garage chauffé**

75 fr. par mois.

S'adresser: Fiduciaire Louis Crelier avenue de la Gare 8, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 77 65.

**BUREAUX - ATELIERS**

de diverses grandeurs. Total des surfaces plus de 200 m<sup>2</sup>; toilettes par étage; ascenseur.

Renseignements: Tél. (032) 22 50 24.

**A louer très bel appartement de 2 1/2 pièces, meublé**

Agencement luxueux, situé au 10<sup>ème</sup> étage, rue des Troncs 12, Serrières.

Prix Fr. 700.— charges comprises. S'adresser à Fidimobil S.A. Rue Saint-Honoré 2 2000 Neuchâtel Tél. 24 03 63.

A louer

**studios**

tout confort. Date à convenir. Renseignements: tél. 25 76 72.

Tout de suite ou à convenir,

**à Boudry,**

magnifiques appartements dans la verdure, situation tranquille et ensoleillée:

**1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces**

tout confort, grandes surfaces, ascenseur, aménagements extérieurs soignés. Loyer avec charges dès Fr. 355.—, Fr. 440.—, Fr. 527.—, Fr. 668.—. Garage collectif.

S'adresser à: Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

Libre tout de suite, à Marin,

**vaste studio**

tout confort, dans petit local. Situation tranquille, place de parc. Loyer exceptionnel. 250 fr. + charges.

S'adresser à: Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer à Marin

**GRAND STUDIO**

tout confort, salle de bains, cuisine agencée, transports publics à proximité.

A louer à Hauterive

**MAGNIFIQUE APPARTEMENT**

Surface 3 1/2 pièces, transformé en 2 pièces, conviendrait pour célibataire ou couple sans enfants. Cheminée salon + cuisine habitable équipée avec machine à laver la vaisselle. Situation magnifique, tranquillité, aménagement de luxe.

Prix 600 fr. + charges; libre tout de suite.

**FIDUCIAIRE WILLY BREGNARD**  
Fbg du Lac 2 Neuchâtel  
Téléphone 038 / 24 17 19

A louer à la rue de Boubin 1, Peseux, un

**appartement de 2 pièces**

avec cuisine-labo installée. Loyer mensuel, y compris les charges, 347 fr. Renseignements: tél. 21 11 55 (interne 422).

Rue de l'Évole 27, Neuchâtel, A LOUER

**garage**

pour 2 voitures, peut aussi être utilisé comme

**entrepôt**

Loyer mensuel Fr. 180.— S'adresser à Fidimobil S.A. Rue Saint-Honoré 2 2000 Neuchâtel Tél. 24 03 63.

**Cortailod**

A louer pour le début de l'année, au chemin de la Grassilière,

**appartement de 4 pièces**

avec tout confort. Loyer Fr. 435.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Neuchâtel, dès le 31 octobre 1975, avec service de conciergerie partie,

**appartement de 3 pièces**

tout confort, grande cuisine agencée, cave. Loyer Fr. 270.—/mois. Fid. Schenker Manrau S.A., av. Fomachon 29, Peseux, tél. 31 31 55.

A louer à Neuchâtel (rue des Moulins), immédiatement ou date à convenir,

**studio**

cuisine et douche 230 fr. 1 1/2 pièce et cuisine à l'usage de locaux 200 fr., à l'étage. Chauffages individuels.

Tél. 24 42 40.

**Le Landeron**

A louer tout de suite ou pour le début de l'année, au bord du lac,

**appartement de 2 1/2 pièces**

avec tout confort. Loyer Fr. 405.— + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

**VISITEZ**

**NOS 2 APPARTEMENTS PILOTES**

le samedi 8 novembre 1975, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à

**BOUDRY**

«Sur la Forêt» (près de la gare).

**APPARTEMENTS À LOUER**

à partir du 24 octobre 1975: 2, 3, 4 pièces.

**SITUATION:** très tranquille, à quelques minutes du centre de la ville, en surplomb à l'est de la vallée de l'Areuse, vue étendue, zone de verdure importante, places de jeux d'enfants et d'adultes (boccia, etc.)

**CONSTRUCTION:** soignée, bien isolée et de bon confort.

**AMÉNAGEMENT:** moderne, cuisine équipée complètement (memo-timo inclus), loggia couverte, service de conciergerie permanent.

**PRIX DES LOCATIONS** garantis jusqu'au 21 décembre 1976:

2 pièces à partir de Fr. 325.— + charges Fr. 65.— = Fr. 390.—

3 pièces à partir de Fr. 450.— + charges Fr. 82.50 = Fr. 532.50

4 pièces à partir de Fr. 515.— + charges Fr. 100.— = Fr. 615.—

Garages à partir de Fr. 75.—

**RENSEIGNEMENTS ET LOCATION:** CAISSE DE RETRAITE DE FAVAG S.A., Monruz 34, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 41, interne 258, et au bureau de l'architecte, tél. 33 59 00.

A louer à Marin, près de la gare, bel

**appartement de 4 1/2 pièces**

(107 m<sup>2</sup>), hall, grande loggia, cuisine agencée, cave et ascenseur. Entrée à convenir. Box disponible dans garage souterrain. Tél. 33 17 15.

**appartement 5 1/2 pièces**

libre tout de suite ou pour date à convenir. Loyer 737 fr. + charges. Faire offres à Fid. Stocker S.A., Uttins 8, 2034 Peseux. Tél. 31 74 55.

A louer à Cortailod

**APPARTEMENT**

de 2 pièces, tout confort. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à Emile Sandmeier, Cortailod. Tél. 42 19 34.

A louer tout de suite, au Landeron, près de la frontière neuvevilloise,

**1 appartement de 2 pièces**

320 fr. + charges 30 fr.

Renseignements: Fiduciaire R. Englert, Bienne, tél. (032) 22 33 42.

**Placements immobiliers de 1<sup>er</sup> ordre**

sur immeuble neuf entièrement loué dans le canton de Neuchâtel

- Très bon rendement
- Plus-value
- Placement GARANTI par un certificat de propriété

PART DÈS Fr. 17.000.—

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part.

Nom: Prénom:

Adresse: Tél. ( )

Bureau de placements immobiliers Michel Wolf, fbg du lac 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 48 33.

**Languedoc - Roussillon**

entre (Béziers et Narbonne) à vendre

**domaine viticole**

de 5 ha, avec

**ancienne maison**

**et villa de 4 pièces**

**Fiduciaire HORDES S.A. PIERRE DESAULES**  
Economiste  
Fausses-Brayes 19 ☎ 038 24 18 22  
NEUCHÂTEL

Région de Neuchâtel, à vendre

**IMMEUBLE LOCATIF**

de 8 logements et 4 garages. Loyers modérés. Rendement brut: 8%. Nécessaire pour traiter: Fr. 217.000.—. Ecrire sous chiffres MM 6125 au bureau du journal.

**A LOUER**

**A louer à Bôle**

immédiatement ou pour date à convenir: APPARTEMENT DE 3 PIÈCES, loyer mensuel 330 fr. plus charges; APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES, loyers mensuels de 305 fr. à 385 fr. plus charges, confort, situation tranquille, service de conciergerie; GARAGES à 60 fr. par mois. Tél. (038) 41 24 14, de 18 à 20 h.

**HLM**

A louer, Serroue N° 3, à couple ou à personne seule, appartement de 2 chambres, tout confort. Loyer mensuel 191 fr. plus charges 55 fr.

A l'entrée, le gain annuel du ménage ne doit pas dépasser 17.100 fr. auquel on ajoute 2000 fr. par enfant.

S'adresser à l'étude Roger Dubois, notaire, Neuchâtel, tél. 25 14 41.

A louer à FONTAINEMELON magnifiques

**appartements**

de 3 1/2 et 4 1/2 pièces cuisine agencée, ascenseur, libres tout de suite ou pour date à convenir. A partir de Fr. 360.— + charges. Tél. 53 16 00.

Rue des Saars, Neuchâtel, tout de suite ou pour date à convenir

**5 1/2 pièces**

(environ 90 m<sup>2</sup>) rénové, tout confort, hall meubleable,

**cheminée de salon**

Très belle vue sur tout le lac, W.-C. et salle de bains séparés, arrêt de bus à proximité. Loyer mensuel: Fr. 630.— + garage et charges.

Adresser offres sous chiffres DD 6116 au bureau du journal.

**CERNIER**

A louer tout de suite

**UN MAGNIFIQUE STUDIO**

Cuisine agencée, tapis de fond, plafond en lames de bois. Fr. 270.— par mois + charges

**UN APPARTEMENT DE 2 PIÈCES**

même conception intérieure que le studio. Fr. 320.— + charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à G. Fanti, rue du Lac 19, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

**Maculature**

au bureau du journal

**anciennne ferme**

Au Val-de-Ruz

Très grands locaux à usages multiples. Dépôts - Installations pour maîtres d'état - Carrosserie Voitures - Bateaux - Caravanes, etc.

Vente - Location, ou location par local.

Tél. (038) 57 13 79, de 19 h à 21 heures.

**CHAMPÉRY (VS)**

Pour vos vacances, dans zone de verdure, face aux Dents-du-Midi, nous construisons:

**les résidences bel-air**

1<sup>ère</sup> LIVRAISONS NOËL 1976

Capital nécessaire  
2 pièces dès Fr. 100.000.— 50.000.—  
3 pièces dès Fr. 145.000.— 75.000.—  
4 pièces sur commande.

Prix fermes et sans augmentation pour toutes réservations jusqu'au printemps 1976.

**Promotion et ventes:**

**H. L'HOSTE - R. AVANTHAY**

1874 CHAMPÉRY  
Tél. (025) 8 44 44 - 8 44 87.

Veillez S.V.P. me faire parvenir sans engagement la documentation.

Nom: Prénom:

Rue:

Ville: Tél.

Particulier vend à Boudry,

**appartement spacieux de 4 pièces**

situation tranquille. Prix exceptionnel Fr. 104.000.—

Renseignements, tél. (071) 51 54 55.

**BAUX À LOYER**

à vendre à l'imprimerie de ce journal

**JET-BAG**  
la sacoche tout-usage à prix sensationnel

Profitez de cette offre!  
\* Achetez une chemise Prospero à Fr. 49.80 ou à Fr. 55.—.  
\* Versez Fr. 24.80 et vous recevrez une solide sacoche tout-usage d'une valeur de Fr. 50.— environ.  
Les cartes de commande sont à votre disposition dans le commerce de la branche.

seulement **24.80**

Voici l'étiquette que nous imprimons en relief gratuitement au nom du propriétaire. Les saccosches tout-usage Jet-Bag sont les seules à porter cette marque personnelle!

**Kauf Business Travel Collection**

**Jet-Bag et Prospero-le cadeau combiné idéal!**

Vous trouverez dans les commerces de la branche ci-dessous les chemises Prospero et le dépliant Jet-Bag avec carte de commande:

- Neuchâtel: Vêtements Breisacher ● Vêtements ESCO S.A. ●
- Peseux: Confection Moine ●
- Saint-Aubin: Porret - Nouveautés ●

**A LOUER**

A louer, rue Emer-de-Vattel (à proximité de l'avenue des Alpes), dans petit local, près de la forêt, tranquillité absolue, trolleybus à 5 minutes, vue imprenable, dès le 24 novembre 1975.

**APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**

tout confort, cuisine agencée, balcon. Loyer mensuel 558 fr. + charges. Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel Tél. 25 76 72.

Aux Charmettes tout de suite ou à convenir

**TRÈS BEAU STUDIO**

cuisine, W.-C., salle de bains, balcon, cave, tout confort. Loyer 310 fr. + charges 45 fr. ;

pour le 24 décembre 1975 ou à convenir

**STUDIO**

comme ci-dessus, rez-de-chaussée. Loyer 300 fr. + charges 45 fr.

Tél. (038) 31 39 92.

A louer à NEUCHÂTEL

**rue des Carrels**

très bel appartement avec vue, 3 pièces dont un grand living, cuisine complètement agencée avec cuisinière à gaz, lave-vaisselle, frigo. Bains - toilettes. Balcon, cave. Libre immédiatement, 440 fr. + charges.

S'adresser à Agence 13 \* 13, Orangerie 8, Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

**HAUTERIVE APPARTEMENT MODERNE**

4 pièces, hall, cuisine aménagée, salle de bains + salle de douche, balcon. Vue étendue. Fr. 700.— par mois + Fr. 50.— charges. Libre dès janvier 1976. Tél. 25 13 03.

**BEVAIX**

A louer **3 pièces** confort, 405 fr., charges comprises.

Etude Cartier, Concert 6, tél. 25 12 55, le matin.

**COLOMBIER**

av. de la Gare 16 B. A louer **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 4 PIÈCES** 513 fr. par mois, charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. Pour visiter : Tél. 24 27 22, heures de bureau. Pour traiter : S.I. Baloise Place Pépinet 2 Lausanne. Tél. (021) 22 29 16.

**A louer**

**HLM 3 pièces**

confort, Fr. 231.— et 273.—, charges comprises. Salaire maximum Fr. 22.800.— + Fr. 2000.— par enfant. Etude Cartier, Concert 6, tél. 25 12 55, le matin.

A louer à Bevaix splendide et vaste

**appartement de 3 1/2 pièces**

Tél. (038) 24 70 52.

**studio non meublé**

avec tout confort. Loyer Fr. 275.— + charges. S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

**grand studio**

tout confort, cuisine agencée, W.-C. séparés, tapis tendu, poutres apparentes, cave.

Pour visiter : tél. 24 36 34 Pour traiter : Fid. Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Pesoux, tél. 31 31 55.

**grand studio non meublé**

avec tout confort. Loyer Fr. 260.— + charges. S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

**VAUMARCUS**

tout de suite ou à convenir, **trois chambres** balcon, grande cuisine, salle de bains, cave et galetas. Loyer : 190 fr.

Adresser offre sous chiffres GG 6119 au bureau du journal.

**Boudry**

A louer tout de suite ou pour le début de l'année, au chemin des Adozz,

**appartement de 2 pièces**

avec tout confort. Loyer Fr. 280.— + charges. S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

**R. Jobin** Boudry Tél. 42 17 31

**A louer à CERNIER**

Pour le 1<sup>er</sup> décembre 1975, Pierre-Grise 11,

**appartement**

de 3 chambres, central, eau chaude, bains, Fr. 276.— + 60.— de charges ; **appartement remis à neuf** de 2 chambres,

**Cornaux**

A louer tout de suite ou pour le début de l'année, au chemin des Etroits,

**appartement de 3 pièces**

avec tout confort. Loyer Fr. 355.— + charges. S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

**Boudry**

A louer pour le début de l'année, à la route de Grandson,

**appartement de 4 pièces**

avec tout confort. Loyer Fr. 595.—, parc compris, + charges. S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

Fiduciaire Régies S.A. 2, ruelle Mayor. Tél. 25 46 38. A louer pour fin 1975, à Hauterive

**appartement de 3 1/2 pièces**

Tout confort, ascenseur, balcon. Loyer mensuel Fr. 500.—, plus charges.

Lire la suite en page 14

A louer rue de Champréveyres 11 **magnifique appartement** de 1 pièce, 356 fr. par mois, charges comprises, libre dès le 1<sup>er</sup> janvier 1976. Immeuble récent, tout confort. Pour visiter, tél. (038) 25 29 72 Pour traiter : La Baloise Service Immobilier Place Pépinet 2, Lausanne. Tél. (021) 22 29 16

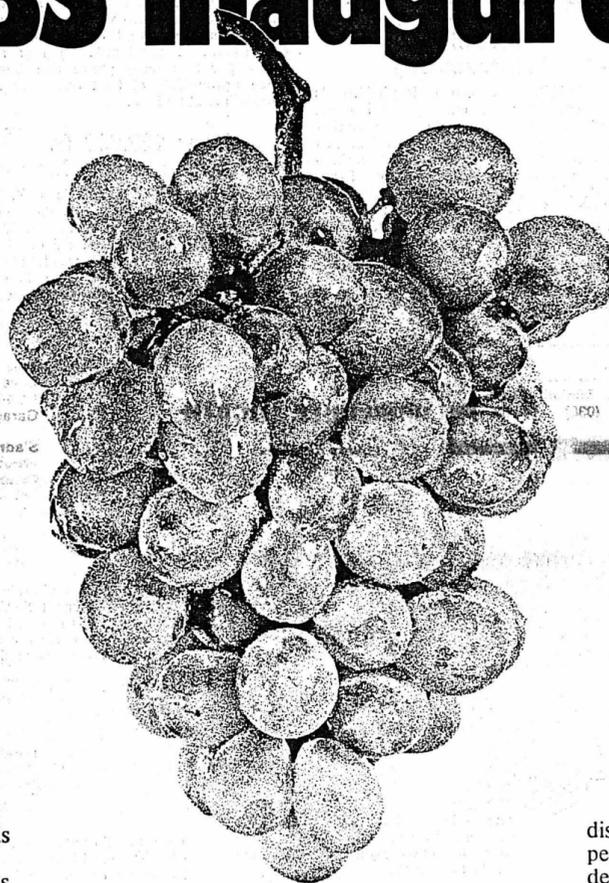
**Skis Rossignol Top Rangers** 180-200 cm **180.-**

**Skis Rossignol Top Rangers** 175-200 cm **230.-**

avec arête supérieure

**Super-Centre** Portes-Rouges

**La grappe est mûre. Demain, l'UBS inaugure...**



**D**emain, l'UBS de Neuchâtel entre dans une ère nouvelle. Depuis des mois et des mois, les architectes, les entrepreneurs et les corps de métiers travaillaient dans la fièvre à l'agrandissement de nos anciens locaux. Dans vingt-quatre heures, l'UBS disposera du triple de la surface dont, malgré une clientèle en progression constante, elle a dû se contenter jusqu'à présent.

**G**ain de place donc. Gain d'efficacité aussi, car l'UBS ne se borne pas à s'agrandir. Elle modernise aussi ses équipements, elle met en œuvre les techniques les plus récentes en matière de gestion, de communication, d'organisation, elle innove résolument dans le sens du progrès. Gain de temps: les opérations bancaires, désormais, s'effectueront sur un mode encore plus rapide.

**Demain, le grand jour- Demain, le grand concours**



Si vous n'avez pas reçu notre dépliant «Concours» par la poste, demandez-le à l'un de nos guichets.

**B**ref, le public neuchâtelois disposera d'un instrument hautement perfectionné, d'un établissement de crédit conçu à tous égards en vue du futur. Mais les hommes d'affaires ne seront pas seuls à profiter des facilités apportées à leurs transactions. Notre banque, en effet, se veut ouverte à tous: petits et grands, employeurs et salariés, producteurs et consommateurs... L'UBS est la banque de chacun, elle le sera désormais dans une mesure encore plus grande.

**N**ous avons placé l'ouverture de notre succursale agrandie sous le signe de la grappe. Symbole éloquent! Le rôle essentiel d'une banque n'est-il pas de fertiliser l'économie tant locale que régionale? Belle tâche, à laquelle l'UBS pourra, grâce à sa nouvelle organisation, se consacrer avec un regain d'efficacité.



Union de Banques Suisses

Place Pury 5  
2001 Neuchâtel

**Transplan AG**  
Länggassstrasse 54, 3009 Berne.  
Téléphone (031) 23 57 65.

**Exceptionnellement avantageux**

**À CRESSIER logements spacieux modernes**

état de neuf. Cuisine agencée, bain, cave, galetas, place de parc. Situation tranquille.

4 pièces Fr. 450.— + charges Fr. 80.—  
3 pièces Fr. 400.— + charge Fr. 70.—  
garage Fr. 60.—  
Chambres meublées, bas prix.

Tél. (038) 47 18 33.

**A louer à Marin**

splendides et vastes appartements de 4 1/2 pièces et 5 1/2 pièces. Bain, W.-C. séparés, avec douche, cuisine agencée, cheminée de salon.

Tél. (038) 24 70 52.

**Situation très tranquille (Charmettes 31-33-35)**

**TROIS PIÈCES** 1<sup>er</sup> étage, très belle vue sur le lac, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1976 ou à convenir, loyer 465.— + charges Fr. 50.—  
**TROIS PIÈCES** 1<sup>er</sup> étage, très belle vue sur le lac, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1976 ou à convenir, loyer Fr. 460.— + charges Fr. 50.—  
**DEUX PIÈCES** tout confort, balcon, rez-de-chaussée, tout de suite ou à convenir, loyer Fr. 365.— + charges Fr. 30.—  
**DEUX PIÈCES** rez-de-chaussée pour le 1<sup>er</sup> janvier 1976 ou à convenir, loyer Fr. 340.— + charges Fr. 30.—  
**DEUX PIÈCES** 2<sup>ème</sup> étage, très belle vue, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1976 ou à convenir, loyer Fr. 410.— + charges Fr. 30.—  
**STUDIO**, cuisine, salle de bains, W.-C., balcon, rez-de-chaussée, tout de suite ou à convenir, loyer Fr. 320.— + charges Fr. 30.—

S'adresser à M<sup>me</sup> SCHWAAR, Charmettes 33, tél. (038) 31 39 92.

**à louer**

Place Pury, dans immeuble neuf, pour le 1<sup>er</sup> mai 1976

**LOCAUX COMMERCIAUX**

- 5 étages de 120 m<sup>2</sup> pouvant être loués séparément.
- les surfaces peuvent être aménagées au gré des futurs locataires.
- isolation acoustique soignée.

Pour tous renseignements: **SECURITAS S.A.** rue Prébarreau 8, tél. 24 45 25.

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Daniel Piller à l'office des sports

D'un correspondant :  
Le sympathique et solide ailier gauche de la première ligne du Hockey-club La Chaux-de-Fonds, Daniel Piller, vient d'être nommé délégué à l'office des sports de La Chaux-de-Fonds. Il entrera en fonction le 1er décembre. Il prend la place qu'occupait jusqu'à ce jour M. Pierre Perret, promu dans un autre secteur.

un sportif averti qui, en choisissant son nouveau délégué, a fait montre de sa compréhension à l'adresse du mouvement sportif de la Métropole de l'horlogerie.

Le nouveau délégué aux sports de La Chaux-de-Fonds est né à Fribourg le 24 septembre 1946. Il quitta sa ville natale à l'âge de 13 ans pour Genève et à 15 ans le voilà à Villard avec son père nommé chef de glace de la patinoire locale. Inutile de chercher où Daniel passe son temps libre. Il est sur la glace. Il est promu gardien de la 1re équipe en 1960 en remplacement d'Ayer. C'est le titre de champion suisse de 1re ligue et l'ascension en ligue B sous la direction de Gaston Pelletier. Tout en poursuivant sa formation au collège international de Beau-Soleil, à l'école secondaire puis dans une banque d'Aigle, il est membre à part entière de Villard champion de ligue B en 1962 et champion national de ligue A en 1963 et 1964. En 1967, pour un an, il est à Genève. Retour à Villard qui évolue en première ligue, c'est un nouvel accès à la ligue B de 1971 à 1973, il signe à Fribourg; enfin, en 1973, il retrouve Gaston Pelletier qui est l'entraîneur du HC La Chaux-de-Fonds avec son nouveau club il est deux fois vice-champion, tout en obtenant à l'issue de la dernière saison le titre de 2me marqueur, derrière son camarade Turler.

A La Chaux-de-Fonds, il entre au service de la commune en qualité de responsable de l'économat. Il avait une formation parfaite pour obtenir une promotion. Sportif complet (non seulement le hockey sur glace, mais encore la natation, le water-polo, le tennis, le golf, le cyclisme, le football et le ski) il était l'homme tout indiqué pour devenir le délégué aux sports, d'autant plus qu'il dirigea avec beaucoup de compétence durant quatre ans, la patinoire de Villard.

Marié, avec un enfant, Daniel Piller entendait trouver une place correspondant à sa volonté, car il sait que la pratique du sport a des limites. P. G.

### Etat civil (4 novembre)

**NAISSANCES:** Barth Raphaël, fils de Raymond-André, employé de banque, et d'Erika, née Suter; Portmann Nathalie, fille de Luc-Pierre, étudiant en médecine, et de Jocelyne, née Mathey-Prévoit; Würsch Méline, fille de François-Louis, horloger, et de Claudine-Hélène, née Calame-Longjean; Froidevaux David, fils de Pierre-André, dessinateur géomètre, et d'Arlette-Marie-Thérèse, née Rais; Leroy Alexandre, fils de Lucien-Edmond, mécanicien, et d'Anne-Marie, née von Gunten.

**PROMESSE DE MARIAGE:** Gnani Ettore-Giuseppe, maçon et Marcq Annie-Suzanne-Marthe.



Daniel Piller (Avipress - G. C.)

## Prise de position des travailleurs d'Auréole

(c) Sous le titre « Auréole fait confiance au Conseil d'Etat », nous avons reçu hier après-midi un communiqué émanant des travailleurs de cette entreprise et portant cinq signatures.

« A la suite de la dernière entrevue Synchron-FMTH, le personnel d'Auréole a pris connaissance des nouvelles propositions de la direction et le juge globalement inacceptables. Synchron, intransigeant, refuse toujours de suspendre les licenciements. Cette suspension, poursuit le communiqué, permettrait d'une part de vérifier les affirmations de Synchron quant à la qualité et à la rentabilité d'Auréole et d'autre part de retrouver le fond en faveur du personnel. En outre, Synchron parle de paix du travail, alors qu'il ne la respecte pas.

Dans ces conditions, conclut ce communiqué, les travailleurs d'Auréole considèrent que la confrontation du vendredi 7 novembre entre les deux parties au Conseil d'Etat (confrontation non souhaitée par Synchron) prend une importance primordiale et font confiance aux autorités cantonales.

### Pour 100.000 fr. de montres volées

(c) En début de semaine, de nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans l'usine Rotary, à La Chaux-de-Fonds. Deux mille montres, environ, ont été dérobées, ce qui représente une valeur globale de 100.000 francs. Il semble que l'on se trouve en présence de « professionnels », bien que, hier en fin d'après-midi, aucun communiqué officiel n'ait encore été diffusé.

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

### Quatre jeunes délinquants condamnés

Quatre adolescents se retrouvaient hier devant le tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds. C. D., 1952, ouvrier de fabrique, à La Chaux-de-Fonds, se voyait reprocher des vols, A. D., 1953, maçon, à La Chaux-de-Fonds, des vols et tentatives de vol, ainsi que des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, J.-P. M., 1953, ressortissant français, manœuvre domicilié à Lausanne, des vols, tentative de vol, dommages à la propriété, et enfin G.-P. J., 1955, sans profession, en ville, un vol, des dommages à la propriété et une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. La matière fut consacrée essentiellement à l'interrogatoire des prévenus, aux réquisitions et aux plaidoiries.

Sans entrer dans le détail, relevons que le procureur général retint contre C. D. plusieurs vols pour un montant de quelque 600 fr., dans des cabines téléphoniques notamment. Et de réclamer, considérant que le prévenu était récidiviste, cinq mois d'emprisonnement. Contre A. D., incontestablement le cas le plus grave, il demanda deux ans et demi sans sursis et la révocation d'un précédent sursis, pour plus de vingt vols (pour un montant de près de 9000 fr.).

### Les juniors du HC poursuivent sur leur lancée

(c) Voici les derniers résultats obtenus par les juniors du hockey-club La Chaux-de-Fonds: La Chaux-de-Fonds Inter - Fribourg: 4-1, Moutier - La Chaux-de-Fonds novices A: 1-9, Le Locle-Les Brenets - La Chaux-de-Fonds novices B: 6-1, Langnau - La Chaux-de-Fonds élites: 6-8, Serrières - La Chaux-de-Fonds juniors A: 8-4.

Par ailleurs, la ligue suisse de hockey sur glace, comité juniors, vient d'établir ses résultats et classements.

En juniors élite, groupe 3, voici quelques résultats: Viège - La Chaux-de-Fonds: 2-10, La Chaux-de-Fonds - Berne: 7-4, La Chaux-de-Fonds - Bienne: 1-2, La Chaux-de-Fonds - Viège 16-0, Langnau - La Chaux-de-Fonds 6-8. Au classement, on trouve Bienne en tête avec 5 matches et 10 points, suivi de La Chaux-de-Fonds avec 8 points et Berne avec 6 points. En juniors intermédiaires, groupe 4, voici également quelques résultats: Chaux-de-Fonds - Vallée de Joux: 7-2, Chaux-de-Fonds - Neuchâtel-Sports: 18-1, Genève-Servette - Chaux-de-Fonds: 5-10, Yverdon - Chaux-de-Fonds 3-4, Chaux-de-Fonds - Fribourg: 4-1.

Au classement: La Chaux-de-Fonds vient en tête avec 5 matches et 10 points, suivi de Sierre (6 points mais 3 matches) et de Genève-Servette (6 points et 4 matches).

trois tentatives de vols, des dommages à la propriété pour 14.000 fr., et des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. De mars à juillet de cette année, ce jeune homme s'était en effet procuré de la morphine et de l'héroïne suffisamment pour lui permettre de s'injecter quatre à cinq doses quotidiennes.

Contre J.-P. M., prévenu de neuf vols pour plus de 3000 fr., M. Schupbach réclama douze mois d'emprisonnement, sans s'opposer au sursis, ainsi qu'une expulsion du territoire suisse.

Enfin contre G.-P. J., il préconisa une peine complémentaire de dix mois, avec sursis, la révocation d'un précédent sursis, la dévotion à l'Etat d'une somme de 800 fr., bénéfice de son trafic de drogues et l'instauration d'un patronage.

Au milieu de l'après-midi, le tribunal a rendu son jugement. Il a relevé que les faits dans leur ensemble, à part quelques contestations mineures, étaient admis. Il a condamné C. D. à quatre mois d'emprisonnement, moins 7 jours de détention préventive, et à 300 fr. de frais. A. D., à 27 mois d'emprisonnement, moins 107 jours de détention préventive, et à 1900 fr. de frais. Il a ordonné en outre à D. de se soumettre à un traitement psychothérapeutique ambulatoire et a révoqué le sursis à une peine de trois mois moins 51 jours de préventive prononcée le 22 janvier de cette année.

Pour C. D. et A. D. l'arrestation immédiate a été prononcée. Enfin le tribunal correctionnel a condamné J.-P. M., à dix mois d'emprisonnement moins 45 jours de détention préventive, avec sursis et patronage pendant quatre ans, à 500 fr. de frais. Il a ordonné l'expulsion du territoire Suisse pendant cinq ans, mais avec sursis pendant quatre ans.

G.-P. J., purgera dix mois d'emprisonnement, moins 43 jours de détention préventive, avec sursis et sera placé sous patronage pendant 4 ans. Il paiera 500 fr. de frais. Cette peine est complémentaire à celle de deux mois avec sursis prononcée le 11 juin 1975, mais le sursis à une peine de trois jours du 4 avril 1975 a été révoqué. J. devra également restituer à l'Etat 500 fr. provenant du bénéfice réalisé par son trafic de stupéfiants. Les objets ayant servi à commettre les cambriolages ont été confisqués. Ph. N.

### Le tribunal

Président: M. Pierre-André Rognon; jurés: MM. Jean-Pierre Houriet et Louis Crivelli; Ministère public: M. Henri Schupbach, procureur général; greffier: M. Gino Canonica, substitut.

## CARNET DU JOUR

### La Chaux-de-Fonds

**CINEMAS**  
Corso: 20 h 30 « La course à l'échalote » (16 ans).  
Eden: 20 h 30, « Le chat et la souris » (16 ans).  
Plaza: 20 h 30 « Les deux missionnaires » (16 ans - prolongations).  
Scala: 20 h, « Le parrain n° 2 » (16 ans)  
**TOURISME**  
Bureau officiel de renseignements: 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
Rodeo-club bar 72: 21 h 30 - 4 h.  
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.  
La Boule d'or: 21 h - 4 h.  
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.  
Chez Jeanine: 21 h - 4 h.  
**EXPOSITIONS**  
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).  
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.  
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.  
Musée des Beaux-arts: peintures de Kermadec.  
Vivarium (Jardinière 61): de 14 à 17 h.  
Galerie du Manoir: Yersin, graveur, et Chappallaz, céramiste.

Galerie de l'ADC: le peintre Charles Huguennin.  
Galerie des Six-Pompes: artisanat.  
PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRE  
En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
PHARMACIE D'OFFICE  
Guye, 13bis avenue Léopold-Robert: jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.  
DIVERS  
Théâtre: 20 h 30 le Cabaret Boulimie présente (Crizz).  
Club 44: 20 h 30 La défense d'un petit état neutre, par le commandant de corps Johann Jacob Vischer, chef de l'état-major général de l'armée Suisse.

### Le Locle

Casino: 20 h 30: Le voyage (16 ans)  
TOURISME - Bureau officiel de renseignements: 5, Henri-Granjean, téléphone (039) 31 22 43.  
EXPOSITION  
Musée des beaux-arts: les collections  
Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6, dès 21 h, tél. 117.  
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

## Problèmes d'eau aux Brenets

(c) Depuis quelques jours, les Brenessiers se plaignent du goût spécial de l'eau potable qui sort des robinets sur tout le territoire communal. On pouvait se poser la question de savoir si cette eau était vraiment potable, puisque, même bouillie, elle gardait un goût de chlore assez prononcé. Des analyses ont été ordonnées, dont on attend les résultats. Il semble cependant que cette eau soit effectivement potable, mais que le taux de chlore qu'elle contient habituellement ait été un peu augmenté.

Quand à savoir de quoi provient cette soudaine impureté de l'eau, on apprend par la rumeur publique que, des infiltrations d'eau souillée, provenant des lances à incendie utilisées par la troupe, pour éteindre des feux d'exercice allumés par la compagnie PA 101, auraient pu atteindre la nappe phréatique alimentant le village.

D'autre part, il semble que le pré Bel-Air ait été traité récemment au purin, et que des infiltrations de ce liquide aient pu également atteindre cette poche d'eau.



# Nouvelle vague de «reprises-surprises» Fiat.

**Crédit moitié moins cher.**  
Un crédit moitié moins cher. Conditions de crédit SAVA avantageuses à l'achat d'une Fiat neuve: intérêts de 0,4% par mois pour une durée à convenir sur chaque modèle Fiat (voitures ou utilitaires) Ou

**Un autoradio Autovox gratuit.**  
Un autoradio Autovox gratuit. Choisissez une Fiat, vous recevrez un autoradio-cassette stéréo Autovox, modèle Melody 3 longueurs d'ondes. Ou

**Un choix d'accessoires gratuits.**  
Un choix d'accessoires gratuits. Renseignez-vous chez votre Agent Fiat. A votre choix, des accessoires gratuits à l'achat d'une Fiat neuve.

La grande «reprise-surprise». Le moment est venu de faire une affaire en échangeant votre voiture actuelle contre une Fiat neuve. Ou

Si vous décidez d'acheter une Fiat\* neuve, vous ne faites pas seulement un choix sûr sur tous les plans, mais vous profiterez en plus d'une de ces offres exceptionnelles.

**Renseignez-vous chez votre Agent Fiat.**

Nous avons de quoi vous convaincre.

\*Fiat 126, 133, 127, 127 Special, 128, 128 Special, 128 3 P Berlinetta, X 1/9, 131 Mirafiori, 124 Coupé, 124 Abarth Rally, 132, 130, 130 Coupé, véhicules utilitaires légers.

Nous vous attendons:

FACCHINETTI Marcel GARAGE 1-3, avenue des Portes-Rouges, 2000 NEUCHÂTEL  
AERNI J.-P. Garage des Jordils S.à.r.l. 2017 BOUDRY

## ENTREPRISE ARTISANALE DE PEINTURE

### J.-O. TRIBOLET

nouvellement créée, vous offre ses services pour tous vos travaux extérieurs: volets, portes, garages, chalets, portails, clôtures, etc. Qualité, Prix. Rapidité.

Atelier, Parcs 125, Neuchâtel, tél. 33 20 83, heures des repas.

### MACHINES A LAVER

le linge et la vaisselle. Nouvelles, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légères défauts d'émail, avec rabais jusqu'à 50%. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.

**Dareco S.A.**  
Tunnel 3, Lausanne. Tél. (021) 23 52 28, le soir (021) 91 84 92 Succ. Neuchâtel. Tél. (039) 25 82 83.

## Le spécialiste

pour vos

### SUPPORTS et CHAUSSURES

sur mesure

Magasin de chaussures

Le plus grand choix de modèles, à porter avec nos supports plantaires et pour les pieds sensibles.

**DESPLAND** 2022 Bevaix Bottier-orthopédiste Tél. (038) 46 12 48 Parcage facile



## discount alimentaire

**Cernier** Rte de Neuchâtel 3 Tél. 038-53.11.44  
**Le Landeron** Rte de Neuchâtel 50 Tél. 038-51.46.46

**DES PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS**

prix DIGA	
Côtes du Rhône AC	2.60
Brouilly AC 75	3.95
Beaujolais AC 75	3.15
Vino da Pasto	1.65
Vin blanc « Les Rochettes »	3.80
Vin blanc d'Espagne	2.10
Asti Spumante	2.85
Marc Vieux 40°	14.90
Bière Cardinal	3.45
Rôti et ragoût de porc	13.50
Pommes de terre d'encavage (Bintje) 100 kg	46.50
Huile d'Arachides SAÏS	4.15
Via tambour	16.90
Cornettes aux œufs Dell'Oro 500 g	1.-
Cervelas	1.-
Eau-de-Vie de pommes 40°	15.50

**Vendredi 7 novembre: À CERNIER**  
**Samedi 8 novembre: LE LANDERON**

**GRANDE JOURNÉE STEINFELS**  
Gagnez de nombreux points SILVA!

Cette annonce vaut 20 points SILVA et un petit cadeau.

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Demande de crédit et règlement du service du feu au prochain Conseil général de Noiraigue

Le Conseil général de Noiraigue siégera mardi prochain pour procéder tout d'abord à la nomination d'un membre à la commission du feu. Il devra ensuite se prononcer sur une demande de crédit de 3000 fr. à la demande de la commission scolaire. Cette somme est destinée à doter la classe du degré supérieur du collège d'un éclairage adéquat. L'installation prévue est identique à celle de la classe du degré inférieur qui donne entière satisfaction. Ce travail peut être considéré comme la première phase d'une réfection complète de cette classe, qui pourra être poursuivie en des temps financièrement meilleurs.

Le 2 août 1968, le législateur accordait au Conseil communal un crédit de 7600 fr. pour l'établissement d'un plan d'aménagement. Aujourd'hui, on touche au but et l'exécutif peut soumettre pour approbation le plan d'aménagement de la commune ainsi que le règlement qui l'accompagne.

Le Conseil général de Noiraigue siégera mardi prochain pour procéder tout d'abord à la nomination d'un membre à la commission du feu. Il devra ensuite se prononcer sur une demande de crédit de 3000 fr. à la demande de la commission scolaire. Cette somme est destinée à doter la classe du degré supérieur du collège d'un éclairage adéquat. L'installation prévue est identique à celle de la classe du degré inférieur qui donne entière satisfaction. Ce travail peut être considéré comme la première phase d'une réfection complète de cette classe, qui pourra être poursuivie en des temps financièrement meilleurs.

**CITOYENS NON INCORPORÉS**

Les citoyens non incorporés seront soumis à une taxe d'exemption fixée au 20 pour cent de l'impôt communal. Elle sera de 50 fr. au minimum et de 150 fr. au maximum. Ceux qui, pour une raison de santé, devraient quitter le corps après 20 ans d'activité bénéficieraient de la demi-taxe. Les personnes non inscrites au registre de l'impôt seront soumises à une taxe de 50 fr. par an au minimum. En cas de nécessité, le chef d'intervention, les représentants du Conseil communal ou de la commission du feu présents sur le lieu du sinistre, peuvent requérir le concours de personnes ne faisant pas partie du corps des sapeurs-pompiers.

Les infractions au nouveau règlement ou à la discipline prévoient trois sortes de sanctions: la réprimande, la suppression de tout ou partie de la solde, l'ex-

clusion du corps des sapeurs-pompiers et le paiement d'une taxe maximale de 150 fr. par année. Les absences ne seront excusables que pour cause de maladie — avec un certificat médical à l'appui — de service militaire, de la mort d'un proche parent, de l'appartenance à un bureau électoral ou en cas d'absence de la localité. En dehors de ces cas, les absences aux exercices, inspections ou lors d'un incendie seront passibles d'une amende de 30 fr. pour un exercice, de 75 fr. pour deux exercices et de 150 fr. pour trois exercices. Ce règlement devra être sanctionné d'abord par le Conseil général.

## TRAVERS

### C'était pour la commune

(c) L'Etat civil que nous avons publié dans notre édition d'hier sous la rubrique de Fleurier, concernait en réalité la commune de Travers.

## VIGNOBLE

### Balthus à la galerie « Arts anciens » de Bevaix

« C'est un enrichissement pour moi d'avoir ici le petit Balthus », écrit Rilke à un de ses amis en 1923. Qui était ce jeune garçon, alors âgé de quinze ans? Le fils de Merline, l'amie de Rilke, et du peintre Erich Klossowski. Il est aujourd'hui le directeur de la Villa Médicis à Rome, et c'est lui dont nous admirons, à la Galerie « Arts anciens », à Bevaix, un superbe ensemble d'huiles, d'aquarelles et de dessins.

Comment situer ce peintre, d'autant plus prestigieux qu'il s'est toujours refusé à savourer les fruits empoisonnés de la gloire? Tout jeune, il admire Masaccio et copie Piero della Francesca avec tant de piété et de fidélité qu'il en restera marqué pour toujours. Beaucoup plus tard, quand, artiste adulte et conscient, il peindra une petite fille à sa table, il lui donnera cette dignité transcendante, ce regard perçant fixé sur l'absolu, qui viennent en droite ligne du « Christ ressuscité » de Borgo San Sepolcro.

Le respect inconditionnel de la beau-

té, la monumentalité, la dignité native, mais pour déboucher par le canal d'un onirisme lourd de mystère dans l'angoisse chère au XX<sup>e</sup> siècle, c'est ainsi qu'en simplifiant on pourrait définir l'esthétique de Balthus. Lorsqu'il peint « Les trois sœurs », c'est la gracieuse sereine de Mantegna enfermée dans l'intimité d'une chambre bourgeoise. Quand il peint le « Passage du commerce », ce clochard au crâne et aux pieds luisants, cette petite vieille branlante et cette fillette atrocement vieillotte, c'est la même simplicité grandiose, mais ramenée au niveau de la difformité dououreuse et d'un modernisme caricatural. Et quand il peint une fillette allongée, la jambe en l'air, c'est la candeur alliée à un érotisme aigu, cependant que, sur ce jeune visage, se lit l'étonnement suscité par le problème de la destinée humaine.

A Bevaix, nous découvrons l'enseigne qui longtemps orna le Café de l'Odéon, un gourmet à tête de chat, dans l'assiette duquel tombent des poissons sortant d'un arc-en-ciel; c'est là une ravissante improvisation. Nous admirons le « Portrait de Monsieur X », une œuvre de jeunesse, mais déjà intensément méditative. A côté, un superbe dessin représentant une jeune fille perdue dans sa lecture, estompée de manière à préserver toute sa distance poétique. Puis c'est le portrait d'Antoinette de Watteville, la première femme de l'artiste, un croquis d'une souveraine beauté; l'ovale du visage, les yeux, d'une tendresse exquise, le sourire, la chevelure, tout cela est d'un charme envoiçant. Viennent ensuite deux remarquables portraits de Skira, un auto-

## PROPOS SUR L'ÉDUCATION Apprendre la langue, le dessin et l'écriture

**De notre correspondant:**

De la pédagogie du célèbre pédagogue français, que tous les enseignants connaissent et dont beaucoup d'entre eux mettent avec profit en pratique les théories, sa femme vient de faire publier trois nouveaux ouvrages, certes déjà étudiés, mais qu'il valait la peine de rééditer. Le premier (\*) concerne l'apprentissage de la langue (\*\*). Celui qui utilise la méthode naturelle n'a pas besoin du bâton et des friandises pour stimuler ses élèves. Freinet condamne formellement et sans réserve cette façon de procéder car, « avec nos enfants qui ont soif de travail, nous n'avons pas à manier la récompense pas plus que la punition ». Premier de trois ouvrages, ce volume est consacré à l'étude de la langue parlée, lue et écrite. L'auteur étudie, entre autres, l'expression poétique et la culture personnelle qui, lorsqu'elles sont acquises, permettent aux adolescents de s'épanouir avec assurance.

« L'apprentissage de la langue » est plus pratique que théorique. Ou plutôt,

la part de théorie qu'il doit normalement comporter est elle-même le résultat d'une expérience préalable et décisive, aujourd'hui menée au sein de l'école publique française à l'échelle de quelques dizaines de milliers de classes.

Par une pédagogie basée sur la théorie psychologique du tâtonnement expérimental, C. Freinet a créé de nouvelles techniques éducatives entraînant une reconsidération de la psychologie traditionnelle, trop analytique et vouée à l'immobilisation des facultés créatrices. L'enfant sans cesse imagine, invente, crée. Il ne peut être compris et apprécié que grâce à une psychologie en mouvement, menant à la connaissance plus humaniste. Par « l'apprentissage du dessin » (\*\*), l'enfant est libéré des contraintes de l'école traditionnelle, où les rigueurs de contrôles intempestifs et où la discipline superficielle briment sa spontanéité.

Ce deuxième ouvrage nous apporte la preuve de l'efficacité de la méthode Freinet, où le dessin devient spontané, sans entraves, véritable expression de l'âme enfantine, pour atteindre finalement à l'art véritable.

Soucieux avant tout de pratique pédagogique, C. Freinet n'en oublie pas pour autant la théorie qui construit et oriente. Mais, issue de l'expérience, celle-ci peut se situer dans une ligne de la méthode scientifique.

Le processus du tâtonnement expérimental n'est pas plus long que celui des constructions dites logiques et rationnelles. Freinet en fait tout spécialement la preuve dans la « méthode naturelle » d'écriture (\*\*\*). Sans exercices méthodiques, sans modèles imposés, sans corrections graphiques, l'en-

fant, placé dans un milieu où il se sent aidé, acquiert par ses propres moyens et au plus vite une écriture personnelle et rapide, outil spontané de son éducation, mode majeur d'expression et de culture.

A l'heure des grands bouleversements pédagogiques qui s'annoncent, il vaut la peine de consacrer du temps à s'imprégner de la personnalité de Célestin Freinet et de mettre en pratique ses intéressantes théories toujours actuelles parce que l'enfant, lui, n'a pas changé et parce qu'il ne doit pas devenir la victime d'une société d'adultes à la veille d'une grande crise d'irresponsabilité.

A. S.

\* Marabout Service: C. Freinet, l'apprentissage de la langue.  
\*\* Marabout Service: C. Freinet, l'apprentissage du dessin.  
\*\*\* Marabout Service: C. Freinet, l'apprentissage de l'écriture.

## FLEURIER

### Ving-huit nouveaux catéchumènes

(sp) Cet automne, 28 nouveaux catéchumènes ont commencé leur instruction religieuse dans la paroisse réformée de Fleurier, soit 15 filles et 13 garçons. Il s'agit de Marie-France Barraud, Chantal Bobillier, Heidi Borel, Nicole Bosson, Evelynne Favre, Michèle Fornallaz, Milène Hüsler, Caroline Moerlin, Nadia Parrod, Anne-Catherine Perrin, Anne-Françoise Perrinjaquet, Catherine Pianora, Karine Schlaeppli, Corinne Stoumann, Rosanna Ventrici, Christian Bugnard, Alain Christen, Yves Chaudet, Daniel d'Epagnier, Ulf Hötschfeld, Jacques-Eddy Juvet, Cédric Leuba, Stéphane Messerli, Jean-Michel Messerli, Patrick Montandon, Pierre-Alain Niggeler, Raul Oberbeck et Vincent Vuilleumier.

## MÔTIERS

### Au centre de réflexion chrétienne

(sp) Un nouveau cycle de quatre séances a débuté à la cure de Môtiers sous l'égide du Centre de réflexion chrétienne du Val-de-Travers; il prendra fin au commencement de décembre. Animé par le pasteur Daniel Attinger, de Saint-Sulpice, il porte sur le problème de la prière. Les deux premières soirées ont été consacrées au pourquoi et au comment de l'intercession; les deux dernières le seront à des témoignages de vie de prière.

### Nouveaux moniteurs

(sp) Mlle E. Jeanneret et M. Fr. Simon exercent depuis peu leurs fonctions de nouveaux moniteurs du groupe des grands au culte de l'enfance de Môtiers. Quant à Mmes M. Vaucher et K. Bovet, elles continuent à animer le groupe des petits.

### Le mystère de la pierre percée...

(sp) Lors de travaux réalisés dans le lit du Bied de Môtiers, à la hauteur de la Golaye, une grosse pierre percée, de forme cylindrique, a été mise au jour par des ouvriers. Bien que la présence de cet objet de calcaire taillé et sculpté dans la rivière môtisienne recèle quelque mystère il semble qu'il pourrait s'agir d'un élément d'une ancienne canalisation d'égoût, difficile à dater, mais sans doute assez vieux déjà. Grâce à l'obligance du propriétaire bordier, ce minéralogiste est maintenant déposé au Musée régional d'histoire et d'artisanat.

### Derniers honneurs

(c) Une foule nombreuse s'est retrouvée mardi à Môtiers, pour rendre les derniers honneurs à M. Charles Schneberger. A l'église qui était comble, le pasteur Denis Perret apporta le message religieux et retraça la vie du défunt. M. Bernard Brunisholz, président de la Société fédérale de gymnastique de Môtiers, rappela que dès son plus jeune âge, M. Schneberger a été l'un de ses membres. Il fut durant 18 ans président puis vice-président de la société sportive pour laquelle il s'est dévoué sans compter. Le défunt était également membre de diverses sociétés locales et régionales. On notait la présence de plusieurs délégations et les bannières de la SFG, des sections pupilles, pupillettes, de l'Abbaye ainsi que du Prix étaient en berne.

### Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Môtiers siégera le 13 novembre et les points suivants sont à l'ordre du jour: nomination d'un conseiller communal (siège devenu vacant à la suite du décès de M. Abraham Adam); examen et approbation du plan de zones ainsi que du règlement d'urbanisme; autorisation au Conseil communal de faire l'étude détaillée par un architecte de la réfection de la salle de gymnastique et des locaux annexes. L'octroi d'un droit de superficie au Football-club de Môtiers pour le terrain nécessaire à l'activité de la société et l'arrêté relatif à l'empiètement sur le domaine communal des garbars du futur hangar agricole de M. Olbert Etienne seront également évoqués. Ce sera donc une séance importante pour le législatif de Môtiers.

## CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30 « 28 secondes pour un hold-up »  
Môtiers, château: exposition M. Cavin  
Môtiers, musée Rousseau: ouvert  
Fleurier, collège régional: 20 h « Ecologie par A. Quartier »  
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.  
Médecin, pharmacien et dentiste: habituels.  
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28  
Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81  
Sage-femme: tél. 63 17 27  
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48  
Les Verrières, bureau de renseignements banque cantonale.  
FAN bureau de Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76 tél. 3 52 80  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118  
Police cantonale: tél. 61 14 23

## REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

### Madame Léonie ISCHER-JEANNERET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs dons.  
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.  
Saint-Sulpice, novembre 1975.

### La famille de Monsieur Rudolf CHRISTEN

profondément touchée des très nombreux marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.  
Noiraigue, novembre 1975.

### Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

### Monsieur Virgile PERRIN

sa famille remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs ou leurs dons à la Mission Braille.  
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.  
Fleurier, novembre 1975.

## Chronique du Val-de-Ruz

### Les écoles des parents ont siégé au Louverain

NEUCHÂTEL (ATS). — Au cours du week-end passé, la Fédération suisse des écoles de parents (FSEP) qui coordonne, sur le plan national, les efforts des 18 fédérations cantonales et régionales, a organisé une séance de travail qui a eu lieu au centre de formation « Le Louverain » près de Neuchâtel, indique un communiqué. Les 50 participants, venus de toute la Suisse et répartis en plusieurs groupes de travail, ont discuté des méthodes de groupe appliquées actuellement ainsi que des structures régionales et locales des écoles de parents. Ils ont examiné avec une attention particulière comment atteindre les couches de population n'ayant pu être touchées jusqu'à présent.

Ils en ont conclu que les responsables de l'éducation des parents doivent s'attacher particulièrement à trouver de nouveaux moyens d'encourager la communication, en particulier avec les couches les moins instruites. Il sera tenu compte des résultats de la séance lors de la planification de l'activité de la « FSEP » pour les années qui viennent.

La « FSEP » est heureuse d'accueillir toute initiative tendant à encourager l'éducation des parents et invite à la collaboration tous les comités d'initiative et groupes de personnes poursuivant le même but.

### Trois nouvelles infirmières en hygiène et en pédiatrie

(c) Trois anciennes élèves de l'Ecole secondaire du Val-de-Ruz viennent d'obtenir leur diplôme d'infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie. Il s'agit de Mlles Cosette Amez-Droz et Daisy Cuhe, de Dombresson et Christiane Perret de Fontainemelon.

### LES BUGNETS

### Un coup de pinceau à la chapelle

(c) Une équipe de la jeunesse paroissiale de Dombresson et le pasteur Schaefer ont passé la journée de samedi à remettre en état la chapelle des Bugnets. Ils ont notamment imprimé la façade ouest et refait la dalle d'entrée.

## FONTAINES

### Un drôle de budget

Dans le compte-rendu de la séance du Conseil général de Fontaines paru dans l'édition de lundi, une erreur nous a fait titrer que le budget avait été accepté. En fait, les discussions ont porté sur un arrêté concernant la modification du système de perception et l'augmentation du taux de l'impôt communal.

D'autre part, le crédit de 31.000 fr. concernant la station d'épuration des eaux n'a pas été accepté mais bien refusé par 7 voix contre cinq.

## Informations horlogères

### LA RÉCESSION ET NOUS

Jamais on n'acceptera volontiers d'être privé d'un revenu, si modeste soit-il, de se trouver sans occupation, sans gain-pain. C'est pourquoi un directeur général de banque disait, il y a environ trois ans, que l'inflation est plus dangereuse encore que le chômage parce qu'on s'habitue à vivre avec l'inflation, mais pas avec le chômage.

Les faits prouvent, hélas, le bien-fondé de cette constatation. Alors que l'inflation prenait, depuis un bon nombre d'années déjà, une accélération inquiétante, peu s'en préoccupaient activement, puisque les salaires progressaient eux aussi. Il aura fallu que la hausse du coût de la vie atteigne des records pour que des dispositions légales imposent des restrictions visant à freiner cette évolution préjudiciable aux exportations, pourtant vitales dans notre économie nationale.

Lors que le chômage a fait son apparition dans de vastes secteurs industriels et artisanaux, les réactions ont été très rapides et quelques mois plus tard étaient adoptées les premières mesures d'urgence pour tenter de redresser la situation. Il s'agit encore de palliatifs qui s'attaquent tout d'abord aux effets plutôt qu'aux origines. Mais déjà les programmes de « relance » sont élaborés, à l'étranger comme en Suisse.

### UNE PAGE EST TOURNÉE

A juste titre, on ne supporte que difficilement les réductions d'horaires de travail et moins encore la perte d'un emploi. Mais il ne sert à rien de formuler des reproches stériles qui n'apportent aucune solution constructive et durable. En revanche, nous devons être conscients de ce qu'avait artificiel et de malsain la « superconjoncture » vécue depuis près de vingt-cinq ans. Cela ne reviendra plus, cette page est tournée, nous entrons dans un autre rythme économique où les valeurs reprendront leur juste place.

Il n'y a pas lieu de se décourager pour autant, parce que la Suisse a son génie propre et il convient de ne pas oublier que la lutte est plus stimulante que la facilité. La qualification, l'habileté, la conscience professionnelle et le génie inventif sont garants du succès.

### REPRENDRE CONSCIENCE DES REALITES

Il s'agit maintenant, comme jadis, de mettre en valeur ce que nous possédons, ce qui est apprécié dans le monde, de réaliser que notre petit pays s'est fait une réputation qui est intacte et que nous devons persévérer dans les voies qui ont été les nôtres depuis notre industrialisation. Les moyens existent d'assainir notre monnaie trop haut placée,

de redonner à nos produits une force capable d'affronter la concurrence, de vivre peut-être plus modestement mais plus sainement. Les effets des mesures prises ou à prendre encore ne se feront pas sentir demain, c'est certain, mais dans un avenir probablement pas très éloigné. Cela dépend de nous tous et pas uniquement des autres.

Le passé nous montre qu'après les temps difficiles qu'elle a traversés, notre économie nationale a connu des périodes prospères, parce que les qualités de notre peuple en sont sorties vivifiées et que nous avons su reprendre conscience des réalités; ce fut le cas après la crise des années 1920 à 22, après la grande crise mondiale de 1931 à 36 et après la guerre 1939-45. Ce sera aussi le cas après les années difficiles 1975-76. (IP)

### Chronométrage à la vitesse de la lumière

Le développement croissant du sport de compétition et la lutte volontaire des athlètes de toutes les nations ont rendu nécessaire la réalisation d'appareils de mesure des temps de plus en plus perfectionnés. Chronométreur aux prochains Jeux olympiques 1976 d'Innsbruck et de Montréal, sous l'égide de Swiss timing, la compagnie des montres Longines, société affiliée à la General Watch Co. Ltd, a mis au point une nouvelle unité périphérique de chronométrage, réservée à la natation: la plaque de touche TPL 75.

Cet instrument fixé contre les parois du bassin de natation, est destiné à l'enregistrement des impulsions d'arrivées, provoquées par le contact des nageurs, frappant la plaque de touche de leurs mains aux passages intermédiaires et au terme de leur parcours. Utilisant une des propriétés du quartz, selon le phénomène piézo-électrique, la plaque de touche Longines répond enfin aux vœux des nageurs les plus exigeants.

En effet, les 8 barres de transducteur, composant la plaque, transmettent l'information aux appareils de chronométrage à la vitesse de la lumière, éliminant du même coup la constante de temps selon l'endroit où la plaque est touchée. De conception modulaire, en aluminium revêtu de plastique antidérapant, la plaque de touche Longines répond aux normes de la Fédération internationale de Natation Amateur, FINA.

Cette réalisation fera l'objet d'une commercialisation à court terme et pourra compléter harmonieusement les différents modules de chronométrage destinés à l'équipement des milieux sportifs dans le monde entier.

**la maison du filot**

magnifique choix de robes en toutes tailles

Neuchâtel 20, rue de l'Hôpital

magasins à Lausanne - Genève - Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Fribourg

**AVIS DIVERS**

**CHATEAU DE MOTIERS**

**EXPOSITION DE TISSAGES**

de Maryline GAVIN (bijoux d'Andréidi)

jusqu'au 14 novembre 1975

Ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 17 h et de 19 à 21 heures.

Samedi et dimanche, de 14 à 22 heures.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

# BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

## Chômage: les difficultés de la caisse communale

MM. Hans Kern, directeur des œuvres sociales et Schwizer, directeur de l'office du travail ont décidé de répondre aux attaques lancées lors de la dernière séance du Conseil de ville. Au cours d'une conférence de presse, ils ont fait le point sur la situation de l'assurance chômage. Les virulentes critiques du groupe bourgeois et en particulier par le conseiller du PNR Bernasconi, directeur d'entreprise, faisaient état « d'une situation inacceptable à l'office du travail: certains chômeurs n'auraient à ce jour reçu encore aucune indemnité de la caisse communale ».

Si M. Schwizer reconnaît que dans certains cas il y ait un retard de paiement depuis le mois d'août, il montra que les choses ne sont pas aussi simples. La caisse de chômage comptait il y a un an 600 membres; un fonctionnaire à temps partiel s'en occupait. En l'espace d'un an, le nombre des adhérents s'est élevé à 14.000 et dix employés ont été affectés à ce service. Jusqu'au mois de juillet, la situation a pu être maîtrisée, car il y avait six mois d'attente avant que chaque nouveau membre puisse toucher ses indemnités. Or, les arrétés fédéraux urgents de juillet ont supprimé ce délai d'attente. Les retards enregistrés en conséquence ne touchent que des chômeurs à temps partiel. Jamais un chômeur complet n'a dû attendre ses allocations.

L'assurance chômage qui avait au début de l'année un million et demi de francs en caisse a versé à ce jour près d'un million aux chômeurs. Pour le mois d'octobre, ce sont 410.000 fr. pour les chômeurs complets, 200.000 pour les

chômeurs partiels, soit 610.000 fr. qui sont sortis de la caisse. A ces sommes viennent s'ajouter celles qui sont payées par les caisses de chômage appartenant aux syndicats. En l'espace d'une année, le nombre des membres de la caisse municipale a augmenté de près de 150%. Comparaison intéressante, au plus fort de la grande crise des années 30, la caisse de chômage biennoise avait atteint un maximum de 2600 membres, mais jamais elle n'a eu un caractère obligatoire. De plus, l'assurance chômage communale n'a jamais fait de publicité pour ne pas concurrencer les syndicats.

Face à la vague de chômage qui va en augmentant (778 chômeurs complets et 3740 partiels), l'office du travail dans sa forme actuelle est totalement débordé. Aussi, des dispositions urgentes vont-elles être prises. A cet effet, une partie de la cuisine populaire sera aménagée en salle d'attente. Quatre bureaux supplémentaires vont être mis à disposition dans l'immeuble de la rue Schoeni. Le tribunal des prud'hommes qui siègeait dans le même immeuble va déménager dans la tour du Palais des congrès et les locaux de «Pro-senectute» vont être libérés pour les besoins de la caisse de chômage. Dans le secteur du personnel, une opération de rattrapage va être organisée. Une dizaine de personnes vont être engagées jusqu'à ce que les travaux en souffrance aient été liquidés. Selon un arrangement avec l'OFIAMT, tous les nouveaux membres inscrits dans la caisse s'acquitteront de leur cotisation d'ici à la fin de l'année, ce qui renflouera la caisse. Rappelons que la cotisation

était fixée à 12 fr. par an. Depuis juillet, quatre classes ont été définies, les primes varient entre 48 fr. et 120 fr. par an. Le salaire maximal qui peut être assuré est de 3120 fr. mensuellement et l'assurance verse une compensation variant entre 65 et 80% du salaire global. Les étudiants qui n'ont pas encore d'emploi peuvent aussi s'assurer, il faut pour cela qu'ils aient fait un an d'étude au moins ou soient en possession d'un certificat de fin d'étude. Dès janvier tous les membres de la caisse de chômage devront à nouveau compter sur un délai d'attente de six mois avant de pouvoir toucher une allocation.

Relevons encore que selon la statistique de l'office du travail, ce sont la métallurgie et l'horlogerie avec respectivement 33 et 21% qui sont les plus durement touchés, l'industrie du bâtiment étant en queue de peloton avec 5 à 6% seulement. 60% des chômeurs totaux sont des Suisses et le reste des étrangers. Le rapport de l'office du travail conclut sur une note pessimiste. Selon les renseignements pris auprès des industriels, les perspectives sont sombres. Plusieurs entreprises qui avaient instauré le chômage partiel devront prochainement renforcer leurs mesures.

### REGRET

Il est regrettable que lors de cette conférence de presse intéressante en raison de son actualité certains conseillers de ville du parti national romand aient fait état de leurs divergences sur la question. Ces débats auraient trouvé leur place au Conseil de ville, et non à cette conférence. M. E.

## A la Chambre criminelle cantonale

### Le trio de voleurs sévèrement condamné

Cinq ans, quatre ans de réclusion et 18 mois de prison, telles sont les peines prononcées hier par la Chambre criminelle du canton de Berne à l'encontre respectivement de A.F., J.M. et M.A. pour avoir commis des vols, tentatives de vol, vols d'usage de véhicules, dommages à la propriété et délits divers que le trio a commis de concert entre février 1974 et janvier 1975. L'audience était présidée par M. Henri Béguelin, assisté des juges Grossenbacher et Wyss. Le siège du ministère public était occupé par le procureur Richard Feutz.

Les trois individus formaient une bande qui a littéralement mis à sac les caisses de la région biennoise. Ils agissaient à deux et s'emparaient de tout ce qui leur tombait sous la main, du magnétophone au coffre-fort. Le procureur a retenu le vol qualifié pour A.F. et J.M. et demandait pour le premier une peine de six ans de réclusion et le paiement de la moitié des frais de la cause; pour J.M., cinq ans de réclusion et le paiement de 3/8 des frais, enfin pour M.A. une peine de 18 mois de prison et 1/8 des frais.

La plaidoirie du défenseur de J.M., fut frappante par ses comparaisons: « Il faut faire une distinction entre celui qui vole pour pouvoir vivre décemment, sans luxe, et celui qui commet des escroqueries, des faux dans les titres et des détournements pour se payer un niveau de vie exagéré » a-t-il dit après avoir retracé le passé de son client. J.M. âgé de 36 ans, câblleur fribourgeois, a eu une enfance que son

avocat n'a pas hésité à qualifier de « scandaleuse ». Il a été abandonné par ses parents et a été élevé dans un orphelinat. La défense a demandé que son client soit jugé avec clémence et qu'il ne lui soit pas infligé de peine supérieure à 30 mois de prison.

Le défenseur d'A.F., 33 ans, radio-électricien, qui paraissait avoir été le chef de la bande, a essayé de montrer qu'une peine sévère ne changeait rien au problème de son client et que celui-ci se remettrait à voler si l'on ne prenait pas d'autres mesures. Par conséquent, il a demandé que la peine d'A.F. ne dépasse pas quatre ans de réclusion. Enfin, l'avocat de M.A., 29 ans, ouvrier agricole, cadet de la bande qui n'a participé qu'à trois « coups » a fait une plaidoirie brève, concise, dans laquelle il montrait la timidité de son client et la mauvaise influence d'A.F. sur lui. Il exhorta les juges à ne pas qualifier les vols de son client de vols par métier ni de vols en bande. Il a demandé, sans fixer de durée, que son client soit jugé en tenant compte de tous les facteurs qui l'ont poussé au vol.

Le jugement se situe entre le réquisitoire du procureur et les peines proposées par les avocats. A.F. a été reconnu coupable de vol par métier affilié à une bande, de dommages à la propriété, de vol d'usage de véhicule, de conduite sans permis et de tentative de soustraction de titres; il est condamné à cinq ans de réclusion moins 132 jours de préventive. J.M. est reconnu coupable de vol par métier et en bande,

de dommages à la propriété et de vol d'usage de véhicule; il est condamné à quatre ans de réclusion moins 282 jours de préventive. M.A. a été reconnu coupable de vol simple, vol d'usage de véhicule et recel. Il est condamné à 18 mois de prison. La question des frais n'a pas encore été réglée, les défenseurs s'étant opposés à ce que le ministère public proposait

## CARNET DU JOUR

### CINEMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, «Le vieux fusil»  
 Capitole: 20 h 15, «Les femmes sont faites pour l'amour»  
 Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, «Tous les chemins mènent à l'homme»  
 Lido: 15 h et 20 h 15, «La grande vadrouille»  
 Métro: 19 h 50, «China Wild Horses», «Heure zéro»  
 Palace: 15 h et 20 h 15, «L'île sur le toit du monde»  
 Rex: 15 h et 20 h 15, «Le karma des aigles»; 17 h 45, «La beauté du diable»  
 Scala: 15 h et 20 h 15, «L'homme de Hongkong»  
 Studio: 15 h et 20 h 15, «Peace Killers».

### THEATRE

Théâtre municipal: 20 h, «Dom Juan», de Mozart.

## LIBRES OPINIONS

### Remous chez les «étudiants»

On demandait un jour à Confucius ce qu'il ferait s'il était nommé empereur. Il répondit: «Je rétablirais le sens exact des mots.»

La confusion dans les termes débouche directement sur la confusion dans les idées et fait perdre le sens des proportions.

C'est ainsi que, par une singulière aberration, les ouvriers n'ont plus voulu être des ouvriers, trouvant à ce terme, pourtant si noble, je ne sais quoi de péjoratif. Ils se sont parés du nom de «travailleurs», comme s'ils étaient seuls à travailler, comme si les artisans, commerçants, employés, chefs d'entreprise, artistes, intellectuels ne méritaient pas cette désignation. Il s'est créé ainsi une sorte de mystique, l'idée qu'à priori le «travailleur» est supérieur aux autres citoyens non «travailleurs» et qu'il doit avoir plus de droit qu'eux.

Le mot «étudiant» a subi une transformation analogue. N'importe quel collégien ou «gymnaste» comme on dit chez nous, et même des apprentis fréquentant des cours de formation professionnelle, se disent «étudiants» alors que ce terme désigne les élèves d'une université ou d'une haute école. Comme les «travailleurs», semble-t-il, ils s'arrogent le droit d'intervenir dans la gestion de l'établissement chargé de les instruire, et même le droit de grève.

A Bienne, les «étudiants» de deux écoles ont récemment défrayé la chronique en réclamant des compétences accrues et en boycottant

les cours parce qu'on ne donnait pas suite à leurs demandes. Dans le cas le plus récent, il s'agit des élèves de l'Ecole normale de langue française: n'ayant pas reçu de réponse aux lettres par lesquelles ils demandaient à la direction cantonale de l'instruction publique le renvoi d'un professeur qu'ils jugeaient incapable, (médiocrité de l'enseignement et manque de discipline), ils se mirent carrément en grève la semaine passée.

L'instruction publique finit par écrire aux parents des élèves et l'enquête suit son cours. Pas question, semble-t-il, de sanction quelconque à l'égard des grévistes, qui ont fini par reprendre le travail.

L'autre affaire, celle du Gymnase français, traîne depuis plusieurs mois: Entre deux candidats au poste de professeur de français et de philo-sophie, la commission du Gymnase français avait donné, de justesse, la préférence à celui qui, selon les élèves, était le moins capable. Au lieu d'admettre sa défaite, la candidate évincée avait fait plusieurs recours, finalement rejetés par les autorités, mais les élèves voulurent avoir le dernier mot. Comme la commission avait «refusé d'expliquer sa décision», les élèves organisèrent une grève de protestation, et se rangeant à leurs côtés, le parti socialiste exigea la démission de ses deux représentants à la commission, dont le président de celle-ci.

On peut aussi penser qu'il suffit de bien peu de chose pour transformer un groupe de jeunes, plus ou moins neutres, en une véritable meute de partisans ou d'adversaires acharnés, convaincus de l'incapacité ou de la partialité de la partie adverse, surtout si celle-ci est formée de «vieux». L'expérience, le bon sens, la pondération le respect des aînés sont jetés délibérément par-dessus bord, et le plaisir profond de contester, de se bagarrer l'emporte sur toute autre considération. C'est de leur âge, bien sûr. Mais puisqu'ils se disent «étudiants», ne pourraient-ils pas songer en tout premier lieu à étudier? R. WALTER

samedi passé, les gymnasiens ont distribué dans la rue des tracts réclamant la démission en bloc de la commission.

L'affaire a d'ailleurs un certain caractère politique, étant donné que la candidate malheureuse est la fille de M. Roland Staehli, idole des anti-séparatistes, récemment élu conseiller national.

Je ne connais ni l'un ni l'autres des candidats. Je sais seulement que la commission estimait leurs qualifications à peu près égales; il ne s'agissait nullement de l'éviction d'une candidate dépassant de loin tous ses concurrents.

On peut admettre à la rigueur la réaction d'élèves mécontents de l'enseignement d'un professeur. Mais comment juger un «nouveau» en pleine connaissance de cause?

On peut aussi penser qu'il suffit de bien peu de chose pour transformer un groupe de jeunes, plus ou moins neutres, en une véritable meute de partisans ou d'adversaires acharnés, convaincus de l'incapacité ou de la partialité de la partie adverse, surtout si celle-ci est formée de «vieux». L'expérience, le bon sens, la pondération le respect des aînés sont jetés délibérément par-dessus bord, et le plaisir profond de contester, de se bagarrer l'emporte sur toute autre considération.

C'est de leur âge, bien sûr. Mais puisqu'ils se disent «étudiants», ne pourraient-ils pas songer en tout premier lieu à étudier? R. WALTER

## JURA - JURA

### Prévenu d'incitation à l'émeute

### Le chef du groupe «Bélier» arrêté

De notre correspondant: M. Jean-Claude Montavon, de Delémont, animateur principal du groupe «Bélier», a été «cueilli» à son travail à Bienne, hier vers 11 h 30. Par la suite, une dizaine d'agents de police se sont présentés à son domicile à Delémont, porteurs d'un mandat de perquisition

signé par M. Jules Schlappach, juge d'instruction à Montier. Ils sont repartis en emportant quelques dossiers. En début de soirée, on ne savait pas encore s'il s'agissait pour Jean-Claude Montavon d'un simple interrogatoire ou alors d'une arrestation. On ne devait pas tarder à apprendre qu'en fait le chef du

groupe «Bélier», après avoir été appréhendé, avait bel et bien été arrêté sous l'inculpation, semble-t-il, d'incitation à l'émeute. Mme Montavon a été avertie de l'arrestation, mais elle n'a pas été renseignée sur l'endroit où était incarcéré son mari.

### RETOMBÉES DES ÉVÉNEMENTS DE MOUTIER

Il s'agit évidemment d'une procédure en relation avec les événements de Moutier. Lors de la fameuse nuit, Jean-Claude Montavon avait été emmené au poste de police pour contrôle d'identité, mais aucun procès-verbal n'avait été dressé et il avait été rapidement relâché.

Ajoutons que l'arrestation intervient à un mauvais moment pour la famille Montavon qui avait fixé à ce prochain samedi le baptême de son second enfant. Hier dans le courant de l'après-midi déjà le Rassemblement jurassien a chargé un avocat de la défense des intérêts de l'animateur du groupe «Bélier».

## VAUD

### PAYERNE

#### Ceux qui s'en vont

(c) On apprend la mort, à Payerne, de M. Marcel Schroeter, retraité des CFF, décédé à l'âge de 78 ans. Le défunt avait fait partie durant une législature du Conseil communal, dont il avait été le secrétaire.

## FRIBOURG

### Budget cantonal: la quadrature du cercle

De notre correspondant: « Sous la pression d'événements dont le canton n'est pas maître, l'inventaire des grands travaux d'utilité publique annoncé lors de la présentation du plan financier de législature s'est transformé assez rapidement en un catalogue d'espoirs ». Ainsi s'exprime le Conseil d'Etat à l'adresse des députés dans le message qui accompagne le projet de budget de l'Etat pour 1976. Le résultat (déficit de 16,4 millions, à un demi-million de la cote d'alerte fixée par la loi financière) ne laisse guère de marge de manœuvre aux députés qui se réuniront dès le 11 novembre. C'est que le gouvernement, dans l'inconfortable exercice d'élaboration du projet de budget, a dû sans cesse s'efforcer de ménager la chèvre et le chou. Il a fallu tout ensemble tenter de limiter la croissance des dépenses et d'injecter suffisamment de crédits pour favoriser la relance (de fait, on prévoit un accroissement de 28%). Il s'agit aussi de tenir compte, à la fois, des aspirations sociales du peuple et des recommandations des fractions politiques du Grand conseil qui réclament une gestion sage...

Au budget financier, les dépenses ascendent à 572,5 millions et les recettes à 545 millions, d'où un déficit financier de 27,5 millions. Aux variations de la fortune, on trouve un excédent des produits de 11,1 millions, de sorte que le déficit final est prévu à 16,4 millions.

### PRUDENCE NÉCESSAIRE

La loi financière stipule que le déficit ne doit pas dépasser 3% du volume des dépenses, soit 16,9 millions. La marge est donc d'un demi-million, résultat qui « commande la plus grande prudence aux organes chargés de la présentation et de l'examen critique du budget », a dit M. Arnold Waeber, directeur des finances. Pour respecter la convention conclue entre le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux au sujet des budgets des collectivités publiques, l'accroissement des dépenses

cantonales ne devrait pas excéder 9%. Dans le projet de budget fribourgeois, ce taux est de 10,6%. Bref, les finances cantonales évoluent, si l'on peut dire, dans un double carcan... dont elles débordent quelque peu, malgré tout.

### RENTREES EN REGRESSION

Déjà, les demandes de remises d'impôt affluent. Pour la première fois depuis 1930, le canton prévoit des recettes fiscales inférieures à celles de l'année précédente: de 264 millions au budget 1975 à 252 millions au budget 1976. L'impôt cantonal sur le revenu et la fortune entre pour 154 millions dans ce total, somme qui est pratiquement la même qu'au budget 1975. C'est la fiscalité fédérale ou plutôt les recettes qu'elle fournit au canton, qui marque la baisse la plus nette.

Le Conseil d'Etat a « repoussé systématiquement les demandes de personnel supplémentaire présentées par les services ». Il n'accordera à la fonction publique une indexation des salaires intégrale que pour les revenus de moins de 25.000 fr., tandis que les autres se contenteront d'une indexation fixe. Malgré tout, les dépenses de personnel ascendent à 209 millions dans le projet de budget. Sur cette somme, 89,7 millions vont à l'enseignement (1464 personnes à temps complet et 1092 à temps partiel), 63,4 millions à l'administration centrale (1296 personnes à temps complet et 181 à temps partiel), 35,8 millions au secteur hospitalier (948 personnes à temps complet et 306 à temps partiel), enfin 17,3 millions aux établissements et secteurs spéciaux (410 personnes à temps complet et 112 à temps partiel). En tout, 4118 personnes à temps complet et 1691 à temps partiel...

### SE SERRER LA CEINTURE

Enfin, M. Waeber a sollicité « la collaboration loyale et efficace de chaque citoyen-contribuable ». Il y a peu de temps, le mauvais état des finances publiques, l'accroissement des dépenses

situation favorable du secteur privé. Aujourd'hui, le ralentissement conjoncturel aggrave encore les difficultés du canton. Du côté privé, on doit à son tour se serrer la ceinture, de plusieurs crans parfois. Les cures d'amaigrissement, surtout si elles sont forcées, engendrent rarement la bonne humeur... M. G.

## Compagnie Financière Michelin, Bâle

Emprunt 7 3/4 % 1975-90  
de fr. 80 000 000

Le montant de l'emprunt pourra être augmenté jusqu'à fr. 100.000.000 au maximum, en fonction des souscriptions.

But de l'emprunt Financement du développement de ses sociétés affiliées

Durée maximum 15 ans

Amortissements rachats annuels de 5% au maximum du montant de l'emprunt dès 1981

Cotation à Zurich, Bâle et Genève

Prix d'émission 99%

Délai de souscription du 6 au 12 novembre 1975, à midi

Libération au 1er décembre 1975

Crédit Suisse  
Union de Banques Suisses  
Banque Leu S.A.

Société de Banque Suisse  
Banque Populaire Suisse  
Banque Cantonale de Bâle

Groupement des Banquiers Privés Genevois  
A. Sarasin & Cie Rahn & Bodmer J. Vontobel & Cie

Les banques susmentionnées tiennent à la disposition des personnes intéressées des prospectus d'émission, ainsi que des bulletins de souscription.

**23<sup>ème</sup> Salon des Arts Ménagers**

**MODE FEMININE**

Prêt-à-porter  
Boutiques  
Cosmétiques  
Parfumerie  
Gadgets  
Décoration  
Artisanat

**Genève - 9 nov. 1975**

TROIS ENTRIES: 15.-  
- Bd du Mont-d'Averbe Carl-Vogt  
- Bd du Mont-d'Averbe Ecole de Médecine  
- 16. - quai Ernest-Ansermet

OUVERTURE:  
- du 14 h. à 22 h. - 30  
- du 14 h. à 22 h. - 23 h.

Semaine de 14 h. à 22 h. à 23 h.  
Samedis et dimanches de 11 h. à 22 h.

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## SUITE La séance hebdomadaire du Conseil fédéral

En ce qui concerne la législation conjoncturelle, un avant-projet de nouvel article constitutionnel sur la conjoncture est en préparation, a-t-on encore appris lors de la conférence de presse.

Que sont les groupes de travail inter-départementaux dont a parlé M. Brugger ? Il s'agit d'organismes réunissant des hauts fonctionnaires des départements intéressés aux diverses questions spécifiques que ces groupes doivent traiter. Ceux-ci ont également la possibilité d'associer à leurs travaux des représentants des cantons ainsi que de l'économie privée.

Une nouvelle fois, le Conseil fédéral,

à raison croyons-nous, ne s'attend pas à une amélioration rapide de la situation économique, c'est ce qui apparaissait déjà dans le message accompagnant le projet de budget pour 1976, publié la semaine dernière, et où une reprise prochaine était considérée comme très improbable. On se souvient aussi des 600 millions prévus pour le budget conjoncturel complémentaire, et la possibilité d'aller plus loin encore dans ce domaine, si les ressources nécessaires sont trouvées. C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut situer l'engagement des groupes de travail inter-départementaux dont M. Brugger a parlé hier. Il

## Réponse du Conseil fédéral à une question de M. Yann Richter

De notre correspondant parlementaire à Berne :

A la fin de la session d'automne des Chambres fédérales, M. Yann Richter, conseiller national, avait demandé au Conseil fédéral, dans une petite question que la recherche à motivation économique soit encouragée de manière plus importante que ce n'est le cas actuellement. Un tel effort, disait le député neuchâtelois, se justifie particulièrement dans la situation conjoncturelle actuelle, et pourrait se concrétiser sous la forme d'une rubrique spéciale au programme d'investissements exceptionnels.

La réponse a été publiée mercredi, à l'occasion de la séance du gouvernement. Le Conseil fédéral se déclare d'accord, comme M. Richter, que du

fait même de la situation conjoncturelle actuelle, des efforts accrus dans le domaine de la recherche à motivation économique sont indispensables pour assurer à long terme notre capacité concurrentielle. Ceci nous a donc engagés à mettre à disposition et ce dans le cadre du budget complémentaire destiné à relancer l'économie, des crédits supplémentaires affectés à la recherche. Les Chambres fédérales auront à se prononcer à la session de décembre sur le budget conjoncturel ainsi que sur le budget 1976, poursuit l'Exécutif. A mettre dans ce budget conjoncturel, le montant des crédits de paiement actuellement à disposition de la commission pour l'encouragement des recherches scientifiques — soit 3,5 millions de francs.

## SUITE Téléphone, courrier avec l'étranger

Cependant dans le cadre des efforts visant à rétablir l'équilibre financier de l'entreprise des PTT, le Conseil fédéral a décidé également d'adapter à la date du 1er janvier 1976 les taxes du service postal international ainsi que les taxes de quelques prestations postales accessoires du service intérieur. Le délai référendaire étant arrivé à échéance le 29 septembre sans avoir été utilisé, les nouvelles taxes postales du régime intérieur arrêtées par les Chambres fédérales entreront en vigueur également le 1er janvier prochain.

La nouvelle ordonnance sur les taxes du service postal international est fondée sur les décisions du congrès postal universel de 1974 à Lausanne. Elle prévoit une augmentation des taxes de la poste aux lettres et des colis, alors que certaines taxes de mandats et du service des chèques sont abaissées. Une lettre pesant jusqu'à 20 gr. coûtera

dorénavant 80 c. (jusqu'ici 60 c.) à destination des pays de la CEPT, 90c. (jusqu'ici 70 c.) à destination des autres pays. La nouvelle taxe des cartes postales est de 70 c (jusqu'ici 50 c.).

### SUR LE PLAN INTÉRIEUR

Par la modification de l'ordonnance 1 de la loi sur le service des postes, les taxes de quelques prestations accessoires ont été adaptées aux nouvelles taxes postales du régime intérieur arrêtées par le Parlement. Il s'agit notamment de la taxe des imprimés en prêt, de la taxe des paquets collecteurs d'envois sans adresse, de la taxe des envois avec valeur déclarée, de la taxe des chèques d'assignation payés et de la taxe des récipissés pour colis inscrits sans valeur déclarée. La modification de l'ordonnance de la loi sur le service des postes devrait rapporter aux PTT, quelque 4 millions de francs de recettes supplémentaires par année.

## Jeunes sauveteurs romands récompensés

(c) La commission administrative de la fondation Carnegie pour les sauveteurs vient de tenir sa 116ème séance à Zurich. Elle a examiné 18 interventions dues à 26 sauveteurs, dont 21 ont été récompensés. Quatre sauveteurs n'ont pas pu être récompensés et un cas reste en suspens. Parmi les courageux sauveteurs, qui ont exposé courageusement leur vie pour sauver celle de leurs semblables, se trouvent quatre Romands.

Alain Greppin, apprenti-carrossier à Develier, s'est distingué le 27 mai de cette année en sauvant un enfant, qui était tombé dans la Sorne à Delémont. Le sauveteur, qui ne prit même pas le temps de se dévêtir parvint à sauver l'enfant de la noyade.

Les trois autres sauveteurs — deux

écoliers et un apprenti-maçon de Commugny et Coppet — se sont distingués le 10 janvier 1975 à Coppet, où une voiture en panne d'essence, était restée bloquée sur un passage à niveau. Quelques secondes plus tard les barrières automatiques descendirent et la voiture fut à la merci d'un train direct, roulant entre Lausanne et Genève. L'automobiliste et la personne l'accompagnant furent pris de panique, Charlotte Iseli, de Commugny, Corinne Liaudet et Pierre-André Romanens (les deux habitent Coppet) n'hésitèrent pas. Ils franchirent la barrière et parvinrent à pousser la voiture de côté. Cet acte de courage a sauvé non seulement la vie des deux occupants du véhicule, mais évita encore un accident ferroviaire, qui aurait pu avoir de très graves conséquences.

## Les causes de la collision ferroviaire de Landquart

LANDQUART, (ATS). — La collision ferroviaire qui s'est produite jeudi dernier en gare de Landquart (Gr), entre un train de marchandises et un convoi d'essai, faisant un mort, plusieurs blessés et 8 à 10 millions de francs de dégâts, est imputable à une défectuosité du système de freinage du train d'essai.

Comme l'indique le service de presse de la direction 111 des CFF à Zurich, les freins des deux nouvelles voitures — couchettes de ce convoi n'ont pas fonctionné. Il apparaît en outre que les ro-

binets pneumatiques de la locomotive et des wagons-couchettes étaient fermés. Il n'est toutefois pas encore déterminé si le train avait subi ou non des essais de freinage au préalable. Il convient encore d'établir les responsabilités pour des éventuelles fautes commises.

Le procureur général du canton des Grisons vient d'ailleurs d'ouvrir son enquête. Dans l'intérêt de celle-ci, la direction des CFF ne peut faire d'autres déclarations pour le moment.

**QUAND C'EST VRAIMENT NÉCESSAIRE**

Maux de tête  
Maux de dents  
Névralgies  
Rhumatismes  
Lumbagos  
Sciaticques  
Refroidissements  
Règles douloureuses

**NOUVEAU POUVRE EN SACHET PLASTIQUE**

**KAFKA**

Poudre    Comprimés    Effervescents    Dragées

## Tirs militaires obligatoires: du nouveau

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé hier deux modifications dans la réglementation du tir hors service.

On renoncera au principe absolu du domicile — qui ne souffrait jusqu'alors pas d'exceptions — pour appliquer un système plus souple permettant, sous certaines conditions, les tirs obligatoires ailleurs que dans la commune de domicile. D'autre part, les cours de retardataires seront ramenés de deux à un jour. Cette décision est conforme aux conclusions d'un rapport publié il y a quelque temps par une commission d'experts.

M. Marcel Kreienbuehl, de la division juridique du département militaire fédéral, a déclaré, au cours de la conférence de presse consacrée à la séance du Conseil fédéral, que le principe du domicile pour les tirs obligatoires ne sera plus appliqué d'une façon générale. Celui qui dorénavant préférera accomplir ses tirs obligatoires sous le patronage d'une autre société de tir que celle de sa commune d'origine pourra le faire si une autre association l'accepte. Cependant, il n'y aura pas un droit absolu au tir « à l'extérieur » et les sociétés de tir ne seront pas tenues d'accepter des tireurs appartenant à une autre association. Tel est le contenu de la nouvelle réglementation élaborée avec l'aide des sociétés de tir.

Quant aux cours pour retardataires, ils seront non seulement ramenés de deux à un jour, mais ils pourront être suivis « en tenue civile ». Ces modifications visent à enlever le caractère punitif de ces cours. Chacun aura dorénavant le choix entre les tirs accomplis dans le cadre d'une société de tir et ceux faits pendant les cours pour retardataires. En réalité, le choix sera sans doute influencé par le fait que les tirs dans le cadre d'une société prennent en général un quart d'heure, tandis que les cours pour retardataires durent une journée entière.

Une séance d'information aura lieu

## Les manœuvres militaires sont nécessaires

ZURICH (ATS). — Plus de la moitié (58 %) de 974 personnes récemment interrogées considèrent que les manœuvres de notre armée sont nécessaires, 32 % pensent le contraire, alors que 10 % n'ont pas d'opinion à ce sujet.

Deux soldats sur trois les approuvent. Ce sondage d'opinion a été fait à la demande du 4me corps d'armée par l'Institut Isopublic, en Suisse alémanique et en Suisse romande. Seul un tiers des Romands s'est cependant prononcé en faveur des manœuvres, alors que 43 % d'entre eux les considéraient comme inutiles, les motifs invoqués contre les manœuvres, en général, sont leur coût (30 % des réponses), les dégâts (11 %) et leur ennui pour les soldats (7 %).

## Assurance-chômage vers une prolongation du droit à l'indemnisation

BERNE (ATS). — Répondant à une question ordinaire du conseiller national Grolimund, radical soleurois, le Conseil fédéral a confirmé que, pour ce qui est de l'assurance-chômage, une augmentation de la durée d'indemnisation de 120 jours à 150 jours est en préparation.

Le nombre des personnes n'ayant plus droit à l'assurance-chômage, c'est-à-dire ceux des assurés qui ont épuisé les prestations auxquelles ils ont droit pour l'année 1975, s'élevait à 561 à fin septembre. Ce nombre représente 4,5 % environ du nombre total de chômeurs complets — soit 12.449 — à la même époque. Il n'est pas certain que tous les assurés annoncés au cours de ces derniers mois comme ayant épuisé leurs prestations soient encore au chômage. L'aide aux chômeurs étant du domaine des cantons, il faut aussi considérer que dans de nombreux cantons il existe des prestations, qui sont en partie bien développées, pour les chômeurs ayant épuisé les prestations auxquelles ils ont droit.

Le Conseil fédéral est naturellement conscient que, le cas échéant, le nombre de ces personnes peut encore augmenter sensiblement d'ici à la fin de l'année si la durée d'indemnisation de 120 jours est maintenue. L'évolution qui ressortira des statistiques mensuelles des caisses sera suivie attentivement et une augmentation de la durée d'indemnisation à 150 jours est en préparation.

## Un événement de taille dans le canton du Valais La route du Simplon inaugurée

De notre correspondant : L'événement est de taille. Les plus hautes personnalités du pays, à commen-

cer par le conseiller fédéral Hurlimann, seront présentes aujourd'hui au Simplon. En effet après des décennies de travaux

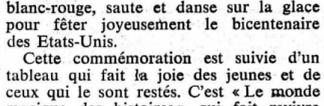
quasi titanesques, on va enfin inaugurer cette fameuse N-9 alpine. Pour illustrer l'importance des travaux aujourd'hui terminés, disons que plus de 270 millions de francs ont été investis sur cette route en moins de vingt ans. La route du Simplon fut classée route nationale en 1960 et depuis lors ce fut un peu la valse des millions.

Le dernier tronçon, celui reliant Ried-Brigue à Schallberg, vient aujourd'hui couronner l'ensemble de l'ouvrage. Ce tronçon long de 7 km 500 seulement compte pourtant 3 km d'ouvrages d'art, une dizaine de ponts et viaducs et trois tunnels.

Il a fallu pour réaliser cette ultime étape défricher 300.000 mètres carrés de forêts et exproprier 250 parcelles de terrains appartenant à des privés.

Rappelons que c'est Napoléon qui le premier ordonna de sérieux travaux sur cette route du Simplon. Cela permit aux Valaisans et aux Italiens de rendre en 1805 déjà cette chaussée carrossable. Ce fut ainsi la deuxième route alpine.

Sur le dernier tronçon aujourd'hui achevé lui aussi, la dénivellation moyenne était hier de 13 à 15 %. Elle n'est plus aujourd'hui que de 6,5 %.



Dans la région de « Gasterna » au-dessus de Ried-Brigue, dans un magnifique décor, ce ne sont que ponts et tunnels qui se succèdent. (Avipress-Valpresse)

## L'autoroute bientôt ouverte de Genève à Aigle

AIGLE (ATS). — Grâce à l'ouverture du tronçon Villeneuve - Aigle de l'autoroute du Léman, le 14 novembre prochain, on pourra rouler sans arrêt sur autoroute de Genève à Aigle, par les Nationales 1 (Genève-Lausanne) et 9 (Lausanne-Aigle), et franchir en

une heure cette distance de quelque cent kilomètres.

Le tronçon Villeneuve - Aigle, long de sept kilomètres, a coûté environ cinquante millions de francs. Les travaux dans la plaine du Rhône, qui ont pu être mécanisés au maximum, ont cependant exigé un tassement artificiel du sol, particulièrement mou dans cette

région. Le remblayage a demandé 900.000 mètres cubes de matériaux pierreux. Il a fallu construire cinq ponts sur l'autoroute et tracer tout un réseau de chemins agricoles. Le chantier a duré quatre ans, avec 40 à 80 travailleurs.

Grâce au prolongement de l'autoroute du Léman (N-9) jusqu'à Aigle, cette ville échappera désormais au trafic commercial et de transit et retrouvera un certain calme. La circulation en provenance de Saint-Maurice (Valais, Grand-Saint-Bernard, Simplon) et des cols des Mosses et du Pillon sera absorbée par l'autoroute et l'on espère voir disparaître les fameux « bouchons » d'Aigle. La N-9 devra être ensuite prolongée jusqu'à Bex et Saint-Maurice.

Lors d'une visite qui s'est déroulée mercredi après-midi au centre autoroutier de Renaz, M. Marc-Henri Ravussin, conseiller d'Etat vaudois, a souligné que la priorité allait maintenant à la N-12 (devant relier le Léman à la Suisse alémanique par Fribourg), puis à la continuation de la N-1 (de Lausanne en direction d'Yverdon).

## « Hit parade » de la Radio romande

1. Dolannes Melodie (Jean-Claude Boreilly);
2. Magic (Patrick Juvet);
3. A.I.E. (Black Blood);
4. Je ne suis que l'amour (Nicole Croisille);
5. Le funambule (Gérard Lenorman);
6. Mary Springfield (Joël Daydé-Gary Jenkins);
7. Petite fille du soleil (Christophe);
8. SOS (Abba);
9. Your Hair (Saint-Preux);
10. Do it yourself (Gloria Gaynor);
11. El Tchou Tchou (Tchou Tchou Combo);
12. Stand by your man (Tommy Wayne);
13. Marylène (Martin Circus);
14. What a difference a day makes (Esther Phillips);
15. Charlie Brown Two man sound-Charlie Brown family;
16. Generation (Anarchic System);
17. L'ami Caouette (Serge Gainsbourg);
18. Le chirurgien de Saint-Chad - Jean-Claude Pascal;
19. Kiss me, kiss your baby Brotherhod of man;
20. L'été Indien (Joe Dassin).

## EMPRUNT OBLIGATAIRE 6% 1968

TÉLÉPHÉRIQUE DU GLACIER DES DIABLERETS

Les porteurs d'obligations de cet emprunt qui ne se sont pas fait représenter à l'assemblée de la communauté des créanciers du 29 septembre 1975 sont invités, pour la sauvegarde de leurs intérêts, de prendre contact sans délai avec leur banque.

Par ordre BANQUE CANTONALE VAUDOISE

## Tirs militaires obligatoires: du nouveau

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé hier deux modifications dans la réglementation du tir hors service.

On renoncera au principe absolu du domicile — qui ne souffrait jusqu'alors pas d'exceptions — pour appliquer un système plus souple permettant, sous certaines conditions, les tirs obligatoires ailleurs que dans la commune de domicile. D'autre part, les cours de retardataires seront ramenés de deux à un jour. Cette décision est conforme aux conclusions d'un rapport publié il y a quelque temps par une commission d'experts.

M. Marcel Kreienbuehl, de la division juridique du département militaire fédéral, a déclaré, au cours de la conférence de presse consacrée à la séance du Conseil fédéral, que le principe du domicile pour les tirs obligatoires ne sera plus appliqué d'une façon générale. Celui qui dorénavant préférera accomplir ses tirs obligatoires sous le patronage d'une autre société de tir que celle de sa commune d'origine pourra le faire si une autre association l'accepte. Cependant, il n'y aura pas un droit absolu au tir « à l'extérieur » et les sociétés de tir ne seront pas tenues d'accepter des tireurs appartenant à une autre association. Tel est le contenu de la nouvelle réglementation élaborée avec l'aide des sociétés de tir.

Quant aux cours pour retardataires, ils seront non seulement ramenés de deux à un jour, mais ils pourront être suivis « en tenue civile ». Ces modifications visent à enlever le caractère punitif de ces cours. Chacun aura dorénavant le choix entre les tirs accomplis dans le cadre d'une société de tir et ceux faits pendant les cours pour retardataires. En réalité, le choix sera sans doute influencé par le fait que les tirs dans le cadre d'une société prennent en général un quart d'heure, tandis que les cours pour retardataires durent une journée entière.

Une séance d'information aura lieu

## Les manœuvres militaires sont nécessaires

ZURICH (ATS). — Plus de la moitié (58 %) de 974 personnes récemment interrogées considèrent que les manœuvres de notre armée sont nécessaires, 32 % pensent le contraire, alors que 10 % n'ont pas d'opinion à ce sujet.

Deux soldats sur trois les approuvent. Ce sondage d'opinion a été fait à la demande du 4me corps d'armée par l'Institut Isopublic, en Suisse alémanique et en Suisse romande. Seul un tiers des Romands s'est cependant prononcé en faveur des manœuvres, alors que 43 % d'entre eux les considéraient comme inutiles, les motifs invoqués contre les manœuvres, en général, sont leur coût (30 % des réponses), les dégâts (11 %) et leur ennui pour les soldats (7 %).

## Un événement de taille dans le canton du Valais La route du Simplon inaugurée

De notre correspondant : L'événement est de taille. Les plus hautes personnalités du pays, à commen-

cer par le conseiller fédéral Hurlimann, seront présentes aujourd'hui au Simplon. En effet après des décennies de travaux

quasi titanesques, on va enfin inaugurer cette fameuse N-9 alpine. Pour illustrer l'importance des travaux aujourd'hui terminés, disons que plus de 270 millions de francs ont été investis sur cette route en moins de vingt ans. La route du Simplon fut classée route nationale en 1960 et depuis lors ce fut un peu la valse des millions.

Le dernier tronçon, celui reliant Ried-Brigue à Schallberg, vient aujourd'hui couronner l'ensemble de l'ouvrage. Ce tronçon long de 7 km 500 seulement compte pourtant 3 km d'ouvrages d'art, une dizaine de ponts et viaducs et trois tunnels.

Il a fallu pour réaliser cette ultime étape défricher 300.000 mètres carrés de forêts et exproprier 250 parcelles de terrains appartenant à des privés.

Rappelons que c'est Napoléon qui le premier ordonna de sérieux travaux sur cette route du Simplon. Cela permit aux Valaisans et aux Italiens de rendre en 1805 déjà cette chaussée carrossable. Ce fut ainsi la deuxième route alpine.

Sur le dernier tronçon aujourd'hui achevé lui aussi, la dénivellation moyenne était hier de 13 à 15 %. Elle n'est plus aujourd'hui que de 6,5 %.



Dans la région de « Gasterna » au-dessus de Ried-Brigue, dans un magnifique décor, ce ne sont que ponts et tunnels qui se succèdent. (Avipress-Valpresse)

## L'autoroute bientôt ouverte de Genève à Aigle

AIGLE (ATS). — Grâce à l'ouverture du tronçon Villeneuve - Aigle de l'autoroute du Léman, le 14 novembre prochain, on pourra rouler sans arrêt sur autoroute de Genève à Aigle, par les Nationales 1 (Genève-Lausanne) et 9 (Lausanne-Aigle), et franchir en

une heure cette distance de quelque cent kilomètres.

Le tronçon Villeneuve - Aigle, long de sept kilomètres, a coûté environ cinquante millions de francs. Les travaux dans la plaine du Rhône, qui ont pu être mécanisés au maximum, ont cependant exigé un tassement artificiel du sol, particulièrement mou dans cette

région. Le remblayage a demandé 900.000 mètres cubes de matériaux pierreux. Il a fallu construire cinq ponts sur l'autoroute et tracer tout un réseau de chemins agricoles. Le chantier a duré quatre ans, avec 40 à 80 travailleurs.

Grâce au prolongement de l'autoroute du Léman (N-9) jusqu'à Aigle, cette ville échappera désormais au trafic commercial et de transit et retrouvera un certain calme. La circulation en provenance de Saint-Maurice (Valais, Grand-Saint-Bernard, Simplon) et des cols des Mosses et du Pillon sera absorbée par l'autoroute et l'on espère voir disparaître les fameux « bouchons » d'Aigle. La N-9 devra être ensuite prolongée jusqu'à Bex et Saint-Maurice.

Lors d'une visite qui s'est déroulée mercredi après-midi au centre autoroutier de Renaz, M. Marc-Henri Ravussin, conseiller d'Etat vaudois, a souligné que la priorité allait maintenant à la N-12 (devant relier le Léman à la Suisse alémanique par Fribourg), puis à la continuation de la N-1 (de Lausanne en direction d'Yverdon).

## « Hit parade » de la Radio romande

1. Dolannes Melodie (Jean-Claude Boreilly);
2. Magic (Patrick Juvet);
3. A.I.E. (Black Blood);
4. Je ne suis que l'amour (Nicole Croisille);
5. Le funambule (Gérard Lenorman);
6. Mary Springfield (Joël Daydé-Gary Jenkins);
7. Petite fille du soleil (Christophe);
8. SOS (Abba);
9. Your Hair (Saint-Preux);
10. Do it yourself (Gloria Gaynor);
11. El Tchou Tchou (Tchou Tchou Combo);
12. Stand by your man (Tommy Wayne);
13. Marylène (Martin Circus);
14. What a difference a day makes (Esther Phillips);
15. Charlie Brown Two man sound-Charlie Brown family;
16. Generation (Anarchic System);
17. L'ami Caouette (Serge Gainsbourg);
18. Le chirurgien de Saint-Chad - Jean-Claude Pascal;
19. Kiss me, kiss your baby Brotherhod of man;
20. L'été Indien (Joe Dassin).

## EMPRUNT OBLIGATAIRE 6% 1968

TÉLÉPHÉRIQUE DU GLACIER DES DIABLERETS

Les porteurs d'obligations de cet emprunt qui ne se sont pas fait représenter à l'assemblée de la communauté des créanciers du 29 septembre 1975 sont invités, pour la sauvegarde de leurs intérêts, de prendre contact sans délai avec leur banque.

Par ordre BANQUE CANTONALE VAUDOISE

## Publicité et récession

De notre correspondant :

La Fédération romande de publicité et l'Association suisse des annonceurs ont choisi l'époque où, en raison de la récession, des entreprises « rognent » sur le budget publicitaire, pour organiser hier, à l'Ecole polytechnique fédérale à Lausanne, un séminaire sur la façon de rationaliser les investissements publicitaires. M. Henri-Ed. Parel, directeur général de chocolats Suchard à Neuchâtel a constaté que l'ère de prospérité matérielle était, du moins momentanément révolue. Mais en temps d'épreuve, l'homme doit faire face à de nouvelles réalités et imaginer des solutions qui définiront son potentiel de créativité devant une situation qu'il n'attendait pas. Il a lancé une « pique » à la presse, qui a tendance à systématiser les informations concernant la récession et à mettre surtout en évidence ses éléments négatifs, les positifs étant le plus souvent passés sous silence.

« Prenons l'exemple de certaines informations de la télévision qui montrent ces nouvelles en épingle, en sachant fort bien que leur effet sur le consommateur », a dit M. Parel, ajoutant : « Il me semble nécessaire d'intervenir auprès

de nos éditeurs et responsables des programmes télévisés pour qu'ils cessent de diffuser des nouvelles démesurément dépressives et qu'ils fassent l'effort de mentionner aussi ce qui marche bien et ce qui est encore positif dans notre économie. Avant de s'en prendre aux budgets de publicité, il convient de rechercher systématiquement des économies, tout d'abord en adoptant et en dégrappant les structures et en trouvant des améliorations dans tous les domaines ».

Pour M. Parel, des économies sont réalisables dans la production, dans la distribution physique, dans les investissements, les travaux d'entretien, l'utilisation de l'énergie, les stocks, les frais de location, les frais de personnel. Les économies ainsi réalisées pourront être utilisées en partie pour augmenter les budgets de publicité.

M. Parel se déclare en outre un chaud partisan de la loi fédérale sur l'importation et l'exportation des produits agricoles transformés, loi que le peuple sera appelé à voter le 7 décembre prochain. Cette loi assurera selon lui des places de travail et une rentabilité indispensable au renouvellement des appareils de production.

# Prix MIGROS!

**Multipack** MIGROS data Non ouvert, se conserve parfaitement environ 14 jours après MIGROS-data.

Brûque de 1 litre 1.20, 1.20

**2 litres**

**Jus d'orange** **1.90**

au lieu de 2.40

**QUEEN** naturel, non sucré, riche en vitamine C.

**Offre spéciale**

Bocal de 200g (132 tasses)

Café instantané, lyophilisé

**Voncafé\*\*\*** **6.40**

au lieu de 8.-

Extrait de café aromatique, 100% pur.

**Multipack** MIGROS data Non ouvert, se conserve parfaitement environ 6 semaines après MIGROS-data.

Plaque de 100 g 1.10

**2 plaques**

**Splendor** **1.80**

au lieu de 2.20

Chocolat double crème

Plaque de chocolat au lait suisse de qualité supérieure!

**Offre spéciale**

Pot de 1 kg

**Confiture fraises avec rhubarbe** **2.50**

au lieu de 3.20

Une des confitures les plus appréciées! En pot familial pratique.

**Offre spéciale** MIGROS data Non ouvert, se conserve parfaitement environ 3 semaines après MIGROS-data.

Sachet de 500g

Des biscuits croquants très appréciés!

**Bâtons aux noisettes** **2.20**

au lieu de 2.80

en emballage familial avantageux.

**Dattes**

«Barquettes» Paquet de 225g **1.55**  
(100g - 68.9)

«Micasar Iraq» Paquet de 250g **1.50**

«Marseillaises» Paquet de 225g **2.-**  
(100g - 88.9)



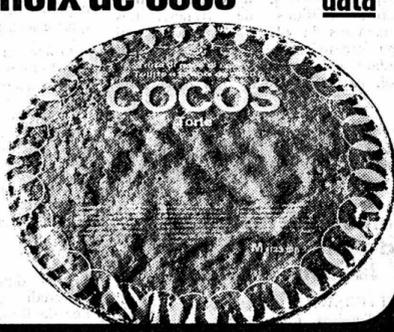
**Tourte à la noix de coco** MIGROS data

Un délicieux biscuit, très apprécié avec du thé ou du café.

Tourte de 400g

**2.90**

(100g - 72.5)



**nouveaux à Migros**

**M-Steaky** **1.75**

Les 100g

surgelé préparé avec de la tendre viande de bœuf, émincée et pressée. A griller ou rôtir rapidement.



## OFFRES SPÉCIALES

**Grapefruits** **1.40**

„Jaffa” le filet de 4 pièces

**Avocados d'Israël** la pièce **1.30**

BAISSE DE PRIX SUR LES HUILES D'OLIVE

# MIGROS

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### OFFRES D'EMPLOIS

**DAME** est recherchée pour faire le repas de midi, et préparer celui du soir, quartier Bachelin - Côte. Tél. 25 25 54.

**FEMME DE MÉNAGE** 3 matins par semaine, quartier Vauseyon. Tél. 25 93 38, matin.

**GAIN ACCESSOIRE**, manœuvre actif, trouverait emploi tous les samedis. Adresser offres écrites à WW 6130 au bureau du journal.

### DEMANDES D'EMPLOI

**LEÇONS D'ALLEMAND**, anglais, français, et arithmétique données par universitaire. Tél. 31 18 23.

**JEUNE HOMME** cherche emploi mi-plein temps, permis de conduire. Tél. (024) 71 14 29.

**FEMME DE MÉNAGE** cherche travail. Adresser offres écrites à II 6121 au bureau du journal.

**DAME, SUISSE**, cherche travail, industrie ou commerce. Adresser offres écrites à HH 6120 au bureau du journal.

**NORMALIENNE** ferait BABY-SITTING, devoirs, heures ménage ou donnerait leçons français - anglais - allemand. Adresser offres écrites à PP 6128 au bureau du journal.

**VENDEUSE** - dame présentant bien, possédant certificat fédéral de capacité, cherche place. Adresser offres écrites à OO 6127 au bureau du journal.

### DIVERS

**SOIRÉES, MARIAGES** Jo Martial Duo. Tél. (038) 42 23 36, dès 19 heures.

**SOCIÉTÉS**. Troupe théâtrale cherche engagements. Comédie gaie. Renseignements: tél. (038) 25 61 82, le soir.

**MONTRES, RÉVEILS, PENDULES** réparés par Schaldenbrand, Petit-Pontarlier 11. Tél. 25 27 19.

### PERDUS - TROUVES

**TROUVÉ LUNETTES** médicales, région Les Posats. Tél. (038) 53 26 90.

### DEMANDES A ACHETER

**PATINS**, bottines blanches, N° 39. Tél. 61 22 80.

**GRAVURES ANCIENNES** et livres historiques neuchâtelois. Tél. (038) 42 32 26.

**VOITURES MINIATURES** (tôle, Dinky toys, etc.), antérieur 1960, pour collection. Tél. (038) 25 22 67, soir 25 04 37.

**POUPÉES, POUPONS, JOUETS**, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (038) 23 86 07.

### A LOUER

**BEVAIX, JONCHÈRES** 5, sortie ouest de Bevaix, tout de suite ou pour date à convenir, studio, cuisinette agencée, salle de bains spacieuse, galets individuel, place de parc. Location mensuelle 290 fr., charges comprises. Grâtit jusqu'au 24 novembre 1975. H. Bach, Cortailod, tél. 42 21 33.

**COLOMBIER** luxueux appartement 2 1/2 pièces, grenier, cave, maison indépendante, près tram, 390 fr., tout compris. Tél. 41 21 14.

**APPARTEMENT AVEC POSTE DE CONCIERGE** - RIE, à Peseux, 4 vastes pièces dans petit immeuble neuf. Situation tranquille, vue, balcon, libre dès le 24 mars. Tél. 31 47 17.

**QUARTIER BEAUX-ARTS**, deux pièces, cuisinette agencée, douche. Tél. 24 01 51.

**BEAU STUDIO** meublé, à Cormondrèche immédiatement ou date à convenir, 250 fr., charges comprises. Tél. 31 30 86, heures des repas.

**CHEZARD** 4 1/2 pièces, 350 fr. Tél. 25 70 57.

**À HAUTERIVE**, appartement meublé ou non, confort, à cette adresse. On occuperait pour petits travaux ménagers et entretien de la propriété. Tél. 33 19 13.

**CHAMBRE INDÉPENDANTE**, eau chaude, vue, tranquillité, dans villa. Tél. 25 22 56.

**COLOMBIER, CHAMBRE MEUBLÉE** dans villa tranquille. Tél. 41 13 68 (heures repas).

**APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES** à Peseux, dès le 1<sup>er</sup> décembre, 347 fr., charges comprises. S'adresser à Louis Roger, Tombet 15, Peseux, le soir.

**BEVAIX**, studio meublé, cuisine complètement agencée, douche, situation indépendante dans quartier tranquille; immédiatement ou date à convenir. Tél. 42 12 66, pendant les heures de bureau.

**À MONSIEUR**, bas du Mail, jolie chambre, part à la salle de bains. Tél. 25 42 50, le matin.

**HAUTERIVE**, appartement 4 pièces, 525 fr. + charges; libre fin décembre. Tél. 33 15 86.

**AU CENTRE DE PESEUX**, logement ancien de 2 pièces, libre tout de suite. Tél. 31 13 44 entre 19 et 20 heures.

**APPARTEMENT D'UNE CHAMBRE**, cuisine et dépendances, sans confort. Prix 110 fr. Tél. 25 44 78.

**À LA CÔTE-AUX-FÉES**, appartement ensoleillé, 3 pièces, bains. Convientrait pour week-ends. Tél. (038) 65 11 89.

**3 1/2 PIÈCES** pour janvier, dans quartier tranquille, à Cortailod, 502 fr., charges comprises. Tél. 42 28 34.

**APPARTEMENT MODERNE** 1 pièce, très grande, tapis tendus, cuisine, bains, balcon, quartier sud-est, tout de suite ou à convenir. Tél. 31 30 33.

**APPARTEMENT 3 PIÈCES**, confort, situation tranquille, vue, quartier Vauseyon, pour le 24 janvier. Loyer 398 fr. 50, plus charges. Adresser offres écrites à SS 6130 au bureau du journal.

**À NEUCHÂTEL**, rue du Trésor 11, tout de suite, logement modeste 2 chambres, cuisine. Adresser offres écrites à JJ 6122 au bureau du journal.

**APPARTEMENT 3 PIÈCES**, tout confort, dès 24 novembre 1975, 335 fr. Tél. 33 25 07.

**STUDIO MODERNE**, grande chambre, cuisinette et salle de bains, avec petite cave, 260 fr., charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 25 61 69 ou 25 64 29.

**APPARTEMENT 3 PIÈCES**, région La Coudre. Vue magnifique, 420 fr., tout compris. Tél. 24 78 12.

**À NEUCHÂTEL**, CHAMBRE indépendante, confort, douches à monsieur. Tél. 24 70 23.

**JOLI STUDIO** meublé, tout confort, à demoiselle, 330 fr., Louis-Favre 6, tél. 25 41 32.

**CORTAILLOD, BEL APPARTEMENT DE 4 PIÈCES** avec tout confort, pour le début 1976 ou pour date à convenir. Loyer 435 fr. + charges. Pour visiter, s'adresser à M. André Haas, Grassilières 14, Cortailod. Tél. (038) 42 28 73.

### A VENDRE

**4 PNEUS CLOUS** Kieber, radiaux, V 10 M-S-165 x 13, montés sur jantes, pour BMW 2002 et Opel, 300 fr. Tél. 31 76 20, le soir après 19 heures.

**MANTEAU DE GROSSESSE** 42-44; robe de soirée 40. Tél. 42 33 32.

**4 JANTES** pour Alfaetta, carburateurs Weber double corps, avec collecteur. Prix intéressant. Tél. 42 23 71, heures repas.

**UN ENREGISTREUR A CASSETTES** Philips N 2209, neuf, 150 fr., une cymbale Zildjian 60 cm; une paire de bongo; un tome Gretsch. Tél. (038) 25 14 59.

**15 FUSILS**: 5 à silex, du XVIII<sup>e</sup> siècle; 10 fusils suisses, 2: 1889; 3: 1911; 5: 1931. 3 anciennes pendules; 2 grandes pendules neuchâtelaises, une pendule d'officier mouvement de 30 jours, début du siècle. Le tout 4000 fr. Tél. (038) 31 74 91.

**SOULIERS SKI**: Raichlé à boucles, N° 36, 30 fr. Tél. 41 12 33.

**ROBE SOIRÉE**: longue, noire, taille 40-42, neuve. Tél. 41 12 33.

**SOULIERS DE SKI** à boucles, N° 10 1/2, bas prix. Tél. (038) 24 00 48.

**SKIS ROSSIGNOL**, 175 cm, (sans fixations), souliers de ski Caber N° 41, prix avantageux. Tél. (038) 31 49 02, de 18 à 20 heures.

**POUSSETTE DE POUPEE**, patins bottines blanches N° 35; table salon dessus mosaïque; jaquette sport 10 ans; manteaux dame, 1 beige, 1 gris, col fourrure. Tél. 31 49 92.

**SKIS KÄSTLE** 200 cm, fixations Salomon 202; souliers ski N° 43. Tél. 31 46 90.

**SKIS DYNASTAS** 180 cm, fixations Salomon 502, état neuf, prix intéressant. Prudhon, Grand-Rue 6, Corcelles.

**TABLE RONDE**, noyer massif, avec pied central, 800 fr. Tél. 24 07 50.

**PATINS HOCKEY** N° 39, 25 fr. Tél. (038) 24 78 35.

**SOULIERS DE SKI** N° 37. Tél. (038) 24 78 35.

**SOULIERS SKI** Molitor, portés deux saisons, 100 fr., 40-41. Tél. (038) 25 65 70.

**2 MANTEAUX HIVER**, taille 38, pour jeune fille. Tél. 33 21 95.

**4 JANTES** + pneus neige, neufs, pour Porsche. Tél. 33 21 95.

**CYCLOMOTEUR** Condor Puch. Tél. 33 33 80.

**SOULIERS DE SKI** N° 40-41, parfait état, patins, bottines blanches N° 39. Tél. 33 10 68.

**SOULIERS DE SKI** Trapeur fourrés mouton, N° 37. Tél. 31 27 69.

**MATÉRIEL MÄRKLIN HO** plaque tournante, locomotives. Tél. 53 36 04.

**4 PNEUS PHENIX** tubeless 165 SR 13, carcasse acier, état de neuf, double emploi, cédés à 250 fr. Tél. 41 38 16, entre 18 h 15 et 19 heures.

**EXCELLENTE BATTERIE** jazz PREMIER complète. Etat de neuf. Téléphoner au 25 80 00.

**BELLES NOIX** fraîches. Tél. (024) 51 11 84.

**BALANÇOIRE DE JARDIN** entièrement en fer. Tél. (039) 23 56 46.

**PIANO** Burger-Jacobi, très bon état, 3500 fr. Tél. 33 40 29.

**MACHINE À LAVER LE LINGE** Rotel, 3 kg, neuve; souliers ski N° 44 Henke neufs. Tél. 42 33 54.

**TOILE PUR FIL** blanche, 9 m, en 180 cm, 29 fr. le m; 12 taies basin blanc, 9 fr. 50 pièce. Tél. 25 17 36, heures repas.

**BAGUE**, améthyste 16,4 x 10,7 mm, 6 brillants, échelée à 1000 fr., éventuellement échangé. Tél. 25 17 36.

**ADAMS-TRAINER**, état de neuf. Tél. 25 13 30.

**1 PAIRE DE CEINTURES DE SÉCURITÉ** neuves, pour voiture moyenne, 3 points d'ancrage, enroulement automatique, marque Kangol, 90 fr. Tél. 24 69 37.

**FLÛTE TRAVERSÈRE** Besson-Stratford, 300 fr. Tél. 25 01 58, le soir.

**1 LOT DE PANTALONS** + 1 combinaison noire et blanc, antidérapants, état neuf, taille 36. Tél. (038) 25 81 54.

**SKIS 155 CM**, fixations sécurité, 100 fr.; chaussures Kastinger N° 37, 60 fr. Parfait état. Tél. (038) 24 22 42.

**MINI POUSSÉ-POUSSÉ** avec pélerine 25 fr.; chaise Secural 40 fr.; chaise auto 25 fr.; souliers ski avec boucles N° 45, 30 fr. Tél. 24 38 29.

**CHAÎNES A NEIGE**, croisillons, pour 2 CV, Dyane, Ami 8. Autoradio avec HP et antenne. Tél. (038) 57 17 25.

**UN SECRETAIRE LOUIS-PHILIPPE**, restauré, 100 x 100 x 50 cm. Prix 1400 fr. Tél. (038) 53 31 62.

**À ÉCHANGER**, locomotives électriques Trix Express et quelques wagons, contre locomotives à vapeur même type. Vente éventuelle. Tél. (038) 33 23 96.

**AMPLI BASSE** Selmer 100 W, 2 corps, bon état. Tél. 42 19 89.

**CHAUSSURES DE SKI**, bleu métallisé, fourrure à l'intérieur, N° 33-34, 40 fr.; patins artistique noirs, N° 36-37, 50 fr.; bottes rouges, hauts talons, N° 37 1/2, 60 fr. Tél. (038) 33 51 51, interne 41.

**SOULIERS DE SKI**, peu utilisés, N° 42, à boucles, 100 fr. Tél. (038) 42 32 26.

**LAMPADAIRES RUSTIQUES**, roues de petits chars, moyeux de chars; patins de hockey N° 34. Prix avantageux. Tél. 25 02 40.

**FRIGO BOSCH** 140 litres, patins blancs N° 35. Tél. 25 84 23.

**POISSONS GUPPY**, 80 c. pièce. Tél. 53 23 22.

**TÉLÉVISION** entièrement révisée, bon état, Suisse-France, 200 fr. Tél. 24 66 12, le soir.

**CUISINIÈRE À GAZ**, très bon état. Tél. 25 93 04.

**VÉLO ALLEGRO 10 VITESSES**, vélo Cilo, 10 vitesses, vélomoteur Maxi-Puch, 5000 km; équipement d'escrime, 14 ans; skis Kästle métal, 210 cm, chaussures à boucles; 2 paires de chaussures ski de fond. Tél. 33 21 09.

### DEMANDES A LOUER

**APPARTEMENT 2 PIÈCES**: cuisine agencée, bains, tranquillité, vue, dans village ouest de Neuchâtel, immédiatement ou à convenir. Offres à case postale 649, 2001 Neuchâtel.

**APPARTEMENT, 2 CHAMBRES** tout confort, avec cachot, soit mansardé ou duplex, etc. Tél. 24 23 71, heures de bureau.

**GRAND STUDIO** avec cuisine séparée, ou 2 pièces, meublé ou non, loyer modéré, (maximum 300 fr.) Neuchâtel ville. Tél. (022) 44 65 11, heures des repas.

**À NEUCHÂTEL OU ENVIRONS** immédiats, couple, enfant, grand-mère cherchent 5 pièces ou plus, 2 cuisines, 2 bains, ou 2 appartements 2 et 3 1/2 pièces, ou maison avec jardin. Pour avril ou mai 1976. Tél. (031) 22 77 44, interne 227, bureau.

**OUVRIER** de la vigne louerait vigne. Tél. 24 57 89, de 9 à 12 heures.

**MONSIEUR CHERCHE CHAMBRE** indépendante, non meublée, ville, milieu mars. Tél. 25 25 82.

**3 PIÈCES** pour fonctionnaire cantonal sans enfants, maison et quartier tranquilles, pour mars 1976. Neuchâtel et environs. Loyer raisonnable. Adresser offres écrites à 6011-774 au bureau du journal.

football

Vers un week-end particulièrement pimenté en ligue nationale A

# BÂLE-SERVETTE ET ZURICH-LAUSANNE TÊTES D'UNE ALLÉCHANTE AFFICHE

Si le classement n'est pas encore d'une clarté aveuglante, il est assez profilé pour donner de petites idées. Pour l'heure, tout parle pour un débat entre Zurich et Servette, Young Boys n'arrivant pas à gagner hors du Wankdorf, Grasshoppers nageant en pleine irrégularité, Saint-Gall ne faisant pas le poids, Lausanne encore moins et Bâle cherchant son équilibre.

En bas, on peut presque faire confiance à Winterthur, alors que Sion a tout ce qu'il faut pour s'en sortir. Suite logique du raisonnement: gros soucis pour les trois derniers.

Après les matches de coupe de cette semaine et leurs séquelles éventuelles, on jouera de nouveau samedi et dimanche, avec quelques perles de choix, plus l'obligation pour les trois derniers d'aller prendre l'air du bureau chez l'adversaire.

Pour samedi:

ment vaincre s'ils ont quelques visées sur le titre. Quant aux Genevois, ils ont les cartes pour s'imposer s'ils ne ratent pas ce qu'ils ont manqué contre Young Boys. De toute manière, ce match mérite d'être vu.

**Neuchâtel Xamax - Bienne**

Pas de rencontre la saison dernière, mais de mauvais souvenirs de coupe de la ligue pour les gens de la Maladière qui devront éviter l'excès de confiance en se souvenant que Bienne a réussi le 0-0 au Wankdorf et qu'il a marqué deux buts à Burgener, à la Pontaise.

**Young Boys - La Chaux-de-Fonds**

La Chaux-de-Fonds n'est pas bénie des dieux. Son déplacement à Berne est plus que périlleux, l'ours tirant l'essentiel de sa pitance sur ses propres terres, où il est invaincu. Peut-on miser sur un excès de confiance? Ce serait tout profit pour ceux du Haut qui boucleront le premier tour avec la visite de Bâle et qui, le 30 novembre, attaqueront le second, avec celle de Servette.

**Bâle-Servette (1-0, 1-2)**

Servette n'est jamais très à l'aise à Saint-Jacques, ni de façon générale, face aux Bâlois. Ces derniers doivent absolu-

**Zurich - Lausanne (2-0, 1-0)**

Zurich n'a aucun souci à se faire si Lausanne joue aussi mal que contre Neuchâtel Xamax. Mais est-il possible de jouer deux fois de file aussi médiocrement? S'il adopte son système ultradéfensif en se moquant du spectacle, Lausanne peut ramener un point. Servette et son 0-0 du Letzigrund lui ont montré la voie, qu'il la suive.

**Sion - Grasshoppers (4-1, 1-2)**

Il est trop tôt d'écrire que Sion est parti pour la gloire, Grasshoppers devenant toujours plus mystérieux. Un certain Barberis tiendra à se signaler, si bien qu'en empochant un point, les Sédunois ne feraient pas une mauvaise affaire.

**Chênois - Lugano (1-1, 1-0)**

Le changement d'entraîneur sera-t-il suffisant pour galvaniser un Lugano bien

malade, qui terminera au Cornaredo avec Neuchâtel Xamax et qui entamera le second tour avec la venue de Zurich? De toute manière, son sort dépendra du comportement de Sion et de Winterthur.

Chênois n'a, jusqu'ici, concédé qu'un point chez lui. C'est tout dire.

**Saint-Gall - Winterthur (3-2, 2-3)**

Sommer attend ses anciens protégés de pied ferme et n'aimerait pas perdre. Il doit savoir comment s'y prendre, tout en admirant les restes de son labeur de plusieurs années. Winterthur aura-t-il le bon goût de lui rappeler que la première place, c'est pas pour «cézignes»? A. E.-M.



PAS DE CADEAU. - Le Bâle de Muhmenthaler (à gauche) et le Young Boys de Trumpler n'ont pas encore perdu tout espoir de ravir le titre à Zurich. Ils ne sont pas prêts à faire des concessions à leurs prochains adversaires. (ASL)

**classements**

**Ligue A**

1. Zurich	11	7	3	1	20-10	17
2. Servette	11	6	4	1	23-7	16
3. Saint-Gall	11	6	3	2	20-15	15
4. Lausanne	11	6	3	2	18-14	15
5. Bâle	11	5	4	2	27-15	14
6. Young Boys	11	4	6	1	13-7	14
7. Grasshoppers	11	6	2	3	20-14	14
8. Chênois	11	4	3	4	19-17	11
9. Neuchâtel X.	11	4	3	4	14-13	11
10. Sion	11	1	6	4	16-26	8
11. Winterthur	11	3	1	7	11-22	7
12. Bienne	11	2	2	7	7-19	6
13. Lugano	11	-	3	8	4-17	3
14. Ch.-de-Fds	11	1	1	9	9-25	3

**La saison dernière**

1. Zurich	11	8	-	3	33-8	16
2. Winterthur	11	5	5	1	24-14	15
3. Sion	11	5	4	2	16-9	14
4. Lausanne	11	3	8	-	14-8	14
5. Bâle	10	4	5	1	21-11	13
6. Servette	10	5	2	3	19-12	12
7. Neuchâtel X.	11	4	3	4	18-17	11
8. Saint-Gall	11	3	4	4	16-20	10
9. Grasshoppers	10	2	5	3	13-26	9
10. Lugano	11	3	3	5	15-20	9
11. Cs chênnois	10	2	4	4	13-28	8
12. Young Boys	-	2	3	4	19-18	7
13. Lucerne	9	2	3	6	13-24	7
14. Vevey	11	-	3	8	13-32	3

**Penalties**

POUR	TOTAL	RÉUSSIS
Bâle	1	1
Bienne	2	1
Chênois	1	1
Grasshoppers	3	2
Lausanne	2	1
Lugano	1	1
Neuchâtel Xamax	2	1
Saint-Gall	1	1
Servette	2	2
Sion	3	2
Zurich	1	1

CONTRE	TOTAL	RÉUSSIS
Bâle	3	2
Bienne	1	1
Chênois	1	1
Lausanne	2	-
Lugano	4	4
Neuchâtel Xamax	3	3
Winterthur	2	1
Young Boys	2	1
Zurich	1	1

**Les marqueurs**

9 buts: Risi (Zurich).

8 buts: Muhmenthaler (Bâle), Santac (Grasshoppers).

6 buts: Liechti (Chênois).

5 buts: Schoenenberger (Bâle), Barriquand (Servette), Blaettler et Schneeberger (Saint-Gall), Castella (Chênois), Muller (Neuchâtel Xamax).

**Ligue B**

1. Lucerne	10	7	1	2	27-11	15
2. Bellin.	10	5	3	2	18-13	13
3. Fribourg	10	4	3	3	24-18	11
4. Gossau	10	4	3	3	18-17	11
5. Et. Car.	10	4	3	3	16-16	11
6. Wett.	10	4	3	3	14-17	11
7. Nordst.	10	4	2	4	20-16	10
8. Yg Fell.	10	4	2	4	13-14	10
9. Rarogne	10	4	1	5	11-16	9
10. Martigny	10	3	3	4	10-20	9
11. Granges	10	3	2	5	22-19	8
12. Chiasso	10	1	6	3	10-14	8
13. Vevey	10	2	3	5	12-18	7
14. Aarau	10	2	3	5	11-17	7

**Les marqueurs**

8 buts: Waeber (Granges) et Bang (Bellinzzone).

7 buts: Dietrich (Fribourg), Fatton (Carouge).

6 buts: Krenz (Lucerne), Bigi Meyer (Lucerne), Krucker (Gossau).

5 buts: Wernle (Aarau), Sulser (Vevey), Trajkovic (Nordstern), Dorthe (Fribourg), Blanchard (Fribourg).

**A la TV romande**

Le service des sports de la Télévision romande annonce les retransmissions suivantes du 6 au 10 novembre 1975:

Jeudi 6, 22 h 35: résultats sportifs et reflets filmés d'un match de coupe de Suisse et de rencontres de coupe d'Europe. - Vendredi 7, 18 h 10: agenda avec, pour le sport, les arts mérynois (sport et art). - Samedi 8, 23 h 05: football, retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale. - Dimanche 9, 19 h 05: les actualités sportives. Résultats et reflets filmés. Une émission du service des sports. - Lundi 10, 21 h 55: sous la loupe, hockey sur glace.

## LE BULLETIN DE SANTÉ

**BÂLE.** 5<sup>me</sup>. Quatorze points. La meilleure ligne d'avants. Première absence de Marti, deuxième de Stohler, cinquième de Hasler.

**BIENNE.** 12<sup>me</sup>. Six points. Première absence de Gobet. A gagné ses deux matches chez lui.

**LA CHAUX-DE-FONDS.** 14<sup>me</sup>. Trois points. Se fabrique deux fois de file un autobus, perdant un point à chaque fois.

**CHÊNOIS.** 8<sup>me</sup>. Onze points. Première absence de Clivaz. N'avait plus perdu depuis cinq tours.

**GRASSHOPPERS.** 5<sup>me</sup>. Quatorze points. Absence de Bosco, débuts de Gross. N'obtient que deux buts lors des quatre dernières parties. Deux partages de suite au Hardturm.

**LAUSANNE.** 3<sup>me</sup>. Quinze points. Troisième victoire d'affilée. Chapuisat averti pour la troisième fois.

**LUGANO.** 14<sup>me</sup>. Trois points. Seule équipe sans victoire. Débuts de Morselli. A marqué son dernier but, le trente août.

**NEUCHÂTEL XAMAX.** 8<sup>me</sup>. Onze points. Bomby pour la première fois non titulaire. Sur ses cinq déplacements, aucun but marqué.

**SAINT-GALL.** 3<sup>me</sup>. Quinze points. Première absence de Cina. Retour de Stoeckl.

**SERVETTE.** 2<sup>me</sup>. Seize points. La meilleure défense, avec celle de YB. Neuf dernières parties sans défaite. Premier point perdu à domicile.

**SION.** 10<sup>me</sup>. Huit points. Première victoire. La plus mauvaise défense. Retour de Luisier.

**WINTERTHOUR.** 11<sup>me</sup>. Sept points. Première apparition de Thygesen pour Conway. Retour de Grunig, de Meili et de Bollmann.

**YOUNG BOYS.** 5<sup>me</sup>. Quatorze points. N'a encore jamais gagné en déplacement, avec trois fois 0-0, 2-2, 1-3 contre Zurich.

**ZURICH.** Premier. Dix-sept points. Invaincu depuis neuf tours. Quatre derniers matches sans encaisser de but. A. E.-M.

## Pronostics SPORT-TOTO

- Bâle (5<sup>me</sup> rang) - Servette (2.), saison passée 1:0, 1:2. - S'ils ne veulent pas perdre contact avec le groupe de tête, les Bâlois doivent absolument gagner. 1 X X
- Chênois (8.) - Lugano (13.), saison passée 1:1, 1:0. - Chênois a fait bonne impression jusqu'à présent et devrait s'imposer face aux Tessinois. 1 1 1
- Neuchâtel Xamax (9.) - Bienne (12.), nouveau. - Bien que leur victoire en coupe sur St-Gall ait donné quelque espoir aux visiteurs, il est néanmoins peu probable qu'ils parviennent à inquiéter Neuchâtel Xamax. 1 1 1
- St-Gall (3.) - Winterthur (11.), saison passée 3:2, 2:3. - Les «Brodeurs» accusent actuellement une légère baisse de forme, alors que Winterthur poursuit sa progression. X X 1
- Sion (10.) - Grasshoppers (7.), saison passée 4:1, 1:2. - Rencontre dont l'issue pourrait bien être un match nul. X X 2
- Young Boys (6.) - La Chaux-de-Fonds (14.), nouveau. - En excellente

**Dix experts vous proposent**

	1	X	2
1. Bâle - Servette	3	4	3
2. Chênois - Lugano	6	2	2
3. Neuchâtel Xamax - Bienne	6	2	2
4. Saint-Gall - Winterthur	6	2	2
5. Sion - Grasshoppers	3	4	3
6. Young Boys - Chaux-de-Fonds	7	2	1
7. Zurich - Lausanne	6	2	2
8. Aarau - Fribourg	4	3	3
9. Bellinzzone - Gossau	6	2	2
10. Chiasso - Etoile Carouge	4	3	3
11. Rarogne - Nordstern	4	3	3
12. Vevey - Lucerne	3	3	4

### cyclisme

**Merckx-Sercu vainqueurs à Grenoble**

Les Six Jours de Grenoble se sont terminés par la victoire des grands favoris, les Belges Eddy Merckx et Patrick Sercu, qui, au palmarès de l'épreuve, succèdent aux Français van Lancker-Mourioux. Avant l'ultime soirée, Freddy Maertens et René Pijnen occupaient le commandement devant Merckx-Sercu et Thévenet-Haritz mais ils n'ont pas réussi à préserver leur place en fin de course. Les dernières minutes furent marquées par un sévère duel entre Thévenet-Haritz et Merckx-Sercu. Ces derniers, qui ne pouvaient être rejoints aux points, ont eu l'honneur à cœur de franchir la ligne d'arrivée les premiers en plaçant une attaque fulgurante dans les deux derniers tours.

### sports - télégrammes

**RINKHOCKEY.** - Le Portugal a remporté le championnat d'Europe juniors devant l'Espagne et la Hollande. La Suisse a terminé sixième.

### divers

**«L'Aide sportive suisse»**

C'est avec un regard sur les Jeux olympiques de 1976 que «L'Aide sportive suisse» a diffusé une nouvelle vignette adhésive. Elle est mise en vente par les sociétés sportives, les groupes sportifs de jeunesse et des écoles, ainsi que par les magasins spécialisés de sport. Cette vignette se présente sous la forme de l'insigne officiel de l'aide sportive. Elle est l'œuvre de M. Hansruedi Scheller, graphiste à Zurich. Sur fond d'argent, à côté des anneaux olympiques dans leurs cinq couleurs originales, figure une composition ovale, encadrée d'un motif en cinq couleurs, avec l'inscription «Montréal - 1976 - Innsbruck».

Le dessin n'a pas seulement été accepté par le comité olympique suisse, mais encore par le président du comité olympique international, Lord Killanin.

## Ligue B: Vevey va-t-il réagir?

Lucerne et Fribourg ont été les principaux bénéficiaires de la dixième journée du championnat de ligue B. En battant Bellinzzone qui le côtoyait à la première place, Lucerne s'est détaché au sommet de l'échelle. Il ne plane pas encore tout à fait, mais sa situation sportive est en tout cas beaucoup plus réjouissante que son état financier. Etant donné qu'il n'y aura qu'un seul promu à la fin de cette saison, Lucerne est toutefois loin d'être au bout de ses peines. En d'autres temps, on lui aurait accordé quatre points de sécurité, soit ceux qu'il compte sur le troisième, Fribourg. Ce dernier, trop irrégulier jusqu'ici, aurait cependant tort d'abandonner l'espoir de rejoindre Lucerne. Après tout, la route est encore bien longue et le printemps réserve souvent des surprises...

### UN RIEN

En fait de surprises, le présent en est déjà bien riche. N'est-il pas navrant de trouver, en queue du peloton, un quatuor composé de Granges, Chiasso, Vevey et Aarau? Il serait plus logique de le voir en tête. Et pourtant, ceux qui mènent le bal (Lucerne, Bellinzzone, Fribourg) sont bien à leur place... Conclusion? Tout le monde - ou à peu près - se vaut dans cette ligue B où un rien peut venir bouleverser le classement.

La victoire de Chiasso sur Rarogne (la première de la saison!) pourrait amener un tel changement si elle était suivie d'au-

tres. Ainsi, Carouge, qui s'en va à son tour au Tessin, devra-t-il se méfier de l'équipe frontalière, favorite en l'occurrence. Lucerne devra également multiplier les précautions lors de son voyage à Vevey où l'on va bien se réveiller un jour. Le passage du chef de file peut provoquer la réaction tant attendue.

### PÉRILLEUX VOYAGES

Sur son terrain, Bellinzzone aura les faveurs de la cote, bien que Gossau soit un néo-promu singulièrement entreprenant. Obligée de se ressaisir, l'équipe de Sobotka ne manquera sans doute pas l'occa-

### ski

La participation aux Jeux olympiques d'Innsbruck des Allemands de l'Ouest Christian Neureuther et Wolfgang Junginger, deux des meilleurs atouts de la République fédérale, est compromise à la suite d'un conflit dans le «pool» des fabricants de chaussures fournissant les skieurs ouest-allemands.

Les deux athlètes étaient équipés, jusqu'à présent, par une maison américaine qui a été définitivement exclue du «pool», à Munich, par la Fédération ouest-allemande, cela à la demande des quatre autres membres du «pool», des sociétés italiennes. La maison américaine s'était retirée du «pool» il y a six mois,

## Quel commerce!

puis était revenu sur sa décision et avait demandé à être réintégré.

Ainsi, à cinq semaines du début de la saison et alors que l'entraînement bat déjà son plein, Neureuther et Junginger devraient changer de chaussures! Tous deux ont demandé un temps de réflexion.

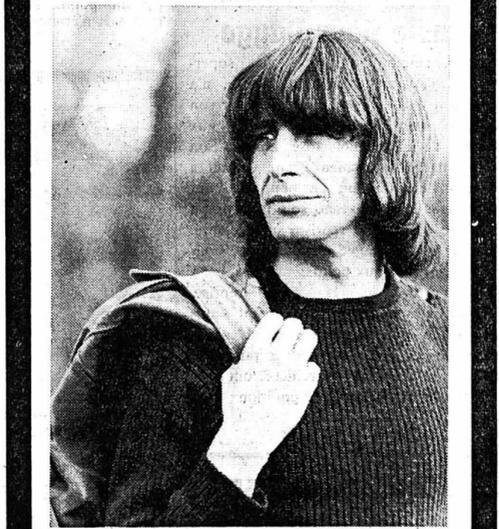
### sports - télégrammes

**PATINAGE ARTISTIQUE.** - La Canadienne Lynn Nightingale (19 ans) a remporté le «Richmond-Trophy», à Londres. La Suissesse Michèle Haider a pris la 9<sup>me</sup> place.

**DÉMÉNAGEMENTS**

Transports Suisse et étranger  
GARDE-MEUBLES  
prix modérés  
**CLAUDE JORNOD**  
Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75

**LE SERVICE CULTUREL MIGROS**  
présente  
le récital du chanteur



**LENY ESCUDERO**  
et ses musiciens

**NEUCHÂTEL - salle de la Cité**  
jeudi 13 novembre à 20 h 30

Prix unique: Fr. 14.-  
Réduction de Fr. 4.- sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants ou apprentis.  
Location/organisation: Service culturel Migros, 11, rue de l'Hôpital - Neuchâtel - Tél. (038) 25 83 48.

La réponse de Bosch au problème de la sécurité routière.

## Le temps humide exige de nouvelles bougies.



La puissance de l'allumage de votre voiture peut paraître suffisante en été et s'avérer insuffisante en automne ou en hiver. Le taux d'humidité très élevé dans l'air - à cause du brouillard, de la pluie ou de la neige - «aspire» une partie de l'énergie de l'allumage. Conséquences lorsqu'une voiture est équipée de bougies déficientes, parce que trop vieilles: Pas de démarrage immédiat, arrêt complet du moteur lors d'un arrêt aux feux de signalisation, ratés de l'allumage lors d'une accélération.

De nouvelles bougies Bosch compensent cette diminution de tension. Grâce à leurs électrodes-Cr dont l'écartement est accordé exactement au moteur, l'étincelle jaillit plus facilement. Procurez-vous donc maintenant vos nouvelles bougies d'allumage Bosch pour une étincelle d'allumage impeccable en temps froids et humides.



football

Des « victimes » de marque dans les coupes d'Europe

Bel exploit de Saint-Etienne à Glasgow

GLASGOW RANGERS - SAINT ETIENNE 1-2 (0-0) MARQUEURS : Rocheteau 62me, Hervé Revelli 70me, McDonald 88me.

Saint Etienne s'est qualifié pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions.

sais se sont assurés la maîtrise du jeu durant la majeure partie de cette rencontre.

Dès lors, Saint Etienne se contenta d'assurer un résultat qui ne pouvait plus lui procurer de surprise.

Bayern Munich a peiné contre Malmoe

Bayern Munich - FF Malmoe 2-0 (0-0) Marqueurs : Durnberger (pénalty) 59me, Torstensson 76me.

avaient souvent dominé une formation allemande méconnaissable mais dont la défense réussit cependant à éviter le pire.

Une défaite amère pour Juventus

Juventus - Borussia Moenchengladbach 2-2 (1-0) Marqueurs : Gori 36me, Bettega 63me, Danner 70me, Simonsen 87me.

la finale de la coupe d'Europe des champions, Borussia Moenchengladbach, le champion de RFA, a éliminé un obstacle particulièrement sérieux.

ALLEMANDS MÉCONNAISSABLES

Non sans peine, Bayern Munich, tenant du trophée a obtenu sa qualification pour les quarts de finale de la coupe d'Europe des champions aux dépens d'un FF Malmoe très défensif.

Une fois de plus, Beckenbauer a été le meilleur élément allemand avec le gardien Sepp Maier.

Notes : Stadio comunale. Match joué à guichets fermés devant 68000 spectateurs.

DRAMATIQUE

Dans cette confrontation souvent dramatique jouée dans un stade comble de 68000 spectateurs, les Allemands eurent le grand mérite de trouver les ressources nécessaires pour réagir, alors que tout semblait perdu pour eux lorsque le résultat passa à 2-0 par l'intermédiaire de Bettiga.

Croy sur la route de Fiorentina!

Sachsenring Zwickau - Fiorentina 1-0 ap. prol. (1-0 1-0) Juergen Croy, le gardien international de Sachsenring Zwickau, a été la vedette du match de coupe des coupes que son équipe jouait contre Fiorentina.

Devant 40.000 spectateurs, Sachsenring avait ouvert la marque dès la 31me minute par Joachim Schykowski.

Anderlecht : mission accomplie

Borac Banjaluka - Anderlecht 1-0 (1-0) Anderlecht a atteint son objectif à Banjaluka où il s'est borné à limiter les dégâts pour assurer sa qualification pour les quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe.

Coupe de Suisse : aucun but en 120 minutes de jeu à la Charrière La Chaux-de-Fonds battue aux pénalties!

La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers 0-0 (après prolongations).

(102me). Avertissement à Barberis (17me). Coups de coin 11-7 (3-3) (5-7).

écartée par Lecoulter, et un tir de Bonacic (67me) à côté.

EFFORT SPECTACULAIRE

La Charrière allait vivre une soirée très intéressante avec l'esprit cher à la coupe suisse. Tous les acteurs se marquèrent strictement. Il s'agissait de ne pas recevoir le but de l'élimination!

LES PROLONGATIONS

Cette période de 30 minutes n'apporta rien. Il y eut bien quelques envois de loin, mais ni Berbig, ni Lecoulter ne pouvaient être surpris.

LES PÉNALTIES

Spectacle final : les tirs aux pénalties. Après une série de 5 réussites de chaque côté, on était gratifié d'une nouvelle « expédition ».

hockey sur glace

Que se passe-t-il en première ligue?

Groupe 3: Moutier et Rotblau aux prises

Tramelan n'a pas continué. C'eût été trop beau. Pourtant, une victoire au détriment d'Adelboden entraine dans la logique des choses, car le néo-promu n'avait connu que des défaites jusqu'à samedi dernier.

Rotblau, lui, se tient bien à son poste. Son passage à Lyss (face à Wiki) ne lui a causé aucun souci.

En recevant Steffisbourg, Tramelan aura l'occasion de se racheter, encore qu'il s'agisse là d'un assez robuste adversaire.

basketball

L'Américain Hurlburt fait la loi

Après tous les matches de la troisième journée du championnat suisse, c'est l'Américain de Pully Donald Hurlburt qui s'est mis le plus en évidence en prenant la tête de la plupart des classements, ainsi que du « casque d'or ».

Classements « suisses »

Pourcentage dans les tirs : 1. Raga 75 pour cent. 2. Trobbe 69. 3. Sanford (Lugano) 64.

Zurich : petite victoire

Frauenfeld - Zurich, 0-2 (0-1) Kleine Allmend. — 4350 spectateurs. — Arbitre : Kellenberger (Heiden).

Berne - Langnau à guichets fermés

Comme prévu, le match de championnat suisse Berne - Langnau de mardi prochain se jouera à guichets fermés.

RACHAT DE TRAMELAN ?

L'activité de ce week-end sera évidemment dominée par le match au sommet Rotblau-Moutier, demain soir.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals, Assists. 1. Rotblau 3 3 0 15 6 6

Championnat d'Italie Grosse surprise

Une grosse surprise a émaillé le déroulement de la 10me journée du championnat d'Italie.

Fribourg Olympic éliminé à Vienne

En coupe des vainqueurs de coupe, Fribourg Olympic n'a pas réussi à préserver l'avance de 13 points prise à l'aller contre l'ABC Vienne.

Correctif de Servette

Plus de 7000 spectateurs

Le secrétariat du FC Servette indique que c'est par erreur qu'il a été annoncé que le match de coupe Servette - Neuchâtel Xamax a été suivi par 5500 spectateurs.

boxe

Championnat d'Europe Facile pour Dagge

Le champion d'Europe des super-welters, l'Allemand Eckhard Dagge, n'a eu aucun mal, à Vienne, à conserver son titre, conquis le 24 juin dernier aux dépens de l'Espagnol Jose Duran.



SANS LUI. — La Chaux-de-Fonds devra poursuivre sans Pelletier (à droite) son duel avec le champion suisse (ASL-archives)

Il a une jambe dans le plâtre Gaston Pelletier « out »

Les craintes de voir Gaston Pelletier, l'entraîneur-joueur du HC La Chaux-de-Fonds devoir abandonner momentanément la compétition à la suite de l'accident dont il a été victime mardi soir, au cours du premier tiers-temps du match Bienne - La Chaux-de-Fonds sont, hélas ! devenues réalité.

de-Fonds devrait être en mesure de tenir son rang. Pelletier continuera d'ailleurs, d'entraîner ses « poulains » (de l'extérieur de la piste, bien sûr !)

BONS DE CAISSE 6 1/2 % à 3 et 4 ans 7 % à 5 et 6 ans 7 1/2 % à 7 et 8 ans IMEFBANK Agence de Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 13 04 08 36

divers

Démonstration du yosekan budo au Panespo

Introduit en Suisse depuis un an, l'yosekan-budo s'est rapidement fait de nombreux adeptes, plus particulièrement en Romandie où l'on compte déjà seize clubs.

ski

Suisses accidentés

Un groupe de skieurs du Liechtenstein et de Suisse ont été victimes d'un accident de la circulation sur la route d'Otztal, où l'Autrichien Franz Klammer avait été accidenté il y a quelques semaines.

La brosse à dents Gibbs prévient chaque jour la carie dentaire

Horaire de la 1ère ligue

Groupe ouest. — dimanche : Audax - Le Locle à 14 h 30, Berne - Bulle à 14.30, Boudry - Stade Nyonnais à 10 h, Central Fribourg - Stade Lausanne à 14.30, Durrenant - Monthey à 14.45, Fétigny - Meyrin à 14.30.

Cynar à présent avec verre gratuit

# CITROËN Superplan

1. Paiement comptant 2. Paiement par acomptes 3. Leasing

## Nous finançons votre nouvelle Citroën pour la moitié des intérêts autorisés dans le crédit auto.

Comparez nos conditions:

	Conditions Superplan	Conditions usuelles
Prix 2CV4 neuve	Fr. 7270.-	Fr. 7270.-
J. 30% versement initial	Fr. 2185.-	Fr. 2185.-
Soldé à financer	Fr. 5085.-	Fr. 5085.-
Suppl. de financement	Fr. 477.-	Fr. 953.40
24 mensualités à Fr. 231.75	= Fr. 5562.-	
24 mensualités à Fr. 251.60	=	Fr. 6038.40
<b>Vous gagnez Fr. 476.40</b>		



Ces agents Citroën sont à votre disposition pour tout renseignement:

Neuchâtel : Garage Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12, Yverdon : Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12.

Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. (038) 36 14 37, Cortailod : F. Zeder, tél. (038) 42 10 60, Fleurier : Claude Hotz, tél. (038) 61 29 22, Fontainemelon : W. Christinat, tél. (038) 53 34 77, Peseux : M. Ducommun, Garage Central, tél. (038) 31 12 74, Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. (038) 33 21 88, Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. (038) 36 11 30.

CITROËN

Citroën préfère TOTAL

### PARQUET SOL

PHILIPPIN & ROGNON  
MAURICE ROGNON, succ.

#### PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage  
Imprégnation  
Réparation

#### PLASTIQUES

#### TAPIS DE FONDS

tendus ou collés  
Moquette - Bouclé - Tufting - Siflor - Stammflor, etc.

Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel  
Tél. 25 52 64

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme

### GELÉE ROYALE

#### POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR

#### CEDISA

Centre de diffusion de spécialités apicoles  
Documentation gratuite et prix producteur sur demande

CEDISA, 20, avenue de la Gare  
Tél. 021/354822 1022 Chavannes-Remens

Véhicules à moteur et accessoires

**J'achète voitures récentes**

paiement immédiat.  
Tél. (038) 47 16 12 ou (032) 83 26 20.

A vendre  
**MINI 1000**

modèle 1973, 38.000 km. Expertisée, excellent état.  
Prix intéressant. Tél. (038) 24 06 04.

A vendre  
**Mustang**

Tél. 36 14 37.

A vendre  
**Ford Capri**

1600 GT, expertisée. Tél. (024) 73 11 94, Garage Jacot, Concise (VD).

A vendre  
**Renault 12**

Break, 1972, 60.000 km. Expertisée, 6200 fr. Tél. 45 11 22.

A vendre  
**Honda CB 250**

moteur refait, 2000 fr. Tél. 53 38 75, ou 53 24 03.

A vendre  
**BMW 2002**

1968, boîte à vitesses défectueuse. Tél. 33 14 21.

**OCCASIONS 2 CV 6**

beige, 1973  
**GS 1015**

beige, 1971  
**2 CV 4**

rouge, 1970 EXPERTISÉES  
Garage de la Station  
2042 Valangin  
Tél. 36 11 30.

**R. WASER Garage de la Côte**

Belle Limousine 5 places, avec portes arrière

### AUTOBIANCHI

primula, 6 CV, expertisée. Prix Fr. 2900.-  
Grandes facilités de paiement. Echange possible.

**2034 PESEUX**  
Tél. (038) 31 75 73

**BELLES OCCASIONS expertisées :**

**Renault 5 TL**  
1973, 46.000 km,  
**Toyota Corolla de Luxe**  
1973, 33.000 km.  
Facilités de paiement. Garage Beau-Site, Cernier.  
Tél. (038) 53 23 36.

**Fiat 128 Combi**

1972, expertisée. Parfait état, Fr. 5200.-  
Tél. (038) 24 18 42.

A vendre  
**Alfa Romeo 1700 Berline**

modèle 1968. Bon état. Moteur révisé. Expertisée. Prix 2700 fr. Prendre contact pendant les heures de bureau par tél. (038) 55 13 24, M. Vuillaume.

A vendre  
**Citroën 2 CV 4**

modèle 1974. Expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

**POUR CAUSE DE DÉPART, BREAK VOLVO**

Très belle Station-Wagon 145 de luxe, orange sanguine, 1re main, 15.000 km, appuie-tête, pneus radiaux, mécanique soignée, expertisée, comme neuve.  
**Fr. 13.950.-**  
Tél. (022) 46 01 69.

**On débarrasse** gratuitement tous les véhicules hors d'usage. On achète ferraille - métaux. Démolition Anker, Savagnier. Tél. (038) 53 26 76.

**VW 1303**  
1974, 18.000 km, 7680 fr.

**Peugeot 304**  
1971, 43.000 km, 5650 fr.

**Skoda 1000 MB**  
50.000 km, 1500 fr.

**Porsche 911 T**  
2,2 litres, 64.500 km, 17.500 fr. première main.  
**PORSCHE - AUDI - NSU**  
Garage de Bellevaux, J.-F. Buhler, Neuchâtel. Tél. (038) 24 28 24.

**A vendre**

**ALFA ROMEO 2000 GTV Luxe**, 1974, Fr. 14.500.-  
**ALFA ROMEO 2000 BERLINE Luxe**, 1972, Fr. 8500.-  
**ALFA ROMEO 1750 GTV**, 1971, Fr. 7800.-  
**ALFA ROMEO 1600 GT JUNIOR**, 1972, Fr. 7500.-  
**ALFA ROMEO 1600 SUPER**, 1970, Fr. 5800.-  
**ALFASUD 1200**, 1973, Fr. 5800.-  
A. Schweizer, Gouttes-d'Or 17. Tél. (038) 25 80 04, bureau, 25 69 16, privé.

## OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 304	7 CV 1971 rouge TO	4800.-
RENAULT R 16 TS	8 CV 1971 blanche 4 p	4800.-
CITROËN DYANE	4 CV 1969 blanche 4 p	3900.-
FORD CORTINA 1300 L	7 CV 1969 blanche 2 p	3500.-
MERCEDES 220	12 CV 1962 bleue 4 p	4000.-
FORD 20 M	11 CV 1968 blanche 4 p	3500.-

Demandez liste complète avec détails et prix  
Facilités de paiement - Essais sans engagement  
même à votre domicile

### GARAGE DU LITTORAL

**M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie**

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises  
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91

## Grâce au succès de notre nouvelle gamme

Nous sommes à même de vous offrir un choix incomparable de voitures d'occasion

AUSTIN 1300	1972	38.000
CITROËN GS 1220 CLUB BREAK	1973	46.000
DAF 66 1300 Marathon Coupé	1973	43.000
DATSUN 120 Y	1974	20.000
DATSUN 140 J	1974	24.000
FORD ESCORT 1100	1974	5.000
MAZDA RX-3 COUPE	1972	48.000
MINI 1000	1973	30.000
MINI CLUBMAN	1973	62.000
MORRIS CLUBMAN ESTATE	1971	30.000
MORRIS MARINA	1972	24.000
MORRIS MARINA 1,3	1973	9.000
PEUGEOT 304	1971	19.000
PEUGEOT 304	1970	65.000
PEUGEOT 304	1972	53.000
RENAULT 6 TL	1973	56.000
RENAULT 15 TL	1975	15.000
SIMCA 1100 S	1974	15.000
SIMCA 1501 S	1972	49.000
SUNBEAM 1250 L	1972	47.000
SUBEAM 1500 L	1970	56.000
TOYOTA CELICA GT	1973	50.000
AUDI 60 L	1972	58.000
AUDI 80 L 1300	1974	28.000
AUDI 80 L 1300	1975	23.000
AUDI 80 LS 1500	1973	28.000
AUDI 80 LS 1500	1973	55.000
AUDI 100 LS	1971	76.000
GOLF L 1100	1975	25.000
GOLF LS 1500	1975	24.000
PASSAT N 1300	1973	13.000
PASSAT N 1300	1973	42.000
PASSAT L 1300	73/74	22.000
PASSAT L 1300	1974	30.000
VW 1300	1969	74.000
VW 1300	1972	55.000
VW 1300	1970	45.000
VW COMBI 9 PLACES	1972	40.000

Toutes les voitures avec garantie écrite  
Echange possible - Crédit à conditions intéressantes - Prix affichés

**EXPOSITION ACCESSIBLE**  
de 6 h 30 à 23 h 30

### GARAGE HIRONDELLE

**PIERRE SENN NEUCHÂTEL**  
Tél. (038) 24 72 72

Faites comme notre nombreuse clientèle !  
Adressez-vous en toute confiance au spécialiste de la voiture d'occasion.

Garages Henri Favre

## Apollo CITROËN

Fbg Lac Neuchâtel tél. 038 24 12 12

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

LA CITÉ

# FORMIDABLE LAINES A TRICOTER

GRAND CHOIX DE COLORIS  
30% LAINE 70% ACRYL  
LA PELOTE DE 50 G

## 130

La Cité

J'ai trouvé le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

**Sur mesure**  
COSTUMES - JUPES  
MANTEAUX - ROBES  
Grand choix de tissus  
ROBERT POFFET tailleur  
Ecluse 10 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 90 17.

## DÉMÉNAGEMENTS

Garde-meubles  
Transports dans toute l'Europe.  
**TRANSPORTS DE PIANOS**  
Petits transport. Tél. (038) 25 35 90.  
D. ROTHPLETZ, Brévards 3, Neuchâtel.

## ENCORE CETTE SEMAINE

3 arrivages de moules et huîtres fraîches vivantes par notre camion en direct des ports de mer

### Moules fraîches vivantes Fr. 1.50, le 1/2 kg

Moules à la marinière : mettre dans un sautoir beurré et tapissé d'une forte cuillerée d'échalote hachée, garni d'une ou deux branches de persil, d'un brin de thym et d'un quart de feuille de laurier, 2 kg de moules, triées racées et lavées.  
Ajoutez 2 cuillerées de beurre divisé en menus morceaux. Mouiller de 2 décilitres de vin blanc sec. Cuire à plein feu, le sautoir ouvert. Dès que les moules sont bien ouvertes, les égoutter, retirer une coquille à chacune et les dresser dans une timbale. Conserver au chaud. Retirer du sautoir le persil, le thym et le laurier. Ajouter à la cuisson 3 cuillerées de beurre, bien mélanger et verser sur les moules. Saupoudrer de persil haché.

### LEHNHERR frères

Le magasin spécialisé  
POISSONNERIE — Tél. (038) 25 30 92  
Rue Fleury 7 Neuchâtel  
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

**Courtepointes**  
doublées à partir de  
Fr. **29.-**  
la paire pour Fr. 55.-  
seulement!

**Matelas LUNA**  
tissu en damas or, au prix  
doublé de Fr. **85.-**  
seulement  
Princesse, le lit de rêve en  
vrai laiton, pour Fr. 247.-  
seulement

**Taies:**  
Oreillers doublés  
à partir de Fr. **6.-**  
Traversins à partir de Fr. 8.-  
Duvets à partir de  
Fr. 16.-

2 draps de lit  
doublés, coussin et duvet,  
**un lit tout fait**  
à partir de Fr. **60.-**

**Couvertures**  
de lit doublées  
à partir de Fr. **25.-**  
la paire pour Fr. 45.-  
seulement!  
**Coussins décoratifs**  
à partir de Fr. 6.-

# Des prix doublés chez Pfister

Auriez-vous jamais pensé trouver chez Pfister Ameublements aussi un grand choix de textiles? Et encore à des prix vraiment plancher? Et seul Pfister Ameublements vous offre du linge de lit minutieusement assorti aussi bien à la courte-pointe qu'à la couverture de laine et aux rideaux qu'au tapis et au tissu d'ameublement. En couleur ou à dessins. Car Pfister Ameublements est le père de l'idée du set. Passez chez nous maintenant, alors que le choix est encore très grand. (Vous trouverez aussi de ravissantes idées pour vos cadeaux.)

## Pfister

ameublements sa

Spécialiste en literie  
depuis près de 100 ans

...et une  
qualité de rêve!

**NEUCHÂTEL** Terreaux 7 Tél. 038-257914 **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032-422862 **LU** à p. de 13.30 h • JEUDI jusqu'à 21 h **Avry-Centre** AVRY près Fribourg • LU 13.30-20 h • MA-VE 9-20 h • SA 8-17 h

## Actions sur le porc



**Côtelettes** 100 g **1.35**

**Rôti dans le  
COU** 100 g **1.50**

**Rôti dans le  
filet** 100 g **2.10**

Centres Coop / Super-Centre

## plexiglas

HESAGLAS PERSPEX  
PVC ET AUTRES PLASTIQUES  
DÉBITÉS OU FAÇONNÉS  
ARTICLES DE BUREAU  
EN PLASTIQUE SOUPLE

plastiglas sa  
125, rue de la Côte, 2000 Neuchâtel  
Tél. 038-252876 TX 35 313 fuchs ch

## Maigrir - Guérir - Réussir

avec le pendule de radiesthésie  
Droit de retour dans les 8 jours.  
Pendule, matériel et mode  
d'emploi très détaillé.  
Envoi contre remb. Fr. 59.50  
+ frais.  
SEPRATIC, case postale 105,  
2900 PORRENTUAY.

## Jeune entreprise de peinture en bâtiments cherche travail

à l'heure ou à la tâche.  
Devis sur demande.  
S'adresser au No tél. 42 17 15,  
entre 19 h et 20 heures.

## Chaussures, conseils?

«Le pied»  
c'est d'aller trouver

## C. AMODIO

LE MAGASIN SPÉCIALISÉ  
Chaussures et supports  
sur mesure  
Fausses-Brayes 17  
Neuchâtel  
Tél. 25 00 88

## Dem. à louer

Pour 1976:  
**appartement  
ou petite  
maison**  
3 à 4 pièces,  
cheminée, jardin  
ou terrasse.  
Adresser offres écrites  
à VV 6132  
au bureau du journal.

## Baux à louer

en vente au bureau  
du journal  
Vacances de Noël  
**VEYSSONNAZ**  
Confortable  
appartement  
dans immeuble  
neuf.  
Tél. (021) 22 23 43,  
heures de bureau.

## A LOUER

R. Jobin  
Boudry  
Tél. 42 17 31

## A NEUCHÂTEL

avenue des Alpes

## appartement

de 3 chambres tout confort.  
Location: Fr. 330.—,  
charges: Fr. 50.—.

## PLEIN CENTRE

1<sup>er</sup> étage. Locaux pour bureaux ou  
autre usage, env. 60 m<sup>2</sup> en 4 pièces,  
libres dès le 1<sup>er</sup> avril 1976.  
Faire offres sous chiffres EE 6117 au  
bureau du journal.

A louer, à Neuchâtel, tout de suite ou  
pour date à convenir.

## APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

tout confort, tapis tendus, cuisine  
agencée.  
Loyer mensuel 546 fr. + charges.  
Fiduciaire Leuba & Schwarz  
Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 76 72.

Fiduciaire Régies S.A.,  
2, rue Mayor. Tél. 25 46 38.  
A louer à Cornaux

## appartements de 2½ et 3 pièces

tout confort, grande salle de séjour,  
balcon, situation calme.  
Loyers mensuels: Fr. 325.—  
et Fr. 400.—, plus charges.

Près de la Favag,  
dès le 1<sup>er</sup> janvier 1976

## DEUX PIÈCES

tout confort, rez-de-chaussée supé-  
rieur. Loyer: Fr. 295.— + chauffage.  
Faire offres sous chiffres FF 6118  
au bureau du journal.

## A LOUER

quai Ph.-Suchard,  
pour date à convenir

## atelier d'artiste peintre ou de sculpteur

S'adresser à REGIMMOB S.A.,  
rue W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel.  
Tél. 24 79 24.

## OFFRES D'EMPLOIS

## FAVAG SA Neuchâtel

cherche

## constructeur

ayant une formation de base de constructeur  
ou dessinateur-constructeur, et spécialisé  
dans le domaine des moules à injection.

Ce poste offre une activité variée et intéres-  
sante permettant d'appliquer les connais-  
sances et expériences acquises dans la con-  
struction des moules et d'autres moyens de  
production et de fabrication.

Nous offrons une liberté individuelle très éten-  
due permettant de concevoir la journée de  
travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et  
copies de certificats, au service du person-  
nel (A).

Les candidats peuvent solliciter un entretien,  
pour de plus amples renseignements, par  
téléphone interne 224.

FAVAG S.A.,  
Monruz 34, 2000 NEUCHÂTEL.  
Tél. (038) 21 11 41.

## A vendre

pour cause de départ :

## meublier d'une maison

comprenant : salon moderne ;  
4 fauteuils en cuir King Chair ;  
Salon Louis XV ; table ronde à  
rallonge ; ensemble de salle à  
manger Louis XIII ; crédence ; se-  
crétaire ; bureau commode ; bu-  
reau plat Louis XV ; table à jeu  
marquetée ; commodes ; 6 chaises  
viennoises ; armoire noyer ; étagè-  
re ; consoles ; table à ouvrage ;  
vitrines ; jardinière en fer forgé ;  
statue et vasques de jardin ; vais-  
selier ; table demi-lune, etc...

## Pendule neuchâteloise pendule de cheminée

montres de poche ; lustres ; lam-  
pes ; télévisions ; radio ; livres ;  
skis ; souliers de ski ; patins ;  
raquettes de tennis ; lits ; ta-  
bleaux ; cuivres ; étains ; morbier ;  
miroirs ; chandeliers ; etc...

Tél. (032) 51 06 67,  
Höhenstrasse 49,  
2562 Port/Bienne.

Coiffeur  
Messieurs  
Enfants  
*Primo*  
Coupe  
jeunesse  
Moulin 3  
Neuchâtel  
☎ (038) 24 62 62

Dame cultivée cherche à louer,  
pour le printemps 1976,

## appartement 2½ ou 3 pièces

confort, dans maison tranquille  
(étage supérieur).  
Ville ou environs immédiats.  
Adresser offres écrites à AA 6114  
au bureau du journal.

Je cherche à louer, à Neuchâtel ou  
aux environs, un

## appartement de 6 pièces

pour date à convenir.

Prière de faire offres par téléphone  
au (038) 25 40 20.

## APPARTEMENTS DE VACANCES

## OÙ SKIER CET HIVER ?

EN SUISSE, en louant un sympathi-  
que chalet sélectionné avec soin par  
une organisation sérieuse.  
Téléphonez = Offres par retour de  
courrier.  
Institut suisse de location  
RENT-AGENCE, Grand-Saint-Jean 4,  
1002 Lausanne. Tél. (021) 22 46 31/32.

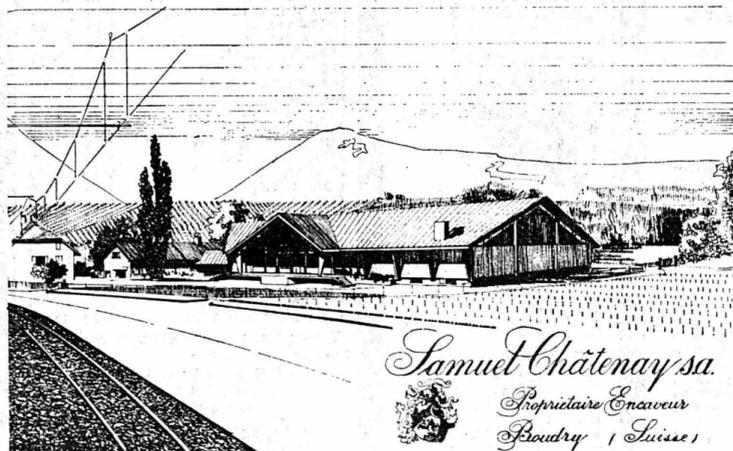
## S. Châtenay S.A. - Boudry

Vins de Neuchâtel

SAMEDI 8 NOVEMBRE 1975

au «Domaine» de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

## JOURNÉE PORTES OUVERTES



Samuel Châtenay sa.  
Propriétaire-Enaveur  
Boudry (Suisse)

Dès maintenant et tous les samedis, de 8 heures à 12 heures, nos ca-  
ves sont à disposition pour la :

«VENTE AU COMPTANT»



## Harriet Hubbard Ayer

vous invite à la plus agréable des leçons.

Madame Monique JUGE, déléguée de l'Institut du Faubourg Saint-Honoré, à Paris, se réjouit de vous accueillir à une leçon de beauté.

Vous apprendrez comment réaliser un maquillage plus personnel, l'emploi précis des produits et quelques petits « trucs » pour garder un aspect jeune et soigné.

En hommage à votre visite, elle vous remettra en cadeau 1 flacon d'Eau de Toilette d'un grand parfumeur et couturier français.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



# F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Fournitures et installations

## ÉLECTRIQUES

LUSTERIE

classique et de style toujours de bon goût.

APPAREILS MÉNAGERS

uniquement la qualité.

SERVICE APRÈS-VENTE

par votre spécialiste

### CLAUDE DUCOMMUN

Electricité - Ing EPZ

NEUCHÂTEL

Orangerie 4 Tél. (038) 25 28 00

### Coiffeurs - coiffeuses

Nouveau à Lausanne. Ventes de tous produits professionnels. Envois postaux.

#### COIFFICO

Rte de Genève 10, Métropole 10, 1003 Lausanne. Tél. (021) 23 55 26.

A VENDRE

#### un moteur AEI

380 volts 2850 t/min. 1/2 CV

#### un moteur NEWMAN

380 volts, 2850 t/min. 1,5 CV

#### un moteur AEG

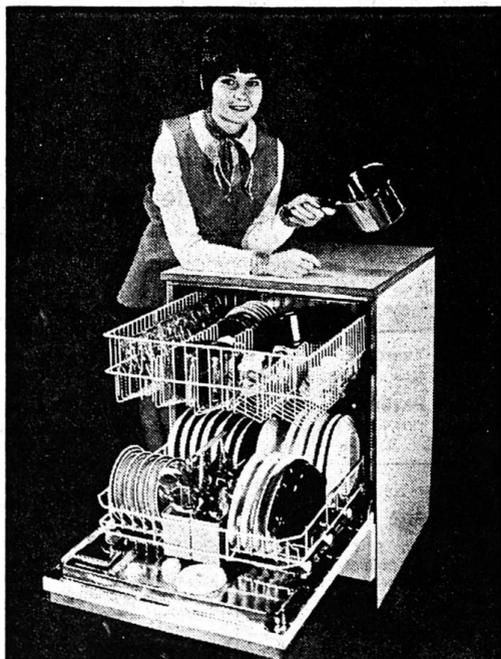
380 volts, 2800 t/min., 1,5 CV moteurs en bon état. Prix modérés.

Veuillez téléphoner à M. Fontana, mécanicien Feuille d'avis de Neuchâtel, (038) 25 65 01, interne 283 le matin.

Durant la campagne de lancement

# JUNGA

le nouveau lave-vaisselle suédois vous est offert à des conditions exceptionnellement avantageuses.



Testé et recommandé par l'institut suisse de recherches ménagères (IRM Zurich), ce lave-vaisselle satisfait aux exigences les plus sévères. Raccordement à l'eau chaude. Il est rapide, sûr, silencieux, efficace et pas cher!

Profitez-en sans tarder.

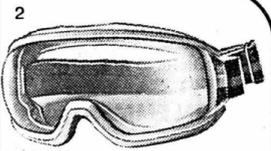
## WESTELECTRO S. A.

3, avenue Ruchonnet  
1003 LAUSANNE  
Tél. (021) 20 50 75

17, rue Dancet  
1205 GENÈVE  
Tél. (022) 29 70 11

# Coop-informations

## sur les prix-choc



**Lunettes de ski**  
UVEX, avec écran tout temps

# 14.90

### Equipement de ski de fond

**TOP SPRINT FIBRES DE VERRE Schwendener**  
Semelle P-Tex à bandes peau «Montana Combi»

**La paire complète**  
avec fixations, chaussures et bâtons  
180-240 cm

Assurance vol et casse incluse

**Bâtons en acier**  
Exécution chromée  
115-135 cm

# 18.90

La paire

**Bâtons type compétition**  
Exécution métal léger  
110-135 cm

# 19.90

**ROSSIGNOL TOP RANGER**

avec fixations Salomon 222 (examiné par le BPA)  
Ski de tourisme léger, idéal pour les débutants et les fondeurs confirmés  
175-200 cm  
Assurance vol et casse incluse

**BLIZZARD TOP 2000**

avec fixations Salomon 202 (examiné par le BPA)  
Ski allround pour dames et messieurs  
175-250 cm  
Assurance vol et casse incluse



NF sai 75 H 45.

Coop Supercentre Portes-rouges, Centre Coop La Treille

Offrez un «Knirps» sans problèmes



«Knirps 2000» pour dames et hommes uni, Fr. 89.- net à dessin exclusif, Fr. 75.- net

«Knirps 2100» le tout nouveau MINI de prix avantageux pour dames uni, Fr. 52.- net à dessin exclusif, Fr. 59.- net

biedermann maroquinier Neuchâtel



HEIDI - quelle douce saveur!  
6 portions 200 g  
Déjà essayé?

### Pavillons de jardin

Grand choix - 25 000 constructions livrées! Renseignez-vous - visitez notre exposition!  
● Vous déterminez le prix!  
Demandez de suite par tél. nos prospectus!  
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

**uninorm**  
MENUISERIE  
**DECOPPET et Cie**  
Evoles 69 - Tél 25 12 67

### 10 MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration et rupture de contrats, remise jusqu'à 450 francs; 10 ans garantie, envoi à l'essai 10 jours, gratuitement. Et quelques occasions dont:  
1 ELNA I Fr. 180.-  
1 BERNINA zig-zag Fr. 430.-  
1 PFAFF automatique Fr. 550.-  
1 ADLERETTE automatique Fr. 395.-  
Service après vente, facilités de paiement.  
Agence VIGORELLI,  
1012 LAUSANNE.  
Tél. (021) 29 68 60.

### OFFRES D'EMPLOIS



### Annonces Suisses S. A. «ASSA»

SUCCURSALE DE NEUCHÂTEL  
désire engager un jeune

## courtier en publicité

(COLLABORATEUR DES SERVICES EXTÉRIEURS)

- Nous offrons:
- Portefeuille clients existant
  - Fixe, commissions, frais
  - Travail en équipe
  - Formation assurée par nos soins

- Nous demandons:
- Bonne présentation et réputation irréprochable
  - Goût pour le contact humain
  - Connaissances de typographie (pas absolument nécessaires)

Adressez uniquement des offres manuscrites à Monsieur Serge Besomi, directeur de la succursale de Neuchâtel, 2 fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

- Discrétion assurée

### ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

(Fabrique de machines)

Région Plaine du Rhône vaudoise cherche

## CONTREMAÎTRE-MÉCANICIEN

(mécanique générale)

apte à diriger un atelier de 15 ouvriers; possédant de bonnes connaissances pratiques dans le domaine de l'usinage (petites et moyennes séries) et de la formation du personnel.

Ecrire sous chiffres PQ 902798, à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous cherchons

## REPRÉSENTANT DYNAMIQUE

pour introduire maroquinerie de luxe et articles divers en cuir sur le marché suisse.

Profil désiré:  
âge idéal 27-40 ans  
Langues français-allemand (notions d'italien)  
Esprit ouvert et vif.  
Aptitude à collaborer avec la direction  
Sens de l'organisation et des responsabilités.

Prendre contact avec J. BONNET & CO  
Nume-Droz 141, 2301 LA CHAUX-DE-FONDS.  
Tél. (039) 22 22 25.

Les CFF vous proposent

**DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1975**  
**COURSE SURPRISE**  
**FIN DE SAISON**  
 Apéro, danse, jeux, ambiance  
 Repas de midi compris  
 Train spécial  
 Pour bien terminer la saison...  
 pas d'hésitation !  
 Fr. 79.— avec abt. 1/2 billets Fr. 69.—

**DIMANCHE 16 NOVEMBRE 1975**  
**RACLETTE A**  
**BOURG-SAINT-PIERRE**  
 Repas de midi compris  
 Fr. 64.— avec abt. 1/2 billets Fr. 53.—

**DIMANCHE 23 NOVEMBRE 1975**  
**BUFFET CAMPAGNARD**  
**EN EMMENTAL**  
 Repas de midi compris  
 Fr. 51.— avec abt. 1/2 billets Fr. 45.—

**DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1975**  
**COURSE SURPRISE DE**  
**LA SAINT-NICOLAS**  
 Repas de midi compris  
 Fr. 51.— avec abt. 1/2 billets Fr. 46.—

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de voyages CFF de Neuchâtel (gare et ville), ainsi qu'aux guichets de toutes les gares voisines.

**23me SALON DES ARTS**  
**MÉNAGERS - GENÈVE**

Billet spécial à prix réduit au départ de Neuchâtel, émis les 8 et 9 novembre 1975

2me classe Fr. 26.— 1re classe Fr. 39.—  
 Validité de 2 jours. Aller et retour par n'importe quel train.

Facilité supplémentaire pour famille.

« LE FLANEUR SUISSE »

Arrangement idéal train/avion accessible à tous. Prospectus, renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

**NOTRE AGENCE EN VILLE** (place Numa-Droz, tél. 25 57 33) EST A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR L'ORGANISATION DE VOS VOYAGES D'AFFAIRES OU D'AGRÈMENT PAR CHEMIN DE FER OU PAR AVION.

**Elna Super.**  
**La machine à coudre**  
**qui ne se**  
**démode pas!**

**elna**

Gratuit: prospectus, démonstration et tirage au sort chez:

**Mme M.-Th. Pitteloud**  
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, Saint-Honoré 2  
 Neuchâtel - Tél. 038 - 25 58 93  
 Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda collection de tissus. Service rapide.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Etude d'avocat à Neuchâtel cherche une employée de bureau

Travaux variés, y compris comptabilité, langues: français et bonnes connaissances d'allemand. Date d'entrée à convenir. Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres NN 6126 au bureau du journal.

Institut d'étude et de programmation de vente éditorial engage

**jeunes gens**

dames et messieurs, désireux de travailler en équipe mais faisant preuve d'esprit d'initiative.

Nous offrons à collaborateurs capables un salaire élevé et des conditions sociales d'avant-garde.

Téléphoner au (038) 24 22 03.

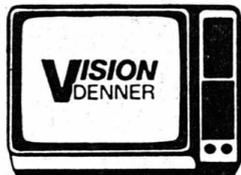
**OUTILS DE COUPE**  
**EN MÉTAL DUR**

Nous engageons pour entrée immédiate ou date à convenir spécialiste dans la fabrication de l'outil de coupe, sachant travailler de façon indépendante. Le candidat devra seconder le chef d'atelier. Travail intéressant et possibilité de se créer une situation.

Faire offre sous chiffres P 28-950092 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**Gains accessoires**

Entreprise de vente cherche: jeunes gens dynamiques et sérieux. Horaire de travail agréable 18 h 15 à 20 h, expérience de la vente pas indispensable. Gains intéressants. Tél. 31 55 74.



**L'INFORMATION DES**  
**CONSOmmATEURS**

**Nouvelles baisses**  
**de prix**

	ancien	nouveau
<b>Rast dragées au chocolat</b>	1.50	1.40
160 g		

	ancien	nouveau
<b>Arcade mouchoirs</b>	1.40	1.15
10 x 10 pièces sans menthol		

	ancien	nouveau
<b>Arcade mouchoirs</b>	1.45	1.20
avec menthol 10 x 10 pièces		

	ancien	nouveau
<b>Café Hag</b>	12.10	11.90
Café soluble, lyophilisé sans caféine 200 g		

**Prix avantageux**  
**durables**

<b>Fondue Denner</b>	2.95
400 g 2 portions	

<b>Cornichons</b>	1.45
290 g net 160 g poids égoutté	

<b>Morny</b>	Mayonnaise surfine 170 g	-0.90
--------------	--------------------------	-------

<b>Têtes de nègres danoises</b>	6 pièces/90 g	-0.95
---------------------------------	---------------	-------

<b>RAST ECOMI</b>	Chocolat au lait suisse 400 g	2.90
-------------------	-------------------------------	------

<b>COCA COLA</b>	1 litre boîtes 6 x 3,5 dl	-0.90 5.30
------------------	---------------------------	------------

<b>PEPSI-COLA</b>	1,5 l	1.60
-------------------	-------	------

<b>ARKINA</b>	GRAPEFRUIT 1,5 l	1.65
---------------	------------------	------

**VISION DENNER**  
**tous les mercredis**

dans les flashes publicitaires  
 ● de 19.10 heures  
 ● et après le téléjournal de 19.40 heures

**SUPER-DISCOUNT**  
**DENNER**

**Jus de raisin**  
 rouge  
 de raisins étrangers



sans alcool  
**1 litre**  
 Tetra-Pack

Prix d'essai

**1.40**  
 au lieu de 1.70

**1 million de portions**  
**Pur miel**  
 étranger



30 g  
 Prix d'essai **15**

au lieu de 20



**Yardley** Prix DENNER

**Savon de toilette**  
 3x 85 g paquet de 3  
 Prix indicatif 13.50

**4.50**



**Savon de bain**  
 3x 150 g paquet de 3  
 Prix indicatif 22.50

**7.50**

**Rosé d'Anjou**

Appellation contrôlée

Remy-Pannier  
 Mise en bouteilles dans la région de production

7 dl

Prix d'action

**2.45**

au lieu de 2.90

**Café Denn-Oro**  
 frais torréfié pendant des mois

au lieu de 3.20

emballé sous vide

Boîte de 250 g

Sans caféine au lieu de 3.30



Prix d'action

**2.75**

**N'oubliez pas:**

que pour tout achat de cartouche de cigarettes, vous obtenez un bon de tabac DENNER d'une valeur de 75 centimes.

Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.



- |   |                                      |   |   |                                  |   |                                       |   |                                 |  |                                       |  |   |                                    |  |
|---|--------------------------------------|---|---|----------------------------------|---|---------------------------------------|---|---------------------------------|--|---------------------------------------|--|---|------------------------------------|--|
| <b>Genève</b><br>— 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)<br>— 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)<br>— 81, rue de Lyon (Charmilles) | <b>Carouge</b><br>15, avenue Praille | <b>Lausanne</b><br>— 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)<br>— 143, avenue de Cour (Le Reposoir)<br>— 90, rue de Genève (Sébeillon) | <b>Corsier s/Vevey</b><br>42, avenue Reller | <b>Sion</b><br>7, rue des Cèdres | <b>Monthey</b><br>20, avenue de la Gare | <b>Martigny</b><br>51, route de Fully | <b>Neuchâtel</b><br>43, rue des Sablons | <b>Fribourg</b><br>55, Pérolles | <b>Porrentruy</b><br>16, rue Achille-Merguin | <b>Yverdon</b><br>8, rue des Remparts | <b>Payerne</b><br>12/14, rue de Lausanne | <b>Bienne</b><br>— 44, rue de la Gare<br>— 46, rue du Moulin<br>— place de la Croix rue Alfred-Aebi (avec produits frais) | <b>Moutier</b><br>2, rue du Moulin | <b>La Chaux-de-Fonds</b><br>— place de la Gare |
|---|--------------------------------------|---|---|----------------------------------|---|---------------------------------------|---|---------------------------------|--|---------------------------------------|--|---|------------------------------------|--|

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Comptable**

cherche place stable, français - anglais, à Neuchâtel ou environs.

Faire offres sous chiffres 80-6335 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

**Dame cherche vendeuse**

dans magasin ou kiosque. Horaire complet ou partiel.

Adresser offres écrites à LL 6124 au bureau du journal.

**Jeune dame**

cherche emploi à la demi-journée. Facilité de contact et bonnes connaissances de couture; conviendrait dans magasin de mode.

Adresser offres écrites à BB 6115 au bureau du journal.

**Jeune vendeuse**

terminant son apprentissage au printemps 1976 et désirant perfectionner ses connaissances de français cherche emploi correspondant dans la branche parfumerie. Langue maternelle allemande.

Faire offres à Mlle Monique Brunner, Untere Mettenbühlweg 8, 4226 Breitenbach.

**Une jeune aide-dentiste**

cherche place à Neuchâtel ou aux environs, pour le printemps 1976, où elle aurait l'occasion de compléter ses connaissances de français.

Faire offres sous chiffres U 354 614 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

**SECRÉTAIRE**

qualifiée, plusieurs années d'expérience, parfaitement bilingue français - anglais, cherche place intéressante et indépendante. Libre dès février 1976.

Adresser offres écrites à RR 6129 au bureau du journal.

**Secrétaire comptable**

conscientieuse, rapide, dévouée, cherche job intéressant à temps partiel.

Adresser offres écrites à TT 6131 au bureau du journal.

**Ingénieur technicien ETS**

en mécanique, 28 ans, 4 ans d'expérience dans le domaine de centrales thermiques, cherche emploi dans la région suisse romande. Libre à partir de mai 1976.

Adresser offres écrites à KK 6123 au bureau du journal.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) TV-jeunesse
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Aglaré et Sidonie
18.55 (C) La vérité tient à un fil
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Temps présent
21.20 (C) Splendeur et misère des courtisanes
22.20 (C) L'antenne EST » VOUS
22.35 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

15.30 (C) Da Capo
17.00 (C) L'heure des enfants
17.30 (C) L'Égypte ancienne
18.10 (C) TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
18.55 (C) Point de vue régional
19.05 (C) Calendrier sportif
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 3 x Edgar Wallace: Du nouveau du sorcier
21.50 (C) Téléjournal
22.05 (C) Films d'aujourd'hui

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 I T 1 journal
13.35 Magazines régionaux
14.05 TV scolaire
14.15 A la bonne heure
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Les compagnons d'Éleusis
20.00 I T 1 journal
20.30 Les Mohicans de Paris
21.20 Satellite
22.20 Allons au cinéma
22.50 I T 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine régional
14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) Les incorruptibles
16.20 (C) Après-midi à Antenne 2
17.30 (C) Fenêtre sur...

FRANCE III

12.15 (C) Relais de T F 1
13.35 Fin
19.00 (C) Pour les jeunes
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 informations
20.00 (C) Altitude 10.000
20.30 (C) Un dimanche comme les autres
22.20 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Hablamos espanol
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Qui Berna
20.15 (C) Nigt Club
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.00 (C) Pallacanestro
22.10 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, l'année de la femme. 17.05, pour les enfants. 17.30, dessin animé. 17.40, Pan-Tau. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la science. 21 h, la patrouille de l'espace. 22 h, TV-débat. 22.45, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, j'ai 5 ans. 17 h, téléjournal. 17.10, Wickie. 17.40, plaque tournante. 18.20, vingt-quatre heures à Berlin. 19 h, téléjournal. 19.30, le Grand prix. 20.50, coup de pouce. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, keep out. 22.45, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin à 6 h, 7 h et 8 h, éditions principales. 7.30, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.30, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.10, magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, L'inspecteur aime le whisky (4). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, paroles. 20.05, contact. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, de vive voix. 10.15, radiocollage: sur les lieux mêmes. 10.45, URI: homme et nature: 1. les paysans du monde en perspective. 11 h, Suisse-musique et le Groupe instrumental romand. 11.30, interprètes romands. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, rêves et voyages. 16 h, rencontres. 16.30, Suisse-musique. 17.30, redilemele. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n pop. 18.30, jazz-live. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitats. 19.40, jazz en réédition. 20 h, informations. 20.05, scènes musicales. 20.30, l'œil écoute: 1950-1975, le troisième quart du siècle. 22 h, parti pour demain. 22.30, les raisons de la folle. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, 6.05, espresso. 9.05, interprètes célèbres. 10 h, nouvelles de l'étranger. 11.05, musique folklorique de partout. 12 h, musique à midi. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, musique populaire. 16.05, théâtre. 17.05, onde légère. 18.20, musique légère. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, émission parlée. 21 h, l'Armée du salut chante et joue. 22.05, folk et country. 23.05-24 h, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui.

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL. MAÎTRE OPTICIEN

Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

HOROSCOPE

Matinée placée sous des influences assez lourdes. Après-midi et soirée plus détendus.

NAISSANCES: Les enfants qui naîtront aujourd'hui seront attirés vers la vie mondaine. Ils lutteront sans cesse pour obtenir le but désiré.

BÉLIER (21-3 au 19-4) Santé: Oubliez vos soucis. Amour: Ne mélangez pas vie professionnelle et vie privée. Affaires: On vous mettra à l'épreuve aujourd'hui.

TAUREAU (20-4 au 20-5) Santé: Ne négligez pas vos troubles passagers. Amour: Méfiez-vous des indiscretions. Affaires: Soyez prudent dans le domaine financier.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6) Santé: Un peu de fatigue accumulée est la cause de malaises. Amour: Faites attention « aux coups de tête ». Affaires: Evitez les dépenses.

CANCER (22-6 au 22-7) Santé: Couvrez-vous suffisamment. Amour: Vous plairez beaucoup. Affaires: Vous aurez aujourd'hui un surcroît de travail.

LION (23-7 au 23-8) Santé: Rattrapez vos heures de sommeil. Amour: Toutes les blessures se cicatrisent avec le temps. Affaires: Chassez vos ennus professionnels.

VIERGE (24-8 au 23-9) Santé: Votre vie actuelle est trop fatigante. Amour: Montrez-vous généreux. Affaires: Faites attention à ce que vous dites.

BALANCE (24-9 au 23-10) Santé: Vous devez absolument trouver le calme. Amour: Une déception risque d'assombrir votre journée. Affaires: Un contretemps risque de surgir.

SCORPION (24-10 au 22-11) Santé: Essayez de moins fumer. Amour: Ne parlez pas trop de vos projets. Affaires: Ne jetez pas votre argent par les fenêtres.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12) Santé: Alternez repos et distractions. Amour: Il est temps de faire le point. Affaires: Faites face à vos obligations professionnelles.

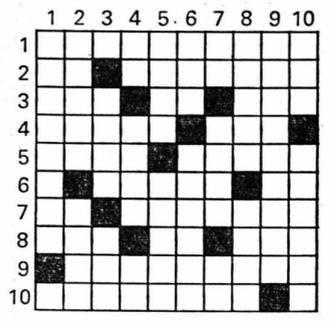
CAPRICORNE (22-12 au 19-1) Santé: Ne vous faites pas de souci pour des riens. Amour: Gardez pour vous les secrets des autres. Affaires: Ne vous mêlez pas des affaires des autres.

VERSEAU (20-1 au 18-2) Santé: Consacrez une partie de votre week-end au sport. Amour: Ne soyez pas si susceptible. Affaires: Usez de patience.

POISSONS (19-2 au 20-3) Santé: Faites une cure de plein air. Amour: Ne prenez pas de décisions à la légère. Affaires: Ne prenez pas de décisions qui pourraient mettre votre situation en jeu.

MOTS CROISÉS

Problème N° 364



HORIZONTELEMENT

1. Courte perte de connaissance. 2. Il est épuisé dans le Klondike. - Ecueil à fleur d'eau. 3. Prise d'eau. - L'accord du félibre. - Il sauva le monde animal. 4. Homme d'Etat turc. - Pièce de la charrie. 5. Dans l'Hérault. - Commodités. 6. Chose égarée, sans propriétaire connu. - Lettres de renvoi. 7. Interjection. - Ecarts par intrigue. 8. On en parle toujours trop. - Prenom. - Sans inégalités. 9. Accord parfait. 10. Dispenser.

VERTICALEMENT

1. Ils guignent un prix de Rome. 2. Impératrice d'Orient. - On lui doit la glu. 3. Poisson d'eau douce. - Fille du fondateur de Thèbes. 4. Fleuve. - Punaise d'eau. - Durée habituelle de l'exercice. 5. Il n'offre guère de ressources. - Qui a trop levé le coude. 6. Difficulté embarrassante. - Ravaler. 7. Cité légendaire qui inspira Lalo. - Possessif. - Prenom. 8. Ames des morts divinisées. - Peau épaisse. 9. Sans effet. 10. Saison. - Ceux qu'on prendrait pour d'autres.

Solution du N° 363

HORIZONTELEMENT: 1. Différence. 2. Errores. - On. 3. Lei. - En. - Fût. 4. Crinière. 5. Ça. - Ides. - SR. 6. Entée. - Tuer. 7. Soins. - Ars. 8. Dé. - Epeire. 9. Linguiste. 10. Entées. - Eau.

VERTICALEMENT: 1. Délices. - Li. 2. Ire. - Anodin. 3. Fric. - Tient. 4. Fo. - Ren. - Ge. 5. Enéide. - Eue. 6. Tient. 7. Apis. 7. Es. - Istres. 8. Fe. - Usité. 9. Course. - Réa. 10. Entérée.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Céramiques suisses. Exposition. L. Grounauer.

Galerie des Amis des arts. Musée d'ethnographie: Amazonie. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle. Centre d'artisanat: Pantins de Ciny Stohler. Galerie Média: Claude Frossard, tapisseries et sérigraphies.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Apollo: 15 h et 20 h 30, Le bagarreur. 16 ans. 17 h 45, Les grandes nois. 7 ans. Palace: 15 h et 20 h 30, Le jeu avec le feu. 18 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, L'incorrigible. 12 ans. Rex: 15 h et 20 h 45 Le chat et la souris. 16 ans. 3ème semaine. Studio: 15 h et 21 h, Soldat bleu. 18 ans. 18 h 45, Lancelot du lac. (Sélection). Bio: 16 h. Les seins qui turent. 18 ans. 18 h 40 et 20 h 45, Les gallettes de Pont-Aven. 18 ans. 2ème semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur. Urgences: La main tendue, tél. (032) 25 45 55.

Pharmacie d'office: J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M<sup>me</sup> S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Ramseyer, dessins et sculptures. Galerie Numaga II: Chillida, dessins et sculptures. Von Gunten, peintures; Cruchet, sculptures.

BEVAIX

Arts anciens: Balthus, peintures. Galerie Pro Arte: Œuvres diverses du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Terreur sur le Britannic (12 ans).

HAUTERIVE

Galerie 2016: Karl Korab et Dieter Schwertberg, peintures viennoises. Centre-Art: Ashford, dessins et gouaches.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le passager de la pluie.

DESTINS HORS SÉRIE

JEAN-AUGUSTE SUTTER

ÉLECTION DÉMOCRATIQUE



Un grand brouhaha accueille la proposition de Sutter. Les hommes discutent avec passion pendant un bon moment. Lorsque le calme est à peu près rétabli, Sutter demande à chacun de s'asseoir dans l'herbe. «Maintenant, dit-il, ceux qui veulent que j'abandonne mon poste sont priés de se lever!» Lewis Carter se dresse d'un bond, imité par une dizaine de ses acolytes. Bras croisés sur la poitrine, Sutter les contemple sans mot dire, un sourire ironique au coin des lèvres.



Des applaudissements et des «Vive le capitaine Sutter!» éclatent de toutes parts. «Plus des trois quarts d'entre vous acceptent donc que je conserve le commandement de la caravane, constate Sutter. Maintenant que cette élection parfaitement démocratique m'a confirmé dans mes fonctions, acceptez-vous de prendre la tête de l'escouade de protection, M. Carter?» - «Certainement, capitaine. A la condition d'être élu par mes camarades!» Des cris fusent: «Hou! Hou! Sûrement pas! On ne veut pas de lui!»

RÉSUMÉ: A Council Grove, Carter conteste l'autorité de Sutter comme capitaine du convoi, lors de la désignation des responsables. Sutter offre sa démission.



«Je regrette vraiment que vous ne soyez pas agréé, Carter!» Sutter est parfaitement sincère en s'exprimant de la sorte. Il pense que la responsabilité de la sécurité du convoi eût interdit à Carter de continuer à comploter. «Car je suis persuadé qu'il ne va pas désarmer», confie le capitaine à son lieutenant, Billy Price et à Hans Wetler qui, finalement, a été élu commandant de l'escorte. «Donc, Messieurs, recommande Sutter, je vous demande d'exercer sur cet homme une surveillance discrète mais de tous les instants.»



Les deux jours suivants se passent à vérifier l'état des chariots, à effectuer les ultimes préparatifs, mais aussi à profiter des distractions qu'offre Council Grove. Dans ce dernier bourg civilisé avant la Grande Prairie, on trouve quelques baraques en planches pompeusement baptisées saloons. Dans l'une d'elles, Wetler ayant aperçu Carter en compagnie d'étrangers à mine patibulaire, il en informe Sutter. «Je ne jurerais pas qu'il s'agisse des mêmes types que ceux avec lesquels je l'ai déjà vu à Independence, mais c'est de la même espèce de racaille...»

Demain: Vol d'armes.

NOTRE FEUILLETON L'ESCALE DU BONHEUR

par Jean-S. Macleod Adapté de l'anglais par René d'Aguy

ÉDITIONS FLAMMARION

Son visage restait caché, mais elle imagina quelle douleur il devait refléter.

- Non, cela vous rendrait malheureux de me voir porter ce collier!

La phrase avait jailli de son cœur sans qu'elle se rendit compte que, pour la première fois, elle faisait allusion à l'amour déçu dont l'ombre néfaste barrait les routes de l'avenir. Grant sembla n'avoir pas entendu. Enfin il se retourna et, debout devant Moira, lui dit dans un sourire crispé:

- Ces perles constituent un dépôt sacré. Il faut que vous les possédiez. Moi, je m'habituerai à les voir autour de votre cou. Ma mère était une femme très bonne et très généreuse et son collier vous portera bonheur. Permettez-moi de les vous attacher.

Il saisit délicatement entre ses mains les extrémités du collier. Moira remarqua que, serties au centre du lourd fermoir, luisait doucement une émeraude toute pareille à celle de sa bague. Elle s'approcha et vint se placer dans le cercle des bras à demi ployés. Dans sa poitrine, son cœur bondissait. En une seconde, sa mémoire fidèle et cruelle lui rappela cet instant où, dans l'île verte inondée de soleil tropical, une étroite sentée était refermée autour de ses épaules... Le souvenir de ce baiser sous les fleurs la fit frémir; le désir presque irrépressible l'envahit de saisir les mains de Grant qui, fermes et sûres attachaient le collier derrière son cou, et de les attirer à ses lèvres du bout de ses doigts frémissants. Elle sentait, toute proche, la douce

chaleur de son corps, comme si les effluves émanés de lui l'enlaçaient invisiblement. Toute la douloureuse envie d'un tel instant hurlait présent dans son âme, prête à se déchainer en un geste de folie pour obtenir un baiser. Dans ses narines resuscitaient le parfum des tropiques; dans ses veines, le sang bouillonnait, sauvage et ardent comme sous le souffle luxuriant de l'Afrique.

Grant, certainement, avait pris conscience de l'émotion qui la bouleversait, mais sans doute l'interprétait-il mal: le don d'un tel collier ne suffisait-il pas à justifier le tremblement de tout son corps? Dès que le fermoir fut assujéti, il écarta les bras et le charme qui paralysait la jeune fille se rompit. Elle se retourna pour contempler dans le grand miroir le souple ovale laiteux qui s'arrondissait sur sa gorge, s'étalant et se resserrant au rythme saccadé de sa respiration.

Grant la regarda un instant, puis lui dit d'une voix qu'il parvint à rendre calme et presque sévère: - Maintenant, il faut aller vous coucher. Vous semblez bien fatiguée. Sans doute commencez-vous votre travail de bonne heure?

Moira lança un regard désespéré vers le grand bureau et soupira:

- Faut-il donc que vous preniez souci de tous, sauf de vous-même? Pourquoi travaillez-vous sans cesse, au lieu de vous accorder un peu de sommeil? Il vous arrivera quelque chose; vous tomberez malade!

Il sourit au visage désoté, mais haussa les épaules. - Merci de l'intérêt que vous portez à ma santé, mais je sais me passer de dormir pendant plusieurs jours si c'est nécessaire... Rien ne peut être accompli sans sacrifices. Ne vous faites pas trop de souci pour moi... bien que ce soit très touchant!

Il n'était pas possible de discerner s'il disait cela par raillerie ou s'il était vraiment ému, mais ce qu'il pensait n'était pas l'essentiel; Moira voulait que Grant se reposât; autour de sa bouche, de petites lignes se creusaient et ses yeux apparaissaient

saient fiévreux et durs. Il fallait qu'il dormît. - J'irai me coucher, dit-elle d'un ton décidé, si vous me promettez de laisser votre travail jusqu'à demain.

D'une voix railleuse, il lui demanda: - Croyez-vous fermement au pouvoir du lendemain? Ce ne sera rien de plus... qu'un autre jour, et il faudra bien continuer.

Non, Moira n'avait osé répondre qu'elle espérait elle-même en l'avenir; elle voyait à quoi aboutissait la route sur laquelle elle avait été conduite par le destin; elle ne souhaitait certes pas arriver bientôt au but. Son mariage avec Philip serait tellement moins que ce qu'elle avait cru pouvoir espérer d'une union. Mais Philip avait besoin d'elle, dont Grant ne se souciait pas!

Autour de sa gorge, le collier, soudain, lui sembla peser comme une chaîne concrétisant une terrible promesse, l'enchaînant à un fiancé qu'elle n'aime pas et à une tâche que seul le devoir, non l'amour, lui impose...

Lorsque Philip vit les perles, il interrogea aussitôt: - Qu'a dit Grant? Pourquoi vous les a-t-il données? Elles étaient destinées à sa fiancée. Cela veut dire qu'il ne se mariera pas. On pouvait d'ailleurs le prévoir. Mais c'est dommage, sa femme aurait certainement été très heureuse.

Moira éluda une partie de la question et se borna à dire: - Il semble très désireux que je les porte. Pensez, Philip reprit:

- J'imagine que je ne connais pas réellement mon frère; j'ai toujours de la peine à me l'imaginer sentimental; pourtant, il vous donne les perles de notre mère, et il a choisi pour vous une émeraude... Il l'a fait certainement parce que c'est la pierre qu'elle a toujours préférée. Avec Grant, il ne peut s'agir

d'une coïncidence, il ne fait jamais rien sans y avoir réfléchi. Il avait déjà décidé de donner les perles et il a voulu assortir l'émeraude de la bague à celle du collier.

- Pourtant, se dit Moira, cet anneau, pour lui, ne signifie rien de personnel... C'est pour son frère qu'il l'a apporté...

Elle y pensa longtemps, mais n'osa rien conclure. Lorsqu'elle revint au Prieuré, elle se préoccupa de l'endroit où il lui serait possible de mettre les perles en sûreté. Le plus pratique était naturellement de les confier à Grant. Elle se dirigea vers la bibliothèque et frappa doucement; puis, n'entendant aucun bruit, elle se glissa dans la pièce obscure, où seul se découpait le cercle d'une petite lampe de travail posée sur l'angle du grand bureau. Sa lueur adoucie éclairait la sombre chevelure de l'homme affalé, la tête dans ses bras repliés. Grant avait succombé au sommeil. Les yeux embusés de larmes, Moira resta immobile, le contemplant avec le désir de se précipiter vers lui, de presser contre sa poitrine ce visage chéri, de poser ses lèvres sur ses yeux et de bercer, longtemps dans ses bras, cet homme fort qui cache farouchement ses moments de défaillance. Mais cela lui était interdit... Elle sentit même qu'il regretterait d'avoir été surpris ainsi et, s'arrachant à sa silencieuse contemplation, elle repassa la porte qu'elle ferma soigneusement. Puis, posément, elle heurta à plusieurs reprises et attendit la réponse de Grant avant d'entrer à nouveau.

Dès qu'il la vit sur le seuil, il s'avança vers elle: - A quoi dois-je le plaisir inattendu de votre visite? demanda-t-il de ce ton légèrement railleur qu'elle entendait, hélas! beaucoup trop.

La blessant sans rien lui apprendre des sentiments qu'il éprouvait. Elle ne connaîtrait jamais Grant, elle ne parviendrait jamais à percer la cuirasse ni à écarter le masque; derrière cette façade conventionnelle, se cachait pourtant l'homme qui choisissait une émeraude parce que sa mère aimait cette pierre, qui donnait un merveilleux collier à la fiancée de son frère... et qui l'avait embrassée. (A suivre)

Hôtel-Restaurant  
**Beaux Arts**  
J.-M. Balmelli, propr.  
Neuchâtel Tél. 24 01 51

Demain, dès 20 h  
Concert avec  
**THE JAZZ VAGABONDS**  
de Neuchâtel  
Entrée libre  
Consommations non-majorées

Hôtel-Restaurant  
**LE CHALET**  
M. et M<sup>me</sup> A. Quadranti  
Cortailod (NE) Tél. 42 14 38

Notre spécialité :  
**ENTRECÔTE CAMARGUE**  
(cheval)  
Lundi et mardi  
toujours nos excellents  
filets de perches  
à discrétion  
15.-

Hôtel-Restaurant  
**LE POISSON**  
R. Balmelli, propr.  
Marin (NE) Tél. 33 30 31

**TRIPES NEUCHÂTELOISES 10.-**  
**OU MILANAISES**  
et toujours nos  
filets de perches  
frits à gogo 15.-

**ARCADES** 25 78 78  
Tous les soirs à 20 h 30  
Jeudi, samedi, dimanche, lundi, mercredi : matinée à 15 h

1<sup>re</sup> VISION  
En couleur  
12 ans

**Jean-Paul BELMONDO**  
irrésistible et brillant  
avec  
**DES FEMMES, DES FEMMES, DES FEMMES**  
dans  
**L'INCORRIGIBLE**  
Un film de Philippe de Broca, dialogues de Michel Audiard  
Le film aux exploits les plus trépidants !  
Faveurs suspendues



**STUDIO** 25 30 00  
Tous les soirs à 21 h -  
Jeudi, dimanche, mercredi : matinée à 15 h

En couleur  
18 ans

Une histoire impitoyable et dure :  
**LE MASSACRE DES CHEYENNES**  
par la cavalerie des U.S.A.

**soldat bleu**  
Des scènes de carnage  
atroces  
UN FILM VIOLENT, SANGLANT! CRUEL



**SÉLECTION** 18 h 45  
Dernières séances : jeudi et vendredi  
Le dernier film de  
**Robert Bresson**  
**LANCELOT DU LAC**  
Une œuvre pathétique, émouvante  
et d'une grande beauté  
A voir absolument S.tr. all.-ital.

- NOUVEAU -  
**Nocturnes** Vendredi et samedi  
à 23 h  
Samedi et dimanche à 17 h 30  
Un film impressionnant  
**AU SERVICE DU DIABLE**  
Dans le château du vice, de l'épou-  
vante, de l'horreur, des perversions  
criminelles et sadiques  
- 18 ans révolus -

**REX** 25 55 55  
Tous les soirs 20 h 45  
Matinées : jeudi, lundi, mercredi 15 h  
samedi, dimanche 15 h - 17 h 30

16 ans  
La grande rencontre

**MICHELE MORGAN** **SERGE REGGIANI**  
**CLAUDE LELOUCH**

**le Chat et la Souris**  
Ces yeux, Paris, Lausanne et Genève les ont déjà adoptés. Ce sont ceux de Michèle MORGAN, à qui LELOUCH a confié la vedette féminine de son nouveau film, avec Serge REGGIANI comme partenaire. C'est une grande rencontre qu'il ne faut pas manquer. A cette occasion, Claude LELOUCH adresse un pressant appel au public neuchâtelois: «Si vous ne voulez pas gâcher votre plaisir, ne manquez surtout pas les 5 premières minutes du film. Si vous ne voulez pas gâcher le plaisir de vos amis, ne leur racontez surtout pas les 10 dernières...»



**bio** 27, faubourg du Lac  
téléphone 25 88 88

Tous les soirs 20 h 45  
jeudi, vendredi, samedi, dimanche, Lundi 18 h 40  
matinées : samedi, dimanche, mercredi 15 h

Faveurs suspendues  
18 ans

**CLAUDE PIÉLU - JEANNE GOUPIL**  
**ANDREA FERREOL - BERNARD FRESSON** dans  
**LE FILM QUI VIENT DE FAIRE COURIR TOUT PARIS!**  
DRÔLE, SAVOUREUX, TRUCULENT!  
LA CRITIQUE UNANIME CRIE: BRAVO!

Mardi, mercredi 18 h 40 v. o. sous-titrée fr.  
**BULLE OGIER - INGRID CAVEN - PETER KERN**  
dans un film de DANIEL SCHMID  
Un chef-d'œuvre du cinéma suisse alémanique qui a déclenché l'enthousiasme de la critique parisienne.

**JEAN-PIERRE MARIELLE, prodigieux, dans**  
**Les Galettes de Pont-Aven**

COULEURS dès 16 ans  
**LA PALOMA**  
LE TEMPS D'UN REGARD  
À NE PAS MANQUER!

**VENDEDI - SAMEDI** Steve McQUEEN  
**NOCTURNE à 23 h** NEVADA SMITH  
Un héros légendaire un «western» spectaculaire  
16 ANS

**APOLLO** 25 21 12  
EN GRANDE PREMIÈRE  
CHAQUE JOUR 15 H. ET 20 H 30  
Faveurs suspendues - 16 ans

Columbia Pictures presents A Lawrence Gordon Production  
**CHARLES BRONSON**  
**JAMES COBURN**  
**"LE BAGARREUR"**  
...un Bronson comme vous l'aimez!

Jeudi 17 h 45  
Vendredi 7 ans

**LAUREL et HARDY** dans une formidable bouffonnerie  
**LES GRANDES NOIX**  
Mais... ATTENTION!!!  
vous allez ÉCLATER...  
... de RIRE!



**PALACE** 25 56 66

**Le Jeu avec le Feu**  
Un film écrit et réalisé par ALAIN ROBBE-GRILLET  
Avec la participation de AGOSTINA BELLI

**JEAN-LOUIS TRINTIGNANT**  
**PHILIPPE NOIRET**  
**ANICEE ALVINA**  
**SYLVIA KRISTEL**  
dans  
**Le Jeu avec le Feu**  
Comme toujours avec Alain ROBBE-GRILLET  
Une histoire où érotisme et fantastique  
le disputent à l'angoisse et au mystère!  
Un enlèvement ou plutôt des enlèvements  
successifs ou imaginaires bouleversent  
la vie d'un banquier et de sa fille.  
COULEURS  
Tous les soirs à 20 h 30  
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 h  
18 ANS

**actuel**  
vous propose  
**rôti de porc**  
**jambon + épaule**  
également roulé, avec du romarin  
Fr. 1.60 les 100 g

Avantageux :  
foie de porc, Fr. 5.- le kg



**DÉMÉNAGEMENT**  
M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48,  
31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux.  
TRANSPORT DANS TOUTE L'EUROPE

Comme particulier vous recevez de suite un  
**Prêt** sans caution  
vite et efficace  
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel  
Av. Rousseau 5  
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....

**GRAVURES**  
Bonne sélection de vues de  
Neuchâtel à la  
**Galerie de Versoix 1 A**  
La Chaux-de-Fonds, tél. (039)  
22 68 88.  
Mardi - jeudi - vendredi dès  
14 h 30, samedi dès 9 heures.

**ALLIANCES**  
**Acharlet**  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
(sous le Théâtre)  
NEUCHÂTEL

Spécialité:  
Tous les jours :  
**CHASSE**  
cailles - civet de sanglier  
médaillon de chevreuil  
prix modérés  
ET CELA JUSQU'À MINUIT  
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

**DESPLAND**  
Chaussures  
2022 BEVAIX  
Tél. 46 12 48

Du No 35 au 43  
Plusieurs largeurs de tiges.

Votre spécialiste pour pieds sensibles



voyages  
**Jet**  
Les vacances heureuses, ça se prépare! Demandez-nous conseil et nous vous proposerons par exemple :  
**TAHITI**  
10 jours dès Fr. 2990.-

Volés spéciaux pour les mers du Sud par liaison directe. Possibilité de séjour à Hawaï à l'aller. Nombreuses combinaisons possibles de séjours balnéaires sur les plus belles îles de la Polynésie.

Autres suggestions :  
**MEXIQUE** 16 jours dès Fr. 1980.-  
**TOGO** 15 jours dès Fr. 1480.-  
**BRESIL** 16 jours dès Fr. 1980.-  
**INDE** 9 jours dès Fr. 1190.-

Jet Voyages S.A.  
6 rue des Poteaux, Neuchâtel - tél. 25 44 25

**Société Neuchâteloise des Pêcheurs à la Traîne**  
**CE SOIR**  
À 20 H  
**CERCLE LIBÉRAL**  
Premier tour gratuit

**LOTO S.N.P.F.**

Lapins  
Poulardes  
Montres  
Pendulette  
Paniers de vins  
Jambons  
Plaques de lard  
Paniers garnis, etc.  
Quins sensationnels  
Abonnement pour toute la soirée 20 fr.  
2 abonnements + 1 carte

**SUBITO**



Au discount viande fraîche... par 2 kg au moins

- Gigot d'agneau 1120 le kilo
Noix de porc fumée 1550 1/2 et entière
Rôti de bœuf épaule 14.-
Rôti de bœuf roulé 14.-
Salami tipo milano 1350
Salami tipo nostrano 1380

Super-Centre Portes-Rouges

OUI OU NON?



Vous avez dit non à un budget de publicité... Avez-vous bien fait? Certainement pas! Corrigez sans tarder votre erreur: Dites OUI à la publicité. La publicité est tout aussi efficace en période de récession. Véhicule moderne, rapide, frappant, le quotidien reste le support publicitaire numéro un d'aujourd'hui.

FAN-L'EXPRESS 105.000 lecteurs chaque jour.

BOUGLES CENTRE DE COUTURE BERNINA L. CARRARD Epancheurs 9 Neuchâtel

A vendre magnifique armoire Louis XV restaurée, et morbiers. Tél. (032) 97 49 80.

Réduction du taux + durée plus longue + mensualités plus faibles = prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Form for requesting a loan: Envoyez-moi votre documentation pour un petit crédit de fr. Nom, Prénom, NP/lieu, Rue.

Banque Rohner SA 1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône Téléphone 022 28 07 55

Autour du monde en quelques lignes

Troupes congolaises au Cabinda? PARIS (AFP). — L'annonce mercredi par l'agence Zaïre-Press de l'invasion du Cabinda par des troupes congolaises est accueillie avec circonspection par les observateurs des affaires africaines. Jusqu'à présent, le gouvernement congolais qui s'était prononcé pour le droit à l'autodétermination du peuple cabindais, avait continué à donner son soutien à l'un des trois mouvements de libération angolais, le MPL, qui paraissait maître de l'enclave.

Selon l'agence Zaïre-Press, des combats se déroulent actuellement entre le FLEC (Front de libération de l'enclave du Calinda) et le MPLA au Cabinda. Les trois mouvements de libération angolais en dépit de leurs divergences qui les ont menés à la guerre civile, sont cependant d'accord sur un point: l'appartenance du Cabinda à l'Angola qui doit accéder à l'indépendance le 11 novembre prochain après accord avec le Portugal.

Qualifié souvent de « Koweït africain », en raison des gisements importants de pétrole découverts au large de ses côtes, le Cabinda suscite les convoitises des uns et des autres. Les gisements de pétrole exploités par la « Gulf Oil » ainsi que des compagnies françaises et portugaises notamment, viennent s'ajouter aux richesses que recèle le sous-sol du territoire: phosphates, manganèse, or, diamant, etc...

Cette enclave d'une superficie de 7000 km 2 compte 80.000 habitants environ dont quelques milliers d'Européens.

Le président du Bangla desh démissionne

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — M. Khondakar Mushtaque Ahmed a démissionné jeudi de ses fonctions de président du Bangla desh, à la suite du limogeage d'un certain nombre des officiers qui l'avaient porté au pouvoir il y a trois mois.

La décision du chef de l'Etat a été annoncée par la radio bengalaise dans un bulletin spécial peu après minuit (heure locale).

La radio a précisé que le président de la Cour suprême, M. A. M. Syeem, prêterait serment ce matin en tant que nouveau chef de l'Etat. La tension règne depuis trois jours au Bangla desh, où l'on avait annoncé précédemment dans le courant de la journée la désignation d'un conseil révolutionnaire composé de dix membres, et qui serait chargé d'administrer le pays.

Le conseil, formé de sept militaires et trois civils, serait vraisemblablement dirigé, en qualité d'administrateur en chef de la loi martiale, par le général Khalilur Rahman, chef d'état-major de la défense, M. Syeem n'ayant qu'une charge honorifique.

CONFEDERATION

Pas d'amnistie pour les objecteurs

BERNE, (ATS). — L'amnistie pour les objecteurs de conscience jusqu'à la votation sur l'initiative de Muenchenstein, demandée par la section suisse « d » « amnesty international » dans une requête au Conseil fédéral datée du 22 septembre dernier, ne saurait être accordée actuellement, déclare le gouvernement dans sa réponse. Les conditions de sécurité du droit ne sont pas remplies, car l'issue de l'initiative de Muenchenstein demandant la création d'un service civil n'est pas connue. Il faudra attendre le résultat de la votation populaire à ce sujet pour y voir plus clair.

Commission du Conseil des Etats

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée de délibérer sur le rapport du Conseil fédéral sur l'application des mesures conjoncturelles prises en 1974 et 1975 et sur le message du Conseil fédéral relatif à un projet d'arrêté fédéral sur la surveillance des prix a siégé à Berne mardi.

La commission soutient la politique du Conseil fédéral, exposée dans son rapport, et qui vise à adapter les mesures conjoncturelles aux changements importants intervenus dans la situation économique pendant la période que couvre ce rapport. La politique concernant la masse monétaire et la politique en matière de change ont été approuvées, de même que l'intervention de la Banque nationale sur le taux de l'intérêt. Après une discussion approfondie, la commission a décidé à l'unanimité de prendre acte du rapport.

Pendant le débat d'entrée en matière, l'avis a été exprimé, avec certaines réserves, que la surveillance des prix devait être prorogée étant donné que la formation de certains prix n'est pas encore conforme aux lois de la concurrence dans une économie de marché.

LA CHAUX-DE-FONDS

Collision

Mercredi, à 16 h 55, l'automobile de Mme T.H., de La Chaux-de-Fonds, débouchait de la route des Grandes-Crosettes sur la route cantonale Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds, lorsqu'elle entra en collision avec l'auto conduite par M. D.D., de Cernier, qui circulait sur la route cantonale en direction de La Chaux-de-Fonds. Dégâts.

« Stop » non respecté

Vers 7 h 30, hier, M. G.M., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de la Jardinière en direction est. A l'intersection avec la rue de la Fusion, il ne respecta pas le signal « stop » et sa voiture entra en collision avec celle conduite par M. J.-P.D., de La Chaux-de-Fonds. Dégâts.

DANS LE CANTON

Interruption légale de la grossesse La clause de domicile est anticonstitutionnelle arrête le Tribunal fédéral

Un arrêté du département de l'intérieur du canton de Neuchâtel du 11 septembre 1968, stipule que toute personne enceinte qui demande une interruption de grossesse doit être domiciliée dans le canton depuis deux mois au moins. La chambre de droit public du Tribunal fédéral a précisé dans sa séance de mercredi que le contenu d'une telle ordonnance est contraire à la Constitution fédérale.

Cet arrêt du tribunal s'explique par la force dérogatoire donnée par la Constitution fédérale au droit fédéral par rapport au droit cantonal, dans l'hypothèse d'une contradiction entre ces derniers. En l'espèce, le Code pénal fédéral dispose, en ce qui concerne l'interruption légale de la grossesse, que l'avis conforme donné par un médecin désigné par l'autorité cantonale pour la légalisation de l'interruption peut non seulement être sollicité dans le canton dans lequel la personne enceinte est domiciliée mais qu'il est également possible d'obtenir la désignation du médecin spécialiste supplémentaire dans le canton où l'intervention est envisagée. Le Tribunal fédéral a estimé que la disposition en question veut précisément éviter que la femme enceinte ait l'obligation de se soumettre à une pareille intervention dans son canton de domicile seulement. De ce fait, l'ordonnance neuchâteloise se heurte au droit fédéral et devient anticonstitutionnelle.

PAS DE BASE LEGALE CANTONALE

De plus, le Tribunal fédéral a estimé que si le droit public cantonal est apte à restreindre un droit de liberté ou de libre passage, une ordonnance allant dans ce sens a besoin d'une base légale cantonale. En la matière, toute loi cantonale faisait défaut. Le canton n'étant pas non plus en mesure d'invoquer un état de nécessité permettant, exceptionnellement et de manière passagère, d'agir sans base légale. Depuis la promulgation de l'ordonnance en effet, sept ans se sont écoulés ce qui constitue un délai trop important pour une mesure qui ne saurait durer sans base légale. D'ailleurs, l'ordonnance n'avait été com-

Assurance-chômage : nouveau taux des cotisations

A compter du 1er janvier prochain, une nouvelle échelle de cotisations trimestrielles des assurés à la Caisse cantonale d'assurance contre le chômage entrera en vigueur. Il y aura quatre classes dont le taux variera de 9 à 36 fr., assurant respectivement des salaires journaliers variant de 49 fr. à 120 fr. et des salaires mensuels variant de 1286 fr. 99 à 3120 francs.

muniquée qu'aux médecins, par la voie d'une lettre circulaire. Une véritable promulgation par une publication en bonne et due forme n'a jamais eu lieu. Les raisons pour admettre un recours de droit public, interjeté contre un acte d'application de la dite ordonnance étant largement réunies, le Tribunal fédéral s'est dispensé de l'examen d'autres griefs soulevés contre cette ordonnance.

VAUD

MOUDON Plus d'un million de crédits votés

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Moudon a approuvé le projet de réfection de l'avenue de Billens, dont le coût s'éleva à 221.650 francs. Il a également admis le plan de classement des arbres, puis a accordé la bougeoisie de la commune de Moudon à M. Gerardo Carasco, né à Madrid, ainsi qu'à ses deux enfants. Le Conseil a encore approuvé la construction d'une maison d'habitation et d'un rural sur le domaine communal de Fremont, et a voté un crédit extraordinaire de 823.135 francs (subsidés cantonal et fédéral) ainsi que la participation des fermiers à déduire. Un emprunt de 500.000 francs, au taux de 6 3/4 % sera contracté auprès de la Caisse d'épargne du district de Moudon.

Dernière minute

Les béliers attaquent la gendarmerie de Delémont

DELÉMONT (ATS). — Le mouvement autonomiste jurassien (Béliers) a attaqué mercredi vers vingt-trois heures quarante-cinq la gendarmerie de Delémont. En outre, ils ont bûté le feu au bâtiment.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Tokyo, Paris, London, Frankfurt, and Milan, including various indices and company prices.

Isabelle Peron semble ne plus pouvoir garder bien longtemps la présidence de l'Argentine

BUENOS-AIRES (AP). — Les jours d'Isabelle Peron à la présidence de la République argentine semblent comptés. Des voix, de plus en plus nombreuses, réclament sa démission. Et, dit-on, elle a perdu le précieux appui du mouvement syndical.

ne reviendrait pas. Elle est maintenant en butte à des accusations d'après lesquelles son ex-conseiller, M. José Lopez Rega, et elle auraient mal utilisé des fonds destinés à des œuvres sociales et auraient commis des gaspillages.

M. Lopez Rega a été obligé de quitter l'Argentine pendant la crise de l'été dernier, mais son successeur au ministère des affaires sociales, M. Roballos, a été interrogé par un magistrat chargé d'enquêter sur des accusations de corruption.



La foule pourtant acclame Isabelle (Téléphoto AP)

Hassan maintient la « marche verte » au Sahara

AGADIR (AP). — Le roi Hassan II du Maroc a annoncé hier soir que la « marche verte » est maintenue et que les volontaires civils pénétreront comme prévu aujourd'hui à l'intérieur du Sahara occidental, en dépit des menaces espagnoles qui ont fait savoir qu'elles s'y opposeraient par la force.

Les champs de mines et les barbelés installés par les militaires espagnols pour créer une « ligne de dissuasion » longent apparemment la frontière de celle-ci. Entre les deux se trouve un « no man's land » évacué la semaine dernière et dans lequel les volontaires marocains ne rencontreront sans doute aucune opposition.

Le torchon brûlait à la Maison-Blanche

WASHINGTON (AP). — C'est parce que les désaccords sur la politique à suivre s'aggravaient entre le président et lui que le vice-président Nelson Rockefeller a décidé de ne pas figurer sur la liste républicaine pour les élections de 1976, indiquant-on hier de sources proches du parti républicain.

ne jouait aucun rôle réel dans cette administration, constate une personnalité américaine. « Il a senti qu'il courait le risque d'être mis sur la touche. Aussi a-t-il décidé lui-même de déclarer forfait ».

la réaction vigoureuse de M. Schlesinger aux coupes sombres opérées dans le budget de la défense par la commission des affectations de la Chambre des représentants.

Juan Carlos: la difficulté d'être roi

MADRID (AP). — Les Espagnols qui s'apprennent pour la première fois depuis 44 ans à être gouvernés par un roi, attendent l'événement dans une indifférence... royale.

sur la manière dont était conduit le pays, 33 % « un peu » et 11 % « beaucoup », 7 % demeurant indécis.



Kissinger et Rockefeller: qui a trompé l'autre? (Téléphoto AP)

New-York a toujours la fièvre

NEW-YORK (AP). — Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Carey, a affirmé que la ville de New-York a assez de capitaux pour éviter d'être déclarée en faillite le 14 novembre mais que le 1er décembre était une date-limite.

tif de tenter de convaincre les industriels de s'installer à New-York et d'empêcher que les réductions budgétaires ne se traduisent par des inconvénients pour la vie de tous les jours des simples citoyens.

Le sourire de Jackie ne sera peut-être pas suffisant (Téléphoto AP)

Déficience pulmonaire pour Franco

MADRID (AP). — Le général Franco, qui se trouve au milieu de la période post-opératoire critique, risque une déficience pulmonaire résultant d'un empoisonnement généralisé, ont indiqué hier ses médecins.

Par ailleurs, la crise financière de New-York a conduit certains habitants à se grouper pour tenter de faire quelque chose. Ainsi, le « comité pour les citoyens de la ville de New-York », présidé par le rédacteur-en-chef de l'hebdomadaire « Newsweek », M. Osborne Elliott, et qui compte parmi ses membres Mme Jacqueline Onassis et Mme John Rockefeller III, affirme dans un encart publicitaire: « Très bien, New-Yorkais, puisqu'il semble que nous soyons seuls dans le pétrin, eh bien, si vous avez des suggestions, appelez ou écrivez-nous ».

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

Libérations en Ulster BELFAST (AFP). — Vingt membres de l'IRA internés à la prison de Maze ont été remis en liberté sur instruction du secrétaire d'Etat à l'Irlande.

Le complot italien

ROME (Reuter). — Septante-huit personnes répondront devant la justice italienne de charges résultant d'une tentative de complot de droite remontant à cinq ans.

Sadate est satisfait à 100 %, mais...

LE CAIRE (AFP). — Le président Sadate a estimé au cours d'une rencontre avec un groupe de journalistes égyptiens à Jacksonville que sa visite aux Etats-Unis avait été une « réussite à cent pour cent » par rapport aux objectifs qu'il s'était fixés avant d'entreprendre son voyage.

indiqué que la convocation d'une conférence « non officielle » de paix, pour préparer la réunion de Genève, pourrait ouvrir la voie à un dialogue avec les Palestiniens.

Sanguinetti et Giscard

PARIS (AP). — A la suite de la décision prise en conseil des ministres de le relever de la direction de l'Office de recherche scientifique des territoires d'outre-mer, M. Alexandre Sanguinetti a déclaré hier au micro de Radio-Montecarlo: « Je n'ai pas d'obligation envers le président de la République, il en a envers moi ».

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

EUROPE

Libérations en Ulster

BELFAST (AFP). — Vingt membres de l'IRA internés à la prison de Maze ont été remis en liberté sur instruction du secrétaire d'Etat à l'Irlande.

Sanguinetti et Giscard

PARIS (AP). — A la suite de la décision prise en conseil des ministres de le relever de la direction de l'Office de recherche scientifique des territoires d'outre-mer, M. Alexandre Sanguinetti a déclaré hier au micro de Radio-Montecarlo: « Je n'ai pas d'obligation envers le président de la République, il en a envers moi ».

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont créé une cellule syndicale affiliée à la CFDT.

Justice populaire

LISBONNE (AFP). — Maria Rodrigues, une jeune veuve accusée par la « justice bourgeoise » d'avoir occupé le sous-sol d'une maison, a été acquittée par un tribunal populaire qui s'est tenu en plein air dans le quartier de Boa-Hora.

Pour protéger Caroline

LONDRES (AP). — Scotland Yard a pris des mesures spéciales pour assurer la protection de Caroline Kennedy, apprend-on dans les milieux proches de l'ambassade.

Remous dans l'armée française

BESANCON (Reuter). — Le malaise qui régnait l'an dernier parmi les appelés du contingent a refait surface hier avec l'annonce que des soldats d'un régiment du génie stationné à Besançon ont